

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ANALYSE VARIATIONNISTE
DE L'EXPRESSION DE LA RÉFÉRENCE TEMPORELLE AU FUTUR
EN FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE

PAR
CAROLANNE PAQUIN-DROUIN

FÉVRIER 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Voici l'achèvement d'une tranche de ma vie qui a été remplie de réussites et de rencontres marquantes qui m'ont encouragée à poursuivre une carrière en recherche dans le domaine de la variation linguistique. Je tiens tout d'abord à remercier Philip Comeau, pour son soutien offert tout au long de ma maîtrise en linguistique et pour ses conseils judicieux, sa rigueur, sa passion pour le domaine et sa grande disponibilité. J'ai beaucoup appris sous sa supervision et j'espère que le futur nous réserve de nombreuses collaborations.

Je souhaite aussi exprimer ma gratitude aux membres de mon comité d'évaluation pour leurs précieux commentaires et suggestions. Merci à Elizabeth Smith, ainsi qu'à Rick Grimm et Louissette Emirkanian.

Ma reconnaissance s'étend également aux participants et concepteurs du Corpus de français parlé au Québec (CFPQ), de l'Université de Sherbrooke, sans qui ce mémoire n'aurait jamais pu voir le jour, ainsi qu'à tous ceux et celles qui, à différents plans, ont marqué mon cheminement académique et personnel, au département de Linguistique à l'UQAM.

Enfin, je tiens à remercier tout spécialement les membres de ma famille qui m'ont apporté le soutien nécessaire à la réalisation de ce mémoire. Je suis particulièrement reconnaissante envers ma mère, qui m'a épaulée pendant toutes ces années et qui a su me transmettre sa soif d'apprendre et son énergie et alimenter ma curiosité intellectuelle. Merci pour le soutien moral et les encouragements. Merci aussi à mes frères jumeaux, de même qu'à toute la meute, mes fidèles compagnons à quatre pattes. Je vous suis très reconnaissante, non seulement de m'avoir permis d'y arriver, mais également de m'encourager à poursuivre mon cheminement au doctorat.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES FIGURES.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES CARTES.....	x
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	xi
LISTE DES SYMBOLES ET UNITÉS.....	xii
RÉSUMÉ.....	xiii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE.....	3
1.1 Introduction.....	3
1.2 Description de la variable et de ses trois variantes.....	4
1.3 Problèmes de recherche.....	6
1.4 Questions de recherche.....	8
1.5 Objectifs de recherche.....	9
CHAPITRE II	
REVUE DES ÉTUDES ANTÉRIEURES.....	10
2.1 Introduction.....	10
2.2 Temporalité du futur.....	10
2.2.1 Temporalité et modalité.....	15
2.3 Approche variationniste.....	16
2.4 Cadre théorique pour l'équivalence des formes.....	17
2.5 Description des contraintes linguistiques.....	19
2.5.1 Polarité.....	20
2.5.2 Distance de la référence temporelle au futur.....	22
2.5.3 Locution adverbiale temporelle.....	23
2.5.4 Contingence.....	24

2.5.5	Certitude.....	28
2.5.6	Contexte verbal.....	29
2.6	Descriptions de la contrainte psychologique.....	32
2.6.1	Effet d’amorce.....	33
2.7	Description des contraintes sociales.....	34
2.7.1	Âge.....	35
2.7.2	Sexe.....	36
2.7.3	Niveau de scolarité.....	36
2.7.4	Type d’emploi.....	37
2.7.5	Lieu d’entrevue.....	37
2.8	Résultats antérieurs : trois tendances identifiées.....	37
2.8.1	Déclin du FF au profit du FP.....	38
2.8.2	Diminution de l’utilisation du FF en contexte négatif.....	38
2.8.3	Augmentation de l’utilisation du FF avec l’âge.....	39
CHAPITRE III		
MÉTHODOLOGIE.....		
3.1	Introduction.....	41
3.2	Description générale du corpus.....	41
3.3	Utilité du corpus.....	42
3.4	Sous-corpus retenus aux fins de l’analyse.....	43
3.5	Méthode d’extraction des données.....	44
3.6	Codage des contraintes retenues aux fins de l’analyse.....	45
3.6.1	Polarité.....	45
3.6.2	Distance de la référence temporelle au futur.....	46
3.6.3	Locution adverbiale temporelle.....	47
3.6.4	Contingence.....	48
3.6.5	Certitude.....	48
3.6.6	Contexte verbal.....	49
3.6.7	Effet d’amorce.....	51

3.6.8	Âge.....	52
3.6.9	Sexe.....	53
3.6.10	Niveau de scolarité.....	54
3.6.11	Type d'emploi.....	54
3.6.12	Lieu d'entrevue.....	56
3.7	Domaine d'application de la variable dépendante	58
3.8	Exclusions.....	59
3.8.1	Absence de référence temporelle au futur.....	59
3.8.2	Évènement en cours.....	60
3.8.3	Évènement atemporel.....	60
3.8.4	Impératif adouci.....	61
3.8.5	Aspect habituel	61
3.8.6	Expression figée.....	62
3.8.7	Énoncé tronqué.....	63
3.8.8	Discours rapporté.....	63
3.8.9	Énoncés de personnes chargées de superviser la rencontre	64
3.9	Méthode.....	64
3.10	Outil.....	65
CHAPITRE IV		
RÉSULTATS.....		67
4.1	Introduction.....	67
4.2	Taux global	67
4.3	Analyse distributionnelle des données selon les contraintes linguistiques et psychologiques.....	71
4.3.1	Polarité	72
4.3.2	Distance de la référence temporelle.....	76
4.3.3	Locution adverbiale temporelle.....	79
4.3.4	Contingence.....	81
4.3.5	Contexte verbal.....	83

4.3.6	Certitude.....	84
4.3.7	Effet d’amorce par rapport à la proposition précédente.....	85
4.3.8	Effet d’amorce par rapport à la proposition avant-précédente	86
4.4	Analyse multivariée des données selon les contraintes linguistiques	87
4.5	Analyse distributionnelle des données selon les contraintes sociales	94
4.5.1	Sexe.....	94
4.5.2	Âge.....	95
4.5.3	Niveau de scolarité.....	99
4.5.4	Secteur d’emploi.....	100
4.5.5	Lieu d’entrevue.....	101
4.6	Analyse multivariée des données selon les contraintes es.....	103
CHAPITRE V		
DISCUSSION.....		
5.1	Introduction.....	106
5.2	Discussion des résultats selon les problématiques identifiées.....	106
5.2.1	Inclusion tardive du PDF.....	106
5.2.2	Déclin du FF au profit du FP.....	108
5.2.3	Polarité et FP et FF	111
5.3	Discussion des résultats selon les questions de recherche.....	113
CONCLUSION.....		
LISTE DES RÉFÉRENCES.....		
		124

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
2.1	Structure du FF, tirée de Helland (1995)	11
2.2	Structure du FP, tirée de Helland (1995)	12
2.3	Structure du PDF, créée à partir des exemples tirés de Helland (1995)	13
4.1	Distribution des variantes (taux global) dans les études antérieures sur le futur et sur l'expression de la référence temporelle au futur en français laurentien selon le corpus auxquelles les données appartiennent.....	70

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
3.1 Premier groupe d'âge	43
3.2 Deuxième groupe d'âge.....	44
3.3 Troisième groupe d'âge.....	44
3.4 Répartition des verbes selon leur type.....	46
3.5 Nombre de locuteurs par tranche d'âge.....	53
3.6 Nombre de locuteurs par niveau de scolarité.....	54
4.1 Distribution des variantes (taux global) dans les études antérieures sur le futur et sur l'expression de la référence temporelle au futur en français laurentien	68
4.2 Taux global (distribution des variantes)	71
4.3 Distribution des variantes parmi les 89 énoncés à polarité négative selon l'item à polarité négative présent dans l'énoncé.....	72
4.4 Distribution des variantes selon la polarité dans les études antérieures sur le futur et sur l'expression de la référence temporelle au futur en français laurentien	74
4.5 Distribution des variantes selon la polarité de l'énoncé.....	75
4.6 Distribution des variantes selon la distance de la référence temporelle de l'énoncé.....	78
4.7 Distribution des variantes selon la présence ou l'absence d'une locution adverbiale temporelle spécifique ou non spécifique dans l'énoncé analysé	80
4.8 Distribution des variantes selon le type de contingence de l'énoncé et la position de l'occurrence (occ.).....	82

4.9	Distribution des variantes selon le contexte verbal (type de verbe) de l'énoncé.....	83
4.10	Distribution des variantes selon la certitude de l'énoncé	85
4.11	Distribution des variantes selon l'effet d'amorce par rapport à la proposition précédente.....	85
4.12	Distribution des variantes selon l'effet d'amorce par rapport à la proposition avant-précédente	86
4.13	Analyse multivariée des contraintes linguistiques et psychologiques qui favorisent l'utilisation des variantes.....	88
4.14	Distribution des variantes selon le sexe des locuteurs.....	95
4.15	Distribution des variantes selon l'âge des locuteurs (trois groupes d'âge) 96	
4.16	Distribution des variantes selon l'âge des locuteurs (toutes les tranches d'âge).....	97
4.17	Distribution des variantes selon le niveau de scolarité des locuteurs	100
4.18	Distribution des variantes selon le type d'emploi des locuteurs.....	101
4.19	Distribution des variantes selon le lieu d'entrevue (région administrative et ville).....	102
4.20	Analyse multivariée des contraintes sociales qui favorisent l'utilisation des variantes	104
5.1	Taux global (distribution des variantes sans le PDF).....	109
5.2	Analyse multivariée des contraintes sociales qui favorisent l'utilisation du FP et du FF, sans le PDF	110
5.3	Distribution du FP et du FF, sans le PDF, selon la polarité de l'énoncé..	112
5.4	Distribution des variantes selon la polarité dans les études antérieures sur le futur et sur l'expression de la référence temporelle au futur en français québécois, au 20 ^e siècle	112
5.5	Taux global (distribution des variantes)	113

LISTE DES CARTES

Carte	Page
3.1 Régions administratives du Québec.....	57

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

CFPQ	Corpus de français parlé au Québec
FF	Futur fléchi
FP	Futur périphrastique
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
PDF	Présent du futur
Occ	Occurrence

LISTE DES SYMBOLES ET UNITÉS

%	Pourcentage
N	Occurrence
[]	Non significatif
Pr	Poids relatifs

RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur les différentes manières d'exprimer la référence temporelle au futur, en français québécois. Plus particulièrement, l'analyse multivariée concerne trois variantes : le futur périphrastique, le futur fléchi et le présent du futur. Différentes contraintes linguistiques, psychologiques et sociales ont un effet potentiel sur le choix de chacune de ces variantes. Plusieurs études sur cette variable ont été réalisées, par le passé, mais elles concernent des données du 20^e siècle, dans le cas des études en français québécois, ou, si elles sont récentes, portent sur d'autres variétés de français. À l'aide des données du Corpus de français parlé au Québec (CFPQ), de l'Université de Sherbrooke, qui concernent des locuteurs de cinq régions administratives du Québec (l'Estrie, la Montérégie, le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean et Chaudière-Appalaches) et couvrent une période de 2006 à aujourd'hui, il est maintenant possible de réaliser une analyse variationniste de cette variable, en français québécois, pour le 21^e siècle. L'effet des différentes contraintes sur le choix des variantes a évolué, pour certaines d'entre elles, par exemple la polarité. Il n'est pas nouveau que le contexte négatif soit le domaine du FF et que le contexte affirmatif soit celui du FP, mais il apparaît que le recul du FF ne se fait pas au profit du FP, mais bien du PDF. D'autres contraintes exercent une influence significative sur le choix des variantes : la distance de la référence temporelle, la présence de locution adverbiale temporelle et le contexte verbal (verbe de type mouvement et parole) dans l'énoncé analysé, l'effet d'amorce. L'âge et le niveau de scolarité des locuteurs jouent aussi un rôle dans le choix des variantes et il semble que le changement soit toujours en cours.

MOTS-CLÉS : analyse variationniste, analyse multivariée, français québécois, expression de la référence temporelle au futur, futur périphrastique, futur fléchi, présent du futur

INTRODUCTION

La variation linguistique fait partie intégrante de toutes les langues du monde : au sein d'une même langue, il est possible de parler d'une même chose, d'un même événement de plusieurs manières. Pourtant, elle semble être ignorée de certains grammairiens modernes, alors que d'autres en font la mention sans, toutefois, la prendre en compte (Poplack et Dion, 2009). L'approche variationniste permet de documenter, de façon objective, la manière dont les locuteurs utilisent leur langue et de quantifier cette variation, de même que les contraintes¹ qui la régissent.

Les premières analyses sociolinguistiques en français laurentien², dont le français québécois fait partie, datent des années 1970 (Sankoff et Sankoff, 1973). En effet, les premiers corpus qui se prêtaient à ce type d'analyse ont été constitués à Montréal, à cette époque (Corpus Sankoff-Cedergren, Sankoff et Sankoff, 1973). Plusieurs autres corpus ont vu le jour, depuis, et les études sur le français laurentien se sont multipliées (Deshaies et Laforge, 1981; Emirkanian et Sankoff, 1985; Thibault et Vincent, 1990; Zimmer, 1994; Vincent, Laforest et Martel, 1995; Poplack et Turpin, 1999; Blondeau, 2006; Poplack et Dion, 2009; Grimm et Nadasdi, 2011; Wagner et Sankoff, 2011; Grimm, 2015). Avec le temps, les méthodes d'analyse ont été raffinées et les outils ont été perfectionnés.

¹ Les facteurs sont les différentes contraintes qui influencent le choix des variantes et les groupes de facteurs sont les ensembles auxquels ces facteurs appartiennent. En sciences humaines, les groupes de facteurs sont généralement appelés les variables indépendantes.

² Le français laurentien est une des familles de variétés de français parlés au Canada (et aux États-Unis). Il comprend, entre autres, le français québécois et le français ontarien. Au Canada, les variétés de français laurentien se distinguent des variétés de français acadien, parlés dans les provinces maritimes.

La création du Corpus de français parlé au Québec (CFPQ)³, de l'Université de Sherbrooke, en 2006⁴, rend possible la quantification de la variable de l'expression de la référence temporelle au futur, au 21^e siècle. Jusqu'à ce jour, les données du CFPQ sont non exploitées pour celle-ci et, par conséquent, elles n'ont jamais été comparées aux résultats obtenus par le passé en français laurentien. Ces données concernent 109 locuteurs natifs du français québécois, âgés de 15 à 95 ans, de cinq régions administratives du Québec : l'Estrie, la Montérégie, le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean et Chaudière-Appalaches.

Ce mémoire porte sur la variation de l'expression de la référence temporelle au futur, c'est-à-dire les différentes manières d'exprimer l'avenir, après les années 2000, dans une perspective comparative diachronique⁵. Dans un premier temps, la problématique explorée, ainsi que les questions et les objectifs de recherche sont décrits. Ensuite, la revue des études antérieures qui portent sur la variable, en français, est présentée et elle permet de déterminer les contraintes qui sont retenues pour l'analyse, ainsi que les différentes hypothèses qui s'y rattachent. Par la suite, la méthodologie, le domaine d'application de la variable, le corpus et l'outil d'analyse sont exposés. Les différents résultats obtenus, ainsi que ceux des études antérieures, sont décrits et, pour terminer, font l'objet d'une discussion.

³ Voir à <https://recherche.flsh.usherbrooke.ca/cfpq/index.php/site/index>.

⁴ Régulièrement, des entrevues sont ajoutées au CFPQ.

⁵ C'est la comparaison des résultats obtenus avec ceux d'autres études en français québécois qui permet la perspective diachronique. Bien que les données s'échelonnent sur une période de plusieurs années (2006 à aujourd'hui), elles sont considérées comme synchroniques, étant donné que chaque sous-corpus concerne un groupe de locuteurs à un moment donné, et non un même groupe de locuteurs à plusieurs moments.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

1.1 Introduction

Au cours du siècle dernier, des changements linguistiques ont été constatés à l'égard de l'expression de la référence temporelle au futur, en français québécois. Ces changements ont été documentés grâce à des corpus de 1971 (Corpus Sankoff-Cedergren, Sankoff et Sankoff, 1973), de 1984 (Corpus Montréal 1984, Thibault et Vincent, 1990) et de 1995 (Corpus Montréal 1995, Vincent, Laforest et Martel, 1995)⁶. Aujourd'hui, de nouvelles données sont disponibles en français québécois, grâce au CFPQ. Leur analyse permettra de déterminer ce qu'il en est pour la période qu'elles couvrent, soit de 2006 à aujourd'hui.

Toutefois, avant de parler de variation, il importe d'abord de déterminer les trois variantes à l'étude et de situer la problématique observée en lien avec elles. Ensuite, à partir des constats émis, il sera possible de cerner différentes questions, ainsi que plusieurs objectifs qui s'y rattachent.

⁶ Il existe d'autres corpus qui concernent des données québécoises, par exemple le Corpus de français parlé à Ottawa-Hull (1989, Poplack et Turpin, 1999), mais seuls les corpus qui se concentrent uniquement sur le français québécois sont mentionnés.

1.2 Description de la variable et de ses trois variantes

Il existe plusieurs façons d'exprimer la référence temporelle au futur en français. Les trois variantes retenues aux fins de la présente analyse⁷ sont : le futur périphrastique (FP), une construction avec l'auxiliaire « aller » suivi d'un verbe à l'infinitif, comme en (1)⁸, le futur fléchi (FF), une construction qui présente une morphologie flexionnelle du futur, comme en (2), et le présent du futur (PDF), construction qui présente une morphologie flexionnelle du présent avec une valeur du futur, comme en (3) :

- (1) *Je sais ce qu'on va faire euh aux Fêtes* (J, sous-corpus 6)^{9, 10}
- (2) *Je t'en ferai à ta fête* (A, sous-corpus 3)
- (3) *On fait un voyage au Mexique en hiver* (D, sous-corpus 3)

La variable du futur¹¹ fait partie des premières qui ont été étudiées en français (Deshaies et Laforge, 1981; Emirkanian et Sankoff, 1985) et, aujourd'hui, elle continue de l'être (Roberts, 2014; Grimm, 2015; Chiasson-Léger, 2017). Par ailleurs, grâce à certaines études (Zimmer, 1994; Poplack et Turpin, 1999), son domaine d'application a été

⁷ Il est certain que d'autres variantes sont utilisées pour exprimer une référence temporelle au futur, par exemple « être pour », « vouloir », « devoir », etc. Cependant, ces variantes sont très peu représentées dans le CFPQ.

⁸ Tous les exemples qui proviennent d'occurrences du CFPQ ont été choisis pour représenter au mieux le cas particulier décrit. Il importe de souligner la nature imparfaite de ces exemples.

⁹ Pour tous les exemples qui proviennent du CFPQ, la lettre correspond au code attribué au locuteur qui a prononcé l'énoncé et le sous-corpus est identifié par un numéro. Ces codes ont été déterminés par les concepteurs du CFPQ. Pour davantage d'informations sur la convention de transcription, le lecteur peut consulter <https://recherche.flsh.usherbrooke.ca/cfpq/index.php/site/afficher/verbal>.

¹⁰ Afin de s'assurer que l'occurrence analysée fasse bien partie d'un contexte variable, elle est systématiquement remplacée par les deux autres variantes. Par exemple, si l'occurrence analysée est au FP, comme en (1), elle sera transposée au FF et au PDF, ce qui donne : *Je sais ce qu'on va faire/fera/faît euh aux Fêtes* (J, sous-corpus 6).

¹¹ À ne pas confondre avec la variable de l'expression de la référence temporelle au futur.

raffiné. Au départ, il était question de la variable du futur, soit les différentes et nombreuses formes morphologiques du futur, peu importe si elles expriment une référence temporelle au futur ou non (Deshaies et Laforge, 1981; Emirkanian et Sankoff, 1985). Dorénavant, il est question de la variable de la référence temporelle au futur, c'est-à-dire uniquement les formes morphologiques qui expriment une valeur temporelle au futur. Autrement formulé, il importe de faire une distinction entre la forme morphologique et la référence temporelle. La forme ne concerne que la morphologie flexionnelle sous laquelle apparaît une occurrence, alors que la référence temporelle renvoie à la fonction¹² de situer un événement (E) après un point perspectif (P), sans égard à la morphologie flexionnelle de l'occurrence. Pour mieux comprendre, l'exemple (4) montre une forme morphologique du futur, soit le FP, qui exprime une référence temporelle au futur. À l'inverse, l'exemple (5) montre la même forme, le FP, mais elle n'exprime pas de référence temporelle au futur. Il exemplifie plutôt une situation hypothétique, où le locuteur parle de quelque chose qu'il croit vrai en tout temps. L'exemple (6) montre une forme morphologique qui n'est pas au futur, soit la forme morphologique du présent de l'indicatif, mais qui exprime tout de même une référence temporelle au futur.

- (4) *La glace **va fondre** dans quelques euh quelques quelques semaines*
(B, sous-corpus 23)
- (5) *Habituellement ils **vont chercher** de la peau [...] dans le PALAIS pis ils s'en **vont faire** une greffe* (N, sous-corpus 6)¹³
- (6) *Le Canadien ont gagné ils **jouent** ce soir* (D, sous-corpus 3)

¹² Pour davantage d'informations, le lecteur peut consulter la section 2.4 *Cadre théorique pour l'équivalence des formes*.

¹³ Dans cet exemple, les majuscules font référence à une accentuation, comme il est stipulé dans la convention de transcription du CFPQ.

1.3 Problèmes de recherche

L'un des constats qui émanent des études précédentes est l'inclusion tardive du PDF dans les analyses de l'expression de la référence temporelle au futur, en français laurentien (Poplack et Turpin, 1999; Poplack et Dion, 2009; Grimm, 2015), étant donné que la variable est étudiée depuis les années 1970. Par conséquent, très peu de données existent à son sujet. Bien que généralement moins représenté que le FP et le FF dans les corpus, le PDF n'en est pas moins une variante de la variable à l'étude, et ce, à part entière (Poplack et Turpin, 1999; Grimm, 2015). Bien qu'il soit considéré comme tel depuis un certain temps déjà et que quelques études l'incluent dans leur analyse (Poplack et Turpin, 1999; Blondeau, Dion et Ziliak, 2014; Grimm, 2015), il semble que son insertion ne fasse pas consensus dans la littérature. En effet, plusieurs chercheurs (King et Nadasdi, 2003; Blondeau, 2006; Wagner et Sankoff, 2011) ont continué de l'exclure de leur analyse. Cette inclusion sporadique du PDF, dans les études antérieures, pourrait être la conséquence de sa faible représentation dans les données analysées. Par exemple, King et Nadasdi (2003) reconnaissent l'existence du PDF, mais l'excluent de leur analyse, en raison du faible nombre d'occurrences de cette variante dans le corpus qu'ils ont utilisé. En dépit des justifications qui ont pu mener à son exclusion, dans d'autres études, il est inclus dans la présente analyse¹⁴.

Par ailleurs, l'un des changements constatés, dans les études antérieures (Emirikian et Sankoff, 1985; Zimmer, 1994; Blondeau, 2006; Wagner et Sankoff, 2011) portant sur le français laurentien, concerne le FF. Ce dernier, de moins en moins présent, est en déclin au profit du FP. L'âge est un facteur déterminant : les jeunes utilisent davantage le FP que les plus âgés (Emirikian et Sankoff, 1985; Zimmer, 1994;

¹⁴ Le lecteur peut consulter la section 2.4 *Cadre théorique pour l'équivalence des formes* pour davantage d'informations sur les motivations qui ont mené à l'inclusion du PDF.

Blondeau, 2006; Wagner et Sankoff, 2011). Plus particulièrement, Wagner et Sankoff (2011), en français montréalais, et Poplack et Turpin (1999), en français d'Ottawa-Hull, ont établi que les locuteurs les plus âgés favorisent le FF, alors que les plus jeunes favorisent le FP, et ce, peu importe leur classe sociale (Wagner et Sankoff, 2011). Qu'en est-il en français québécois, plus précisément pour les locuteurs du CFPQ? Ce changement est-il toujours en cours?

L'âge est une mesure des changements linguistiques, lorsqu'il est question d'interprétation en temps apparent, approche utilisée dans la présente étude. L'approche en temps apparent permet d'étudier les changements linguistiques par l'observation de différentes générations de locuteurs au sein d'une étude synchronique (Labov, 1966/1976). Selon cette approche, lorsque l'âge joue un rôle dans le choix des variantes, il est possible de déduire qu'il y a un changement en cours (Labov, 1966/1976). À l'inverse, lorsqu'il n'est pas impliqué dans le choix des variantes, la variable est réputée stable (Labov, 1966/1976).

Aussi, certaines études en français québécois (Emirikian et Sankoff, 1985; Zimmer, 1994) ont établi que le contexte négatif¹⁵ était le domaine quasi exclusif du FF. Toutefois, il semblerait que tel ne soit plus le cas. En effet, d'autres études plus récentes, en français ontarien (Grimm, 2010; 2015), ont constaté la progression du FP au détriment du FF dans ce même contexte. Les français québécois et ontarien, qui font partie de la famille des variétés de français laurentien, sont réputés être similaires. Les données du CFPQ permettent de déterminer si le contexte négatif est encore le domaine quasi exclusif du FF, comme jadis. À l'inverse, si tel n'est plus le cas, cela indiquerait que la polarité négative ne soit plus une contrainte quasi catégorique sur le choix du FF.

¹⁵ Par opposition au contexte affirmatif (il est question ici de polarité) : le contexte négatif ne fait pas référence à un état émotionnel.

1.4 Questions de recherche

À partir des constats précédents, plusieurs questions s'imposent :

- 1) Quel est le comportement des variantes quant à l'expression de la référence temporelle au futur, en français québécois, lorsque le PDF est inclus dans l'analyse variationniste?
 - a) Quelles sont les contraintes qui régissent le choix du PDF, en français québécois?
 - b) Quel est le rôle des contraintes qui régissent le choix du PDF, lorsque le FP, le FF et le PDF sont pris en compte dans une même analyse, en français québécois?

- 2) Quelles sont les contraintes linguistiques, sociales et psychologiques qui régissent le choix de la variante chez les locuteurs du CFPQ?
 - a) Quelles sont les contraintes, autres que celles habituellement testées et qui n'ont pas fait l'objet d'une étude jusqu'à présent, qui pourraient influencer le choix de la variante, en français québécois?
 - b) Dans quelles proportions les contraintes exercent-elles une influence sur le choix de la variante?
 - c) Quelles sont les similitudes et les distinctions qui existent entre les données du CFPQ et celles d'autres corpus de français québécois?
 - d) Quelles sont les similitudes et les distinctions qui existent entre les données du CFPQ et celles d'autres corpus de français laurentien, mais non québécois¹⁶?

¹⁶ Par exemple, le corpus de français ontarien parlé de Mougéon, Nadasdi et Rehner (2005), dont les données sont analysées dans l'étude de Grimm (2015).

- 3) Quels sont les domaines où le FF est encore productif (s'il l'est encore), pour les locuteurs du CFPQ?
 - a) Quels sont les contextes qui favorisent l'utilisation du FF, en français québécois?
 - b) La polarité est-elle toujours une contrainte quasi catégorique sur le choix de la variante?

1.5 Objectifs de recherche

En plus de tenter de répondre aux questions précédentes, l'analyse du présent mémoire vise à atteindre les objectifs suivants :

- 1) Déterminer le comportement des variantes, lorsque le PDF est inclus dans l'analyse, en français québécois, plus précisément pour les locuteurs du CFPQ;
- 2) Déterminer les contraintes linguistiques, psychologiques et sociales qui régissent le choix de la variante, au 21^e siècle, en français québécois;
- 3) Déterminer le rôle, le poids et la hiérarchie des contraintes linguistiques, psychologiques et sociales qui régissent le choix de la variante, au 21^e siècle, en français québécois;
- 4) Comparer les résultats obtenus avec ceux d'autres communautés de français laurentien, mais non québécois, au 21^e siècle.

CHAPITRE II

REVUE DES ÉTUDES ANTÉRIEURES

2.1 Introduction

Dans un premier temps, la temporalité du futur, la structure et les particularités propres à chacune des variantes retenues pour l'étude sont détaillées. Ensuite, en lien avec les problématiques soulevées au chapitre précédent, l'approche variationniste et le cadre théorique qui permet de déterminer l'équivalence entre les variantes sont présentés. Dans un deuxième temps, la revue des études antérieures sur la variable permet de déterminer les contraintes linguistiques, psychologiques et sociales qui jouent un rôle dans le choix des variantes et de décrire trois constats qui ressortent de cette revue.

2.2 Temporalité du futur

Pour qu'un énoncé soit considéré comme ayant une temporalité future, celui-ci doit présenter sans ambiguïté un événement postérieur au temps d'énonciation. La vision de la temporalité du futur adoptée dans ce mémoire correspond à celle de Helland (1995), qui se base sur les travaux de Reichenbach (1947) sur le système de temps, en français : à l'aide d'un axe du temps, d'un point perspectif (P) (qui coïncide avec le point d'énonciation, omis volontairement par Helland dans le but de simplifier les structures) et d'un point d'évènement (E).

Helland (1995) s'attarde d'abord à la structure du FF, présentée à la figure 2.1. Celle-ci comporte un point perspectif (P), qui correspond à la morphologie flexionnelle du FF, et celui-ci précède un point d'évènement (E). La structure inclut aussi une locution adverbiale temporelle, soit « après-demain », qui correspond au moment où l'évènement (E) a lieu. Il est à noter que cette locution adverbiale temporelle n'est pas obligatoire, étant donné la nature même de la morphologie flexionnelle du FF, qui est intrinsèquement « porteuse de l'instruction » de situer un point d'évènement (E) après un point perspectif (P).

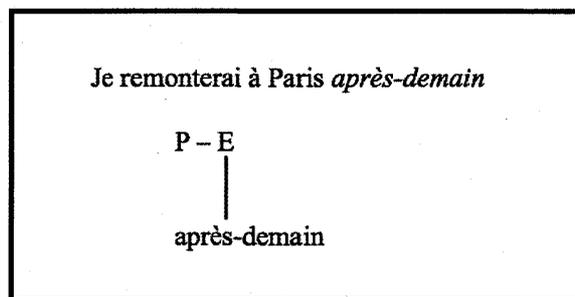


Figure 2.1 Structure du FF, tirée de Helland (1995)

En ce qui concerne la structure du FP, présentée à la figure 2.2, elle est très similaire à celle du FF, à la différence près que le FP contient deux points perspectifs (P), plutôt qu'un seul. Le point (P₁) correspond à la forme verbale infinitive, alors que le point (P₂) correspond à l'auxiliaire « aller ». Une locution adverbiale temporelle est présente, mais, tout comme pour la structure du FF, celle-ci n'est pas obligatoire, étant donné la nature de l'auxiliaire « aller », qui sert à annoncer la réalisation de l'action à venir.

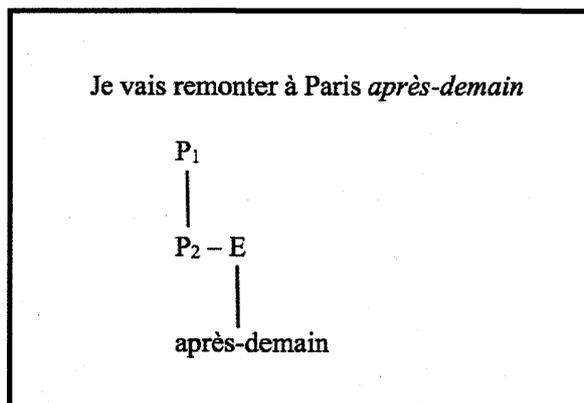


Figure 2.2 Structure du FP, tirée de Helland (1995)

Il est à noter que certains ne sont pas d'accord avec cette structure. Italia (2011) résume bien la pensée de deux d'entre eux :

Blanche-Benveniste (1990 : 200) souligne ce paradoxe [à propos du FP] : il « se caractérise donc par un “ancrage dans l'énonciation” ; même si l'infinitif y est senti comme à venir, il n'en demeure pas moins situé dans le présent » puisque « les germes de l'action à venir sont déjà présents » dans la situation d'énonciation (Barceló et Brès, 2006, p. 164, cités dans Italia, 2011, p. 364).

Néanmoins, il est difficile de concevoir que l'action de « remonter à Paris après-demain », soit l'exemple donné par Helland (1995), puisse avoir des assises dans le présent. Certes, l'intention est ancrée dans le présent, mais ce ne peut pas être le cas en ce qui concerne l'action, qui débutera clairement dans le futur, soit « après-demain ». Aussi, même si Helland (1995) ne mentionne que le FP et le FF, ses travaux peuvent s'étendre au PDF. En effet, la structure de ce dernier, présentée à la figure 2.3, est très similaire à celle du FF, lorsqu'une locution adverbiale temporelle est présente. Dans ces circonstances, le PDF est bien un équivalent du FP et du FF, en ce sens que, dans un certain contexte, il partage la même fonction que ceux-ci.

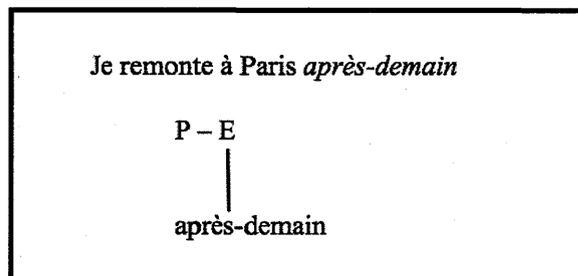


Figure 2.3 Structure du PDF, créée à partir des exemples tirés de Helland (1995)

La difficulté réside dans le fait que la morphologie flexionnelle du présent, contrairement à celle du FF, ne comporte pas intrinsèquement l'instruction de situer un évènement (E) après à un point perspectif (P). En ce qui concerne le PDF, cette instruction se retrouve plutôt sous la forme d'une locution adverbiale temporelle, soit « après-demain ». Helland (1995, p. 21) précise, à propos du FP et du FF, que « les deux formes [...] laissent ouverte la question de savoir si le (E) est précisément déterminé ou non. » Alors qu'elle est facultative pour le FF et le FP, cette locution adverbiale temporelle, qui précise l'évènement (E), est obligatoire dans le cas du PDF, ne serait-ce que pour le discerner du présent de l'indicatif. Cela constitue la différence entre le PDF et le FF, à savoir qu'ils partagent la même structure, mais ne sont pas soumis aux mêmes conditions de réalisation.

Toutefois, il n'est pas nécessaire que cette indication se retrouve dans chaque énoncé où une occurrence du PDF a lieu. Elle peut être donnée une seule fois au début d'une conversation et concerner toutes les occurrences du PDF subséquentes ou, alors, n'avoir lieu que dans un seul énoncé et ne concerner que celui-là. Par exemple, au sous-corpus 6, les locuteurs discutent d'un voyage qu'ils feront bientôt. Au segment 3¹⁷, le locuteur M mentionne la date de départ, comme le montre l'énoncé (7).

¹⁷ Chaque segment compte 10 minutes de conversation. Ce sont les concepteurs du CFPQ qui les ont déterminés.

(7) *On part le quinze septembre* (M, sous-corpus 6)

Cette affirmation devient un savoir partagé¹⁸ entre les locuteurs. Plusieurs segments plus tard, soit au segment 7, il est de nouveau question de ce voyage, comme le montre l'exemple (8), où tous les locuteurs emploient le PDF (à l'exception de J, qui utilise le FP), et ce, sans qu'une locution adverbiale temporelle soit présente dans les énoncés. Le savoir partagé entre les locuteurs suffit à ce qu'il y ait une équivalence fonctionnelle entre le PDF, le FF et le FP.

(8) Conversation entre J, M, N et F à propos du prochain voyage en France de M et F, (sous-corpus 6)^{19, 20}

J : *J'espère que tu vas avoir la bénédiction papale* (en faisant le signe de croix avec sa main droite)

M : *Hi c- (.) ah ça je l'ai eue l'année passée*

N : (inaud.) *va pas là*

F : *Non* (dit en répondant à N)

J : *Ah tu l'as eue l'année passée*↑

M : *Oui*

N : *Ils l'ont pas ils vont juste en France*

M : *On va juste en France*

N : *En Europe ouin en France*

J : *Ah je pensais qu'ils allaient à Rome*

M : *Non non je suis allé* (inaud.)

F : *On va dans le SUD de la France*

¹⁸ Pour plus d'informations sur le savoir partagé, le lecteur peut consulter Stalnaker (1973).

¹⁹ Le lecteur pourrait croire que cet exemple contient uniquement des occurrences du verbe « aller » comme étant un verbe de mouvement. Toutefois, la présence du verbe « avoir », dans « N : *Ils l'ont pas ils vont juste en France* » vient réaffirmer la position selon laquelle « aller » comme verbe de mouvement puisse tout à fait être réalisé en étant porteur d'une référence temporelle au futur, au même titre que le verbe « avoir ». Pour plus d'informations à propos du verbe « aller » comme verbe de mouvement, le lecteur peut consulter la section 2.5.6 *Contexte verbal*.

²⁰ Dans cet exemple, le symbole « (.) » signifie une micro-pause de moins d'une seconde, alors que le symbole « ↑ » fait référence à une intonation fortement montante, comme il est stipulé dans la convention de transcription du CFPQ.

2.2.1 Temporalité et modalité

Lorsqu'il est question du futur conjectural²¹ au futur antérieur, comme en (9), celui-ci ne peut jamais être considéré comme ayant une temporalité future, étant donné que l'évènement est passé. Bien que la forme du verbe est au futur, la temporalité véhiculée ne l'est pas : au moment de l'énonciation, l'évènement est déjà complété.

- (9) – Cocarel : [...] Comment, ma femme a déjà pris son bain? ... Oh! Elle **aura changé d'idée**. (Feydeau, *Un bain de ménage*, Acte I, scène VIII, exemple (1) tiré de Bellahsène, 2007)

Dans le cas du futur conjectural au futur simple²², comme en (10), il est possible que celui-ci véhicule parfois une temporalité passée, comme le futur antérieur, ou en cours (simultané). Dans l'exemple (10), au temps d'énonciation, l'évènement est en cours, c'est-à-dire que le temps d'énonciation débute précisément au moment où l'évènement se termine. Cela ne constitue pas un évènement futur au sens où cet évènement n'est pas entièrement postérieur au temps d'énonciation²³.

²¹ Le futur conjectural (ou de conjecture) est basé sur des assertions et le locuteur y postpose son jugement (Bellahsène, 2007). Ce type de futur est « traditionnellement considéré comme un marqueur de modalité dont la valeur sémantique est décrite comme présentant un fait qui sera vérifié ou pris en charge dans l'avenir » (Bellahsène, 2007).

²² Dans la littérature, il est question du futur simple, plutôt que du futur fléchi.

²³ Il est à noter que Bellahsène (2007), parmi d'autres, présente le futur conjectural comme ayant toujours une temporalité future, étant donné que l'évènement présenté dans ce type de structure, bien qu'il puisse être déjà passé, demande une vérification dans le futur, après le temps d'énonciation et d'évènement. Toutefois, cette vision ne correspond pas à celle adoptée dans le mémoire, décrite plus en détail à la section 2.4 *Cadre théorique pour l'équivalence des formes*.

(10) [contexte : le Comte demande à Figaro d'identifier le brevet d'officier qui est tombé de sa poche]

– Figaro : *A, a, a ah! Povero! Ce sera le brevet de ce malheureux enfant qu'il m'avait remis, et que j'ai oublié de lui rendre.* (Beaumarchais, *Le mariage de Figaro*, scène II, exemple (6) tiré de Bellahsène, 2007)

Ce sont des cas comme en (11), lorsque temporalité et modalité sont interconnectées, où il est plus difficile de déterminer avec certitude la temporalité des énoncés.

(11) *Paul sera malade.*

(12) *Il est certain que Paul sera malade.*

(13) *Il est probable que Paul sera malade.*

Dans l'énoncé (11) « Paul sera malade », il est difficile de dire avec exactitude si l'assertion de la phrase correspond à (12), où la temporalité du futur est claire, ou à (13), où la modalité fait en sorte qu'il soit bel et bien conjectural. Toutefois, même si la véridicité de la proposition au futur est incertaine, dans tous les cas, l'évènement correspondant à l'état de santé de Paul est au futur, qu'il soit certain ou probable.

2.3 Approche variationniste

L'approche variationniste permet de documenter, de façon objective, la manière dont les locuteurs utilisent leur langue orale et de quantifier la variation inhérente à celle-ci, de même que les contraintes qui la régissent. Elle se penche sur des données naturelles, c'est-à-dire sur le parler vernaculaire des locuteurs. Les données naturelles s'obtiennent lorsque les locuteurs sont les moins conscients possible de leur parler.

L'approche variationniste tire ses origines des travaux de Labov (1966/1976) en sociolinguistique, dès les années 1960, plus précisément des études de Martha's Vineyard (île isolée de la côte est des États-Unis, appartenant à l'état du Massachusetts), en 1962, et des grands magasins de New York, en 1966. Ces études servent de fondation à la théorie du changement linguistique (Weinreich, Labov et Herzog, 1968), qui veut que la langue soit hétérogène et que la variation qui la caractérise dépende de contraintes linguistiques, sociales et même psychologiques bien précises. Autrement dit, elle est structurée et prévisible et ne se produit pas en raison du hasard.

2.4 Cadre théorique pour l'équivalence des formes

À la fin des années 1970, Labov, père de la sociolinguistique variationniste, instaure un critère d'équivalence afin de déterminer les différentes variantes d'une même variable, soit *different ways of saying the same thing*. Ce critère peut être traduit par : différentes expressions qui ont le même référent sont équivalentes [traduction libre]. Depuis, il est démontré que ce critère d'équivalence sémantique ne pouvait pas ou a du mal à s'appliquer à tous les types de variables, c'est-à-dire autant aux variables phonologiques qu'aux variables non phonologiques (Lavandera, 1978; Romaine, 1981). L'étude de Sankoff et Thibault (1977) en est un bon exemple. Les auteurs établissent qu'il existe un contexte, soit le passé composé, où les auxiliaires « avoir » et « être », qui n'ont pas le même référent, c'est-à-dire qui n'ont pas le même sens, peuvent alterner et être équivalents. Les exemples (14) et (15), tirés de Sankoff et Thibault (1977), montrent que les auxiliaires, dans ce contexte, peuvent occuper la même fonction.

(14) *On a déménagé peut-être cinq-six fois*

(15) *On est déménagé trois quatre fois*

Par la suite, Labov (1978) modifie le critère dans le but de le préciser, soit *utterances that refer to the same state of affairs have the same truth-value*. Ce critère peut être traduit par : les occurrences qui font référence à la même situation ont les mêmes valeurs de vérité [traduction libre]. Par contre, Romaine (1981) montre que ce nouveau critère n'est pas non plus tout à fait adéquat, en ce sens qu'il ne permet pas de rendre compte de distinctions fonctionnelles, qui peuvent jouer un rôle dans la référence. Malgré le fait que son raisonnement soit juste, elle omet de présenter un nouveau critère d'équivalence.

Plus tard, Helland (1995) propose un autre cadre théorique qui permet de déterminer l'équivalence fonctionnelle entre deux des variantes qui expriment une référence temporelle au futur, le FP et le FF. À ce titre, Helland (1995) démontre que le FP et le FF partagent une même fonction, soit de situer un événement (E) après un point perspectif (P), tel que démontré précédemment. Il montre aussi que cela est suffisant pour qu'il y ait équivalence entre les deux formes.

Comme Labov (1978) le mentionne, il y aura toujours des différences sémantiques entre deux expressions. Le cadre théorique que propose Helland (1995) est celui qui est utilisé dans la présente étude : la fonction de dénoter l'expression de la référence temporelle au futur sert de critère d'équivalence entre les variantes. Il semble, en général, que cette équivalence soit perçue comme une évidence et, par conséquent, qu'elle fasse l'objet de peu de commentaires²⁴. Bien qu'il semble que l'équivalence

²⁴ Il semble que seules Poplack et Dion (2009) et Poplack et Turpin (1999) prennent le temps de définir cette équivalence.

entre les variantes soit naturellement acceptée par les chercheurs²⁵, et ce, bien avant la contribution de Helland (1995), elle doit tout de même être définie. Sans cette équivalence, il n'est pas possible de parler de variation.

L'équivalence fonctionnelle des variantes ainsi établie, la revue des études antérieures sur l'expression de la référence temporelle au futur permet de mettre en contexte les grandes tendances identifiées en français québécois et dans d'autres variétés de français par rapport à cette variable. Ces études servent, entre autres, à l'élaboration des contraintes qui peuvent avoir un effet sur le choix des variantes et elles permettent de mieux comprendre un aspect du système de temps des variétés de français et, ultimement, de mieux comprendre le changement linguistique.

2.5 Description des contraintes linguistiques

La revue de la littérature permet de cerner plusieurs contraintes qui sont retenues pour déterminer ce qu'il advient de l'expression de la référence temporelle au futur, au 21^e siècle, en français québécois. Par le passé, il a été établi que certaines d'entre elles avaient une influence sur le choix des variantes. D'autres contraintes n'ont démontré aucun effet significatif sur le choix des variantes, mais sont tout de même incluses pour vérifier si tel est toujours le cas.

Par rapport à la revue de la littérature, les raisons et les choix qui mènent à la sélection des différentes contraintes sont expliqués : chacun des facteurs de ces contraintes fait l'objet d'une description et des hypothèses sont émises relativement à ceux-ci.

²⁵ Sankoff, D. (1988), sur la neutralisation des formes dans un contexte défini.

2.5.1 Polarité

La polarité est sans doute la contrainte la plus étudiée et celle qui a le plus d'effet sur le choix des variantes en français laurentien (Blondeau, 2006; Grimm, 2010; 2015). Le contexte négatif est généralement décrit comme étant le domaine quasi exclusif du FF (Emirikian et Sankoff, 1985; Zimmer, 1994; Poplack et Turpin, 1999). L'exemple (16) présente le FF dans ce contexte. Bien que le FF s'y retrouve en majorité, il semble que le FP et le PDF en fassent aussi partie, comme le montrent, dans l'ordre, les exemples (17) et (18).

(16) *Il sera pas mis le système [d'alarme] tout ça t'auras pas à faire le code*
(I, sous-corpus 7)²⁶

(17) *On va pas jeter ça* (D, sous-corpus 10)

(18) *Demain on est pas mercredi demain on est mardi* (J, sous-corpus 10)

En français québécois, le FF est majoritairement représenté dans les contextes négatifs, à des taux qui se situent entre 92,2 % et 100 % (Deshaies et Laforge, 1981; Zimmer, 1994; Wagner et Sankoff, 2011). Toutefois, en français ontarien, le FF est représenté dans des proportions qui ne permettent pas que le contexte négatif soit qualifié de quasi exclusif sur le choix du FF, soit à un taux de 74,8 %, en 1978 (Corpus Mougeon et Beniak, Grimm et Nadasdi, 2011), et de 79 % à Hawkesbury, en 2005 (Grimm, 2015). L'étude de Grimm (2015) est la seule à s'attarder à des données du

²⁶ Il est à noter que le « ne » de négation est rare en français québécois (Sankoff et Vincent, 1977; Martineau et Mougeon, 2003).

21^e siècle²⁷. Il est alors à se demander si les données du CFPQ, aussi du 21^e siècle, vont dans le même sens.

Par rapport au FP, toujours dans les contextes négatifs, les taux varient de 0 % à 7,8 % en français québécois (Deshaies et Laforge, 1981; Zimmer, 1994; Wagner et Sankoff, 2011). En français ontarien, les taux sont plus élevés, soit de 25,2 %, en 1978 (Grimm et Nadasdi, 2011) et de 21 % à Hawkesbury, en 2005 (Grimm, 2015). Encore une fois, il est à se demander si les données du CFPQ suivent la tendance ontarienne identifiée à l'aide de données récentes ou si elles correspondent toujours à la tendance québécoise du siècle dernier. L'augmentation du FP en contexte négatif peut constituer la prochaine étape dans le changement en cours.

En ce qui concerne les contextes affirmatifs, les taux de FP y sont généralement élevés, soit entre 84 % et 99,5 %, et ce, peu importe qu'il soit question de français québécois ou ontarien. Il en est de même pour le FF, les taux se situant entre 0,5 % et 13,6 %.

Quant au PDF, très peu d'études incluent cette troisième variante. Si Poplack et Dion (2009) tentent sans succès de l'inclure dans leur analyse statistique en raison d'un faible taux d'emploi, Poplack et Turpin (1999) et Grimm (2015) réussissent à le faire. Lorsqu'il est question de Hawkesbury, en 2005, le PDF représente 15 % des données dans les contextes affirmatifs (Grimm, 2015). De plus, il n'est pas du tout représenté dans les contextes négatifs. L'exemple (18) précédent confirme que cette variante est bien utilisée par les locuteurs du CFPQ dans ce contexte. Toutefois, étant donné la distribution du PDF, dans son étude, Grimm (2015) ne peut tester l'effet de la polarité sur cette variante, ce que peuvent faire Poplack et Turpin (1999). En effet, ces dernières

²⁷ Poplack (2015) a publié une étude sur des données de 2005 concernant, entre autres, l'utilisation du FF et du FP chez des adolescents et leurs enseignants dans la région de Gatineau. Toutefois, la rédaction de ce mémoire était déjà commencée au moment de sa parution.

déterminent que la polarité n'a pas une influence significative sur le choix du PDF, en français d'Ottawa-Hull.

2.5.2 Distance de la référence temporelle au futur

La distance temporelle se mesure, sur l'axe du temps, à partir du point perspectif (P) jusqu'au point de l'évènement (E) (Reichenbach, 1947; Helland, 1995). Poplack et Dion (2009) montrent que cette contrainte n'a qu'un très faible effet, en français québécois. Néanmoins, elle est la première contrainte en importance dans certaines communautés de français acadien (King et Nadasdi, 2003; Comeau, 2015; Chiasson-Léger, 2017). Même si elle est réputée avoir un faible effet sur le choix des variantes, en français laurentien, la distance de la référence temporelle au futur est retenue dans le but d'en comparer les résultats avec ceux d'autres variétés de français.

De plus, cette contrainte a beaucoup évolué, depuis les premières analyses sur le futur. Au départ, il a été question de distance proximale et de distance non proximale (Blondeau, 2006). Cette distinction est plutôt arbitraire, mais c'est en raison de la répartition des données de leurs études que Poplack et Turpin (1999), de même que King et Nadasdi (2003) n'ont d'autres choix que de l'appliquer. Tout de même, en français laurentien, selon les résultats de Poplack et Turpin (1999), la distance proximale est réputée favoriser le FP et le FF, alors que la distance non proximale est réputée favoriser le PDF. Aussi, il est attendu que la distance temporelle ne joue qu'un petit rôle dans le choix des variantes.

Par ailleurs, King et Nadasdi (2003), dans leur étude sur le français acadien, détaillent davantage les facteurs de distance de la référence temporelle, soit en distinguant les

évènements qui seront réalisés « dans moins d'une heure » et « dans plus d'une semaine ». Comeau (2015), aussi en français acadien, raffine encore davantage les facteurs, en ajoutant « dans moins d'une minute » à la catégorisation de la distance de la référence temporelle proximale. Les exemples (19) à (25) montrent, dans l'ordre, les évènements qui auront lieu « dans moins d'une minute », « dans moins d'une heure », « dans moins d'une journée », « dans moins d'une semaine », « dans moins d'un mois », « dans moins d'un an » et « dans plus d'un an ». Les exemples (26) et (27) présentent une référence de la distance temporelle « continue » et « indéterminée ».

- (19) *Je **vais dire** quelque chose qui va probablement m'attirer des roches (dit en riant) de des deux bords en même temps mais t'sais (.) j-j'aime pas le hockey* (G, sous-corpus 9)
- (20) *On **arrive** à une demi-heure [d'enregistrement] de faite* (cette marque de 30 minutes sera atteinte dans plus d'une minute, mais moins de 10 minutes) (M, sous-corpus 12)
- (21) *Le Canadien ont gagné (.) ils **jouent** ce soir* (D, sous-corpus 3)
- (22) *Elle **va avoir** neuf mois cette semaine* (JN, sous-corpus 28)
- (23) *Heille on **pogne** Pâques là dans deux semaines* (S, sous-corpus 23)
- (24) *Dans trois mois il **va être** syndiqué* (É, sous-corpus 16)
- (25) *Dans cent ans ça **va paRAître*** (M, sous-corpus 12)
- (26) *C'est fini on **déménage** pas* (H, sous-corpus 11)
- (27) *Ce coffret-là je **vas** l'**acheter** c'est aussi simple que ça* (J, sous-corpus 6)

2.5.3 Locution adverbiale temporelle

Il a été démontré que l'absence et la présence d'une locution adverbiale temporelle, spécifique ou non spécifique, dans la proposition où une occurrence de la variable a

lieu, ont un effet sur le choix des variantes, en français laurentien (Emirikian et Sankoff, 1985; Poplack et Turpin, 1999; Grimm, 2015). Les locutions adverbiales temporelles spécifiques, comme en (28) incluent, par exemple, « le 24 avril », « à soixante ans », « cet après-midi », « demain », etc., alors que les locutions adverbiales temporelles non spécifiques, comme en (29), sont plutôt du type « bientôt », « tantôt », « dans quelques semaines », « la prochaine fois », etc.

(28) *Mercredi il va faire à peu près zéro degré là* (L, sous-corpus 1)

(29) *Je vas avoir une semaine de vacances bientôt là* (J, sous-corpus 12)

Plus particulièrement, Poplack et Turpin (1999) déterminent que la présence d'une locution adverbiale temporelle non spécifique favorise le FF, alors que l'absence de locution adverbiale temporelle, comme en (30), favorise le FP. Comeau (2015) détermine que tel est aussi le cas en français acadien de la Baie Sainte-Marie, mais dans une moindre mesure. Il est supposé que, pour les locuteurs du CFPQ, ce soit toujours le cas.

(30) *Je vas commencer par le négatif pis je vas finir par le positif*

(S, sous-corpus 28)

2.5.4 Contingence

Cette contrainte est inspirée de l'étude de Wagner et Sankoff (2011), bien qu'elles ne soient pas les premières à l'étudier (Deshaies et Laforge, 1981; Poplack et Turpin, 1999; King et Nadasdi, 2003; Blondeau, 2006). Toutefois, pour l'analyse, c'est la définition de la contingence de Fleischman (1982, p. 20, citée dans Blondeau, 2006,

p. 90)²⁸ qui est retenue, soit qu'« un évènement contingent tributaire de l'accomplissement de certaines conditions se distinguerait d'un évènement dont on assume l'occurrence éventuelle ou qui est tenu pour acquis. » Autrement formulé, un évènement qui dépend de la réalisation préalable d'une condition est contingent, alors qu'un évènement qui ne dépend pas de la réalisation d'une condition ne l'est pas.

La contingence se décline sous plusieurs formes. En français québécois, la contingence en « si » sélectionne, en 1981, le FP à un taux de 94,3 % (Deshaies et Laforge, 1981). Le FP peut avoir progressé dans ce contexte, mais il est à noter que seul le taux d'utilisation des jeunes du CFPQ peut être comparé à celui de l'étude de Deshaies et Laforge (1981), étant donné que celle-ci, comme il a été mentionné précédemment, ne concerne que des adolescents.

Dans le cas de l'exemple (31), la proposition principale « Tu vas avoir de la misère » constitue l'évènement qui dépend de la réalisation préalable de la condition de la proposition subordonnée « si on parle les quatre ensemble ». C'est aussi le cas de l'exemple (32), où l'apodose « je te parle plus » dépend de la réalisation préalable de la condition de la protase « si tu me fais ça à ma fête M ». D'ailleurs, la contingence déclenchée par « si » fait partie de la proposition subordonnée et elle n'y admet pas la variation, qu'elle soit après la proposition principale, comme en (31), ou dans une protase, comme en (32). Pour les occurrences soumises à la contingence en « si », le contexte variable se trouve toujours dans la proposition principale, que celle-ci apparaissent avant la subordonnée, comme en (31), ou qu'elle constitue l'apodose, comme en (32). Pour l'analyse, les occurrences soumises à la contingence en « si » sont

²⁸ Toutes les propositions en « si » ne sont pas nécessairement porteuses de contingence (Fintel, 2011). Toutefois, toutes les propositions en « si » du CFPQ dont une occurrence retenue dans les données pour l'analyse apparaît le sont.

catégorisées en deux groupes, soit celles qui se trouvent dans la proposition principale, comme en (31), et celles qui se trouvent dans l'apodose, comme en (32).

(31) *Tu vas avoir de la misère là hein si on parle les quatre ensembles*

(M, sous-corpus 5)

(32) *Si tu me fais ça à ma fête M je te parle plus (D, sous-corpus 3)*

À l'instar de la contingence en « si », la contingence déclenchée par « quand » fait partie de la proposition subordonnée, que celle-ci soit après la proposition principale, comme en (33) et (34), ou qu'elle constitue la protase, comme en (35) et (36). Comme la contingence en « si », elle admet la variation dans la proposition principale qu'elle accompagne, que celle-ci apparaisse avant la proposition subordonnée, comme en (33) et (34), ou qu'elle constitue l'apodose, comme en (35) et (36). Toutefois, la différence entre les deux réside dans le fait que la contingence déclenchée par « quand » admette aussi la variation dans la proposition subordonnée dans laquelle elle apparaît, comme le montre l'exemple (37). Les occurrences soumises à ce type de contingence se distinguent en quatre catégories, soit celles qui apparaissent dans une proposition principale, comme en (33), dans une proposition subordonnée, comme en (34), dans une protase, comme en (35), et dans une apodose, comme en (36).

(33) *Je sais ce qu'on va faire euh aux Fêtes quand tu vas revenir*

(J, sous-corpus 6)

(34) *Je sais ce qu'on va faire euh aux Fêtes quand tu vas revenir*

(J, sous-corpus 6)

(35) *Quand on va avoir des résultats on va savoir vraiment t'sais s'il a s'il a dégradé (B, sous-corpus 7)*

(36) *Quand on va avoir des résultats on va savoir vraiment t'sais s'il a s'il a dégradé (B, sous-corpus 7)*

- (37) *C'est correct quand il va être bébé là il s'en **rendra pas compte** je **commencerai quand il sera né là*** (J, sous-corpus 10)

Un troisième type de contingence peut avoir un effet sur le choix des variantes : la contingence en « mais que ». Celle-ci s'apparente à la contingence en « quand », en ce sens que la condition émise est temporelle, mais son comportement est plutôt celui de la contingence en « si ». Comme cette dernière, la contingence déclenchée par « mais que » fait partie de la proposition subordonnée et admet la variation uniquement dans la proposition principale qu'elle accompagne, que celle-ci soit avant la subordonnée, comme en (38), ou qu'elle constitue l'apodose, comme en (39). Il est à noter que la contingence en « mais que » sélectionne le subjonctif dans la proposition dans laquelle elle apparaît.

- (38) *M'as **empailler** Daisy mais qu'elle soit morte* (J, sous-corpus 6)
 (39) *Mais qu'on soit vieux on va **traverser l'autre bord*** (N, sous-corpus 8)

Il est à noter que d'autres types de contingence, par exemple en « tant que », comme en (40), peuvent avoir un effet sur le choix des variantes. Finalement, les événements non contingents, comme en (41), sont aussi pris en compte dans l'analyse.

- (40) *Tant que t'auras pas décidé tu vas **être malheureux de même là***
 (E, sous-corpus 16)
 (41) *Je **vas avoir** seize ans avant C* (D, sous-corpus 3)

2.5.5 Certitude

Le fait qu'un évènement soit certain, comme en (42), ou incertain, comme en (43), peut avoir un effet sur le choix de la variante. Il est à noter que c'est la certitude des locuteurs quant à l'issue des évènements qui est mesurée, et non celle de la chercheuse. Par conséquent, cette contrainte demeure subjective.

(42) *Il va être papa au mois de novembre* (E, sous-corpus 16)

(43) *Aujourd'hui ben on a trois arrière-petits-enfants j'espère qu'il va en avoir d'autres* (M, sous-corpus 11)

Poplack et Turpin (1999), dans leur étude sur le français d'Ottawa-Hull, indiquent que les évènements certains ont un effet sur le choix du PDF. Par conséquent, ils sont réputés avoir un effet sur cette variante pour les locuteurs du CFPQ. Il est aussi montré que la certitude avait un effet sur le choix de la variante dans d'autres variétés de français. En effet, King et Nadasdi (2003) notent que, dans certaines communautés de français acadien, les évènements certains favorisent le FP, alors que les évènements incertains favorisent le FF. Il est à noter que King et Nadasdi (2003) n'ont pas inclus le PDF dans leur analyse et ce résultat peut être la conséquence de cette différence méthodologique.

Dans le cas de l'étude de Poplack et Turpin (1999), elles ne parlent pas de certitude. Elles font plutôt une distinction entre la distance temporelle et l'imminence. Étant donné que les occurrences avec une distance temporelle proximale sont imminentes et celles avec une distance temporelle distale, non imminentes, cela pourrait paraître étonnant. Ce choix est toutefois justifié par la définition de l'imminence adoptée par les chercheuses, soit celle de la certitude. Autrement formulé, selon Poplack et

Turpin (1999), les occurrences qui présentent une distance temporelle proximale sont réputées être certaines, alors que celles qui présentent une distance temporelle non proximale sont réputées être incertaines.

Dans le cas de Wagner et Sankoff (2011), les chercheuses font un amalgame entre certitude et imminence. Selon elles, il est clair qu'un évènement dont la réalisation est imminente (distance de la référence temporelle proximale) est beaucoup plus certain qu'un évènement dont la distance de la référence temporelle n'est pas imminente. Pourtant, il semble que seule la première partie de cette affirmation soit vraie : un évènement dont la réalisation est proche est probablement certain. Toutefois, le fait que la distance de la référence temporelle soit éloignée n'indique pas nécessairement que l'évènement concerné soit incertain.

Étant donné que la distance de la référence temporelle permet de distinguer les évènements imminents de ceux qui ne le sont pas et que la certitude permet de vérifier que l'issue de l'évènement est certaine ou non, l'imminence ne fera pas l'objet d'une analyse.

2.5.6 Contexte verbal

Le contexte verbal concerne le type de verbe qui est réalisé dans l'occurrence analysée. Cette contrainte, plus particulièrement la catégorie des verbes de parole, où l'acte de parole est impliqué, est tirée de l'étude de Sankoff et Thibault (2011) sur « m'as » (contraction de « moi » et « vas »), dans leur étude sur la première personne du singulier au FP. Comme « je vais » et « je vas », « m'as » est une variante de la première personne du singulier, lorsqu'il est uniquement question de FP. Sankoff et

Thibault (2011) font état d'un lien entre les verbes de parole (« dire », « parler », etc.) et « m'as ». Elles associent aussi cette forme à l'imminence, c'est-à-dire à une distance temporelle proximale. Il est à noter que si cette étude porte bien sur l'expression de la référence temporelle au futur, elle ne concerne que les formes de la première personne du singulier au FP. Aussi, Mougeon et Beniak (1991), dans leur étude sur le français ontarien, font état d'un lien entre « m'as » et le fait d'appartenir à une classe sociale de niveau inférieur. Toutefois, la présente analyse ne cherche pas à reproduire ce résultat, la classe sociale des locuteurs étant inconnue. De plus, il aurait fallu limiter cette analyse à la première personne du singulier au FP, seul contexte où « m'as » peut être réalisé, ce qui ne correspond pas à l'objectif principal du présent mémoire.

En plus des verbes de parole, une attention particulière est portée sur les verbes de mouvement (« reculer », « arriver », etc.). Sankoff et Thibault (2011, p. 346) établissent que « m'as » « n'indique jamais un déplacement physique dans le but d'accomplir quelque chose ». Il est possible que tel soit le cas pour le corpus qu'elles ont analysé. Toutefois, il est possible de relever des occurrences de « m'as » dans les données du CFPQ avec des verbes de mouvement, comme le montre l'exemple (44). Cela pourrait vouloir dire que le FP progresse au point où il est maintenant réalisé dans un contexte qui, au départ, n'est pas le sien.

(44) *J'ai dit • « m'as y aller en vacances avec toi on va partir tous les deux (.) on va prendre une semaine » (L, sous-corpus 5)²⁹*

Il semble important de souligner que le verbe « aller » peut être réalisé comme verbe de mouvement, comme le montre l'exemple (44) précédent, mais que plusieurs

²⁹ Dans cet exemple, le symbole « • » signifie le début d'un discours rapporté, comme il est stipulé dans la convention de transcription du CFPQ.

chercheurs excluent les occurrences de ce type de leur analyse (Poplack et Turpin, 1999; Grimm, 2007; 2015; Grimm et Nadasdi, 2011; Wagner et Sankoff, 2011). Toutefois, les arguments avancés pour justifier son exclusion ne sont pas convaincants. Alors que certains chercheurs n'expliquent pas du tout pourquoi ils excluent ce type d'occurrence (Poplack et Turpin, 1999; Wagner et Sankoff, 2011; Chiasson-Léger, 2017), Grimm (2015, p. 223), pour sa part, souligne que c'est parce qu'il est difficile de distinguer les occurrences de mouvements spatiaux de celles qui expriment une référence temporelle au futur. Selon cette affirmation, il semble que les deux fonctions soient incompatibles.

Il est à noter que certains chercheurs (Italia, 2011; Roberts, 2014, Grimm, 2015) indiquent que le FP est originellement utilisé uniquement comme verbe de mouvement, avant d'être grammaticalisé comme variante de l'expression de la référence temporelle au futur. Sans que ce soit mentionné explicitement, cela peut être la raison qui mène les chercheurs à exclure de leur analyse les occurrences réalisées avec « aller » comme verbe de mouvement. Toutefois, cela ne semble pas être une raison acceptable, dans la mesure où cette grammaticalisation est attestée depuis, au moins, le 16^e siècle (Roberts, 2014). De plus, étant donné qu'un mouvement spatial peut tout à fait avoir lieu dans le futur et que ce contexte admet la variation, comme le montrent les exemples (45), (46) et (47), son exclusion semble injustifiée. Dans l'analyse, les occurrences de ce type sont prises en compte et identifiées comme telles. Évidemment, les occurrences du verbe « aller » qui n'expriment pas de référence temporelle au futur ou qui expriment une action en cours sont exclues de l'analyse.

(45) *Je suis pas certain je pense je **vas aller** à Sherbrooke après-midi*

(A, sous-corpus 4)

(46) *On **ira** en acheter tantôt là (I, sous-corpus 30)*

(47) *Elle s'en **va** là en mars (E, sous-corpus 8)*

Si Grimm (2015) explique pourquoi il exclut les occurrences de mouvement spatial, il omet toutefois d'indiquer ce qu'est un mouvement spatial. D'autres (Poplack et Turpin, 1999; Roberts, 2010; 2014; Grimm et Nadasdi, 2011; Grimm, 2010) mentionnent seulement « aller » comme verbe de mouvement parmi les exclusions appliquées à leurs données, sans, encore une fois, expliquer ce qu'ils entendent par verbe de mouvement. De plus, pour ces chercheurs, il n'est pas question des autres verbes de mouvement, réalisés avec d'autres verbes. Grimm (2007), quant à lui, exclut tous les mouvements spatiaux, réalisés avec « aller » ou non, et fait référence aux verbes utilisés pour donner des indications géographiques, par exemple lorsque quelqu'un demande son chemin. Les seuls à inclure les verbes de mouvement dans leur analyse du futur (en anglais québécois) sont Torres Cacoullos et Walker (2009), mais ils n'expliquent pas non plus ce qu'est un verbe de ce type. Ils mentionnent seulement que les deux verbes de mouvement les plus utilisés dans leur étude sont « go » et « come ». En ce qui concerne la définition des verbes de mouvement retenue dans le présent mémoire, elle découle des exemples présentés dans les études consultées, bien que la plupart des chercheurs excluent ce type de verbe de leur analyse. Un verbe de mouvement en est un qui implique un déplacement de l'agent d'un point A à un point B, tel que représenté par les arguments du verbe³⁰.

2.6 Descriptions de la contrainte psychologique

Un autre type de contrainte peut avoir un effet sur le choix des variantes : une contrainte psychologique. Cette dernière n'est ni entièrement linguistique, ni entièrement sociale.

³⁰ Cette définition est inspirée de Bouchard (1993), où c'est le contexte qui détermine l'usage du verbe. Le lecteur peut aussi consulter la section 3.6.6 *Contexte verbal* pour davantage d'informations sur la manière de déterminer le type de verbe.

À ce jour, seul Roberts (2010, 2014) inclut ce type de contrainte dans ses analyses sur le français hexagonal et martiniquais, pour la variable à l'étude.

2.6.1 Effet d'amorce

Deux définitions de l'effet d'amorce ressortent de la littérature. Selon Roberts (2014), l'effet d'amorce peut se produire entre un locuteur et son interlocuteur. Selon cette vision de la structure de l'amorce, c'est le choix d'une variante par un locuteur, dans un premier tour de parole, qui a une influence sur le choix de cette même variante, dans un second tour de parole, celui de son interlocuteur, comme dans l'exemple (48).

(48) Conversation entre S et M (sous-corpus 2)

S : *Heille pis c'est c'est c'est à soir* (inaud.) *Dunnigan* (en s'adressant à M)

M : *Oui oui c'est à soir* (RIRE)

Il est à noter que Roberts (2010, 2014) exclut ce type d'amorce de ses analyses sur le français hexagonal et martiniquais. Cette définition de l'amorce semble convenir davantage aux conversations entre deux locuteurs, structurées de manière à ce qu'un des deux se charge de questionner l'autre. Étant donné que les conversations du CFPQ ont lieu entre trois ou quatre locuteurs qui se connaissent et que la personne chargée de les superviser n'intervient que très peu, elles ne respectent généralement pas cette structure. Par conséquent, cette définition peut difficilement s'y appliquer.

Dans ces conditions, c'est la définition de l'amorce de Tamminga (2014) qui est retenue pour l'analyse, à savoir que l'amorce est intrinsèque au locuteur et qu'elle se

définit en tant que « persistance » dans le discours d'un locuteur donné. Cette persistance n'a pas lieu dans un discours entre deux locuteurs, mais bien dans celui d'un seul locuteur, comme le montre l'exemple (49). C'est aussi cette structure de l'amorce qui est retenue par Roberts (2010).

- (49) *Ben là supposément qu'il va avoir ses traitements toutes les trois semaines fait que ça veut dire quand il va partir il va avoir un traitement [...]*
(F, sous-corpus 6)

2.7 Description des contraintes sociales

Les différentes contraintes sociales retenues pour l'analyse sont celles qui sont détaillées dans le CFPQ. Elles correspondent à celles qui sont généralement testées dans les analyses variationnistes, soit l'âge, le sexe, le niveau de scolarité et le type d'emploi des locuteurs. Le statut socio-économique peut aussi être une contrainte qui influence le choix des variantes. Toutefois, il est difficile de le déterminer selon les données disponibles. Il est à noter que les hypothèses qui sont émises découlent des études antérieures consultées et des particularités du CFPQ et de la communauté étudiée.

2.7.1 Âge

Comme il est mentionné précédemment, l'âge³¹, en français laurentien, est réputé être une contrainte déterminante sur le choix des variantes. Elle est la principale mesure des changements linguistiques, lorsqu'il est question d'interprétation en temps apparent (Labov, 1966/1976). Par exemple, les plus jeunes sont ceux qui présentent des taux d'utilisation de FP plus élevés que ceux des autres groupes de locuteurs plus âgés. C'est le cas dans les études de Emirkanian et Sankoff (1985), Zimmer (1994) et Blondeau (2006), en français québécois, qu'il s'agisse d'études en temps apparent, pour les deux premières, ou de suivi de cohorte, pour la troisième. Il semble que ce soit aussi le cas en français d'Ottawa-Hull, où Poplack et Turpin (1999) déterminent que les 15-34 ans favorisent le plus le FP³². Par ailleurs, elles déterminent aussi que l'âge n'a pas d'effet significatif sur le choix du PDF.

En ce qui concerne les locuteurs les plus âgés, ils sont ceux qui utilisent le plus le FF dans les études de Emirkanian et Sankoff (1985) et de Zimmer (1994), mais pas dans celle de Blondeau (2006), où le taux de FF est 1 % plus élevé chez les locuteurs d'âge moyen (23 % de taux d'utilisation du FF), par rapport aux locuteurs les plus âgés (22 % de taux d'utilisation de FF). Cette différence est probablement le résultat des méthodes employées par les chercheurs mentionnés précédemment.

³¹ Pour davantage d'informations sur les tranches d'âge représentées dans les données extraites, le lecteur peut consulter la section 3.4 *Sous-corpus retenus aux fins de l'analyse*.

³² Poplack et Turpin (1999) ne présentent pas le taux d'utilisation des variantes, seulement les poids relatifs qui leur sont attribués.

2.7.2 Sexe

Comme l'âge, le sexe³³ est aussi impliqué dans les changements linguistiques. Par conséquent, l'utilisation des variantes par les hommes et les femmes est analysée. Selon les principes de Labov (1990) sur les changements en cours, les femmes sont généralement les porteuses du changement linguistique. Cependant, en français québécois, il semble que les femmes soient celles qui utilisent le plus le FF, la variante la moins utilisée, et qui en font la rétention (Zimmer, 1994). En français ontarien, ce sont les hommes qui présentent le taux d'utilisation de FF le plus élevé (Grimm et Nadasdi, 2011). Toutefois, au-delà des taux d'utilisation, le sexe n'a pas d'effet significatif sur le choix des variantes dans les études de Poplack et Turpin (1999), Wagner et Sankoff (2011) et Grimm (2015).

2.7.3 Niveau de scolarité

Seules Poplack et Turpin (1999) testent l'effet du niveau de scolarité des locuteurs sur le choix des variantes. Elles concluent que cette contrainte n'a pas d'effet sur le choix des trois variantes à l'étude. Il est à noter qu'elles ne testent, toutefois, que les niveaux de scolarité primaire, secondaire et collégial. Il est possible que les résultats soient différents lorsque les locuteurs ont un niveau de scolarité plus élevé, par exemple universitaire.

³³ Pour davantage d'informations sur la répartition des locuteurs selon leur sexe dans les données extraites, le lecteur peut consulter la section 3.4 *Sous-corpus retenus aux fins de l'analyse*.

2.7.4 Type d'emploi

Encore une fois, seules Poplack et Turpin (1999) testent l'effet du type d'emploi des locuteurs sur le choix des variantes. Lorsqu'ils sont catégorisés selon qu'ils occupent un emploi spécialisé (*skilled*), non spécialisé (*unskilled*), au service à la clientèle (*sales and service*) et professionnel (*professional*), aucun de ces types d'emploi n'a d'effet significatif sur le choix des trois variantes à l'étude (Poplack et Turpin, 1999).

2.7.5 Lieu d'entrevue

Le lieu où les entrevues ont lieu, c'est-à-dire l'endroit physique où les locuteurs sont enregistrés, n'est jamais mentionné dans les études antérieures. Généralement, il est question du lieu d'origine des locuteurs, beaucoup plus pertinents que les lieux où les entrevues ont été enregistrées. De plus, aucune étude antérieure ne concerne les lieux où les entrevues du CFPQ ont lieu. Par conséquent, aucun résultat ne peut être présenté par rapport à ceux-ci.

2.8 Résultats antérieurs : trois tendances identifiées

Après l'exploration des résultats obtenus dans les études antérieures, trois tendances, en français laurentien, sont identifiées.

2.8.1 Déclin du FF au profit du FP

Les études le confirment depuis des années : la tendance communautaire observée, en français laurentien, indique que le FF est de moins en moins utilisé et qu'il est peu à peu remplacé par le FP (Emirikian et Sankoff, 1985; Zimmer, 1994; Blondeau, 2006; Poplack et Dion, 2009). Zimmer (1994) rapporte qu'à Montréal, en 1971, le taux d'utilisation du FF, par rapport à celui du FP, sans égard au contexte, est de 21 %, alors qu'en 1984, il passe à 16,7 %. Vraisemblablement, ce taux doit avoir chuté davantage. Bien entendu, les locuteurs du CFPQ ne proviennent pas de la région de Montréal, mais d'autres régions administratives du Québec. Dans cette perspective québécoise, si le FF est toujours productif, chez les locuteurs du CFPQ, dans quelle mesure l'est-il? L'analyse fournit des résultats qui sont comparés à ceux obtenus dans d'autres communautés de français québécois et dans d'autres variétés de français laurentien. Elle permet, entre autres, de montrer si le taux du FF diminue encore par rapport à celui du FP.

2.8.2 Diminution de l'utilisation du FF en contexte négatif

Le FP continue de progresser : il est de plus en plus présent, et ce, même dans le contexte négatif (Grimm, 2010; 2015), qui était, autrefois, quasi catégorique sur le choix du FF (Emirikian et Sankoff, 1985; Zimmer, 1994). Cette progression est également remarquée en français ontarien (Grimm, 2010; 2015). Cela semble indiquer que le FF soit aussi en déclin dans ce contexte. Étant donné que les français québécois et ontarien font partie du français laurentien, le FF diminue-t-il, dans ce contexte, pour les locuteurs du CFPQ?

2.8.3 Augmentation de l'utilisation du FF avec l'âge

Contrairement à la tendance communautaire, qui veut que le FF soit peu à peu remplacé par le FP (Blondeau, 2006; Emirkanian et Sankoff, 1985; Zimmer, 1994), le taux d'utilisation du FF de certains locuteurs de français laurentien, en vieillissant, augmente (Wagner et Sankoff, 2011). Wagner et Sankoff (2011) l'attribuent à un phénomène de gradation d'âge qui est lié à l'entrée des locuteurs sur le marché du travail. Aussi, bien que ce phénomène, qu'elles nomment *retrograde change*, soit reconnu, cela n'est pas suffisant pour contrer la tendance communautaire. La gradation d'âge décrite par Wagner et Sankoff (2011), en français québécois, est un phénomène récurrent, qui se produit chaque génération. Ce n'est pas une tendance communautaire. Aussi, il importe de remarquer que cette augmentation de l'utilisation de FF s'observe uniquement lorsque ce sont les contextes affirmatifs qui sont analysés³⁴.

Il est à noter que l'étude de Wagner et Sankoff (2011) est de type « suivi de cohorte ». Le suivi de cohorte est une étude longitudinale qui permet l'interprétation en temps réel. Elle se penche sur les données de mêmes locuteurs à plus d'une période. Elle découle de l'approche en temps réel, qui est idéale pour confirmer si une variable est stable ou s'il y a changement en cours. Cependant, les coûts reliés à ce type d'étude sont très élevés, tant en temps qu'en ressources financières (Bayley, 2003), d'où la rareté d'études de ce type.

Toutefois, il est impossible d'explorer cet angle, en raison de la méthode utilisée dans la présente analyse, qui découle des données disponibles, soit l'interprétation en temps apparent (Labov, 1966/1976), qui sert à dégager les grandes tendances. Elle est bien

³⁴ Le taux de FP dans des énoncés à polarité négative était trop bas dans l'étude de Wagner et Sankoff (2011) pour permettre l'inclusion de cette contrainte.

moins coûteuse que l'interprétation en temps réel et représente une alternative valide (Bailey, 2003). L'approche en temps apparent permet d'étudier les changements linguistiques par l'observation de différentes générations de locuteurs au sein d'une étude synchronique. Par exemple, il est possible de comparer l'utilisation des variantes entre les locuteurs du CFPQ les plus jeunes et les plus âgés.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

3.1 Introduction

Dans un premier temps, le CFPQ, dont les données proviennent, fait l'objet d'une description générale. Les différents sous-corpus retenus aux fins de l'analyse et la méthode utilisée pour l'extraction des données sont aussi décrits. Dans un second temps, la méthodologie relative à l'élaboration (codage) des groupes de contraintes linguistiques, psychologiques et sociales est présentée. Enfin, afin de bien cerner le domaine d'application de la variable à l'étude, il importe aussi de définir plusieurs exclusions qui doivent être appliquées aux données. La méthode utilisée pour l'analyse et l'outil pour traiter les données sont aussi présentés en détail.

3.2 Description générale du corpus

Le CFPQ contient, à ce jour, 30 sous-corpus de transcriptions de français parlé spontané, qui inclut un total de 688 542 mots³⁵. Les entrevues concernent 109 locuteurs, 60 femmes et 49 hommes, âgés de 15 à 95 ans. Les entrevues constituent environ 45 heures d'enregistrement audiovisuel, c'est-à-dire environ 1 h 30 par groupes de trois ou quatre locuteurs. Un assistant-étudiant connu des locuteurs est présent pour procéder à l'enregistrement et il intervient généralement peu. Les

³⁵ Comme l'indiquent les concepteurs du CFPQ sur la page d'accueil du corpus (mise à jour du 3 février 2016).

sujets des entrevues peuvent être suggérés par l'assistant-étudiant au début de l'entrevue, mais, la plupart du temps, ils sont amenés spontanément par les locuteurs. La transcription des entrevues, présentée sous format PDF³⁶, fait l'objet d'une convention.

3.3 Utilité du corpus

Lors de l'élaboration du corpus, les concepteurs du CFPQ se sont concentrés sur trois dimensions. La dimension verbale se traduit par des entrevues de français parlé spontané et informel. La dimension paraverbale concerne les éléments prosodiques (pause, débit, accentuation, allongement, intonation) et vocaux (rires, soupirs, etc.). La dimension gestuelle inclut les éléments quasi linguistiques (applaudissements), référentiels (imitation) et expressifs (grimaces).

La dimension verbale spontanée et informelle est essentielle à la recension des données vernaculaires nécessaires à l'analyse variationniste. La dimension paraverbale, quant à elle, permet d'identifier les occurrences bafouillées, hésitantes et interrompues. La dimension gestuelle est aussi importante. Par exemple, elle permet de déterminer les énoncés qui présentent des événements en cours (référence temporelle au futur partielle mentionnée précédemment).

³⁶Les transcriptions du CFPQ sont disponibles à l'adresse suivante : <https://recherche.flsh.usherbrooke.ca/cfpq/index.php/site/projet>.

3.4 Sous-corpus retenus aux fins de l'analyse

Sur un total de 30 sous-corpus disponibles, 16 ont été analysés. Ces 16 sous-corpus sont choisis en fonction du nombre, du sexe et de l'âge des locuteurs afin d'assurer une représentation sociale optimale de ceux-ci. Les 16 sous-corpus analysés concernent 62 locuteurs, soit 30 hommes et 32 femmes. Ceux-ci sont répartis, par les concepteurs du CFPQ, dans 15 catégories d'âge, divisées selon un intervalle de cinq ans. Chaque catégorie est représentée par un sous-corpus, à l'exception des 76-80 ans, qui n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement. Ces tranches d'âge sont ensuite regroupées pour former trois grandes catégories, soit une catégorie pour le premier groupe d'âge, qui concerne les locuteurs les plus jeunes, soit de 15 à 35 ans, pour le deuxième groupe d'âge, qui concerne les locuteurs de 36 à 60 ans, et pour le troisième groupe d'âge, qui concerne des locuteurs plus âgés, soit de 61 ans et plus. Les tableaux 3.1, 3.2 et 3.3 montrent, dans l'ordre, les sous-corpus retenus selon le nombre, le sexe et l'âge des locuteurs.

Tableau 3.1 Premier groupe d'âge

Âge	Sous-corpus	Femmes	Hommes	Total
15-20	Sous-corpus 3	4	-	4
	Sous-corpus 9	-	4	4
21-25	Sous-corpus 10	2	2	4
26-30	Sous-corpus 2	2	2	4
31-35	Sous-corpus 16	3	-	3
	Sous-corpus 28	1	2	3
Total	6	12	10	22

Tableau 3.2 Deuxième groupe d'âge

Âge	Sous-corpus	Femmes	Hommes	Total
36-40	Sous-corpus 7	2	2	4
41-45	Sous-corpus 6	2	2	4
46-50	Sous-corpus 23	2	2	4
51-55	Sous-corpus 1	2	2	4
56-60	Sous-corpus 5	2	2	4
Total	5	10	10	20

Tableau 3.3 Troisième groupe d'âge

Âge	Sous-corpus	Femmes	Hommes	Total
61-65	Sous-corpus 12	2	2	4
66-70	Sous-corpus 29	2	2	4
71-75	Sous-corpus 8	2	2	4
76-80 ³⁷	-	-	-	-
81-85	Sous-corpus 4	2	2	4
86 et plus	Sous-corpus 11	2	2	4
Total	5	10	10	20

3.5 Méthode d'extraction des données

Bien que l'outil de recherche du CFPQ soit performant, convivial et intuitif, il ne permet pas l'extraction de toutes les occurrences qui présentent une référence temporelle au futur. Ces dernières sont présentes sous un trop grand nombre de formes pour qu'il soit efficace. Par exemple, l'outil de recherche du CFPQ ne fait pas de distinction entre une occurrence au présent de l'indicatif d'une autre au PDF. Pour pallier cette difficulté, la transcription des entrevues, disponibles en format PDF, est dépouillée de manière conventionnelle, c'est-à-dire lue en entier, sans utiliser l'outil de recherche.

³⁷ Aucune donnée disponible pour cette tranche d'âge.

Une première lecture des sous-corpus choisis est effectuée pour repérer les occurrences à extraire. Chacune de ces occurrences fait l'objet d'un test où la variante est remplacée par les deux autres pour s'assurer que le contexte soit bel et bien variable. Ensuite, une première analyse est réalisée et celle-ci permet de classer les occurrences selon les différents groupes de contraintes retenus, soit ceux mentionnés au chapitre II. Une deuxième lecture est exécutée pour vérifier qu'aucune occurrence n'a échappé à la première lecture. Elle permet aussi de réviser l'analyse appliquée aux données extraites lors de la première lecture, pour s'assurer de sa justesse.

3.6 Codage des contraintes retenues aux fins de l'analyse

Les différentes contraintes linguistiques, psychologiques et sociales retenues se déclinent en plusieurs facteurs. Ceux-ci sont présentés, tout comme la méthodologie qui permet de les identifier et de les coder.

3.6.1 Polarité

Relativement à la négation, la présence du « ne » de négation, bien qu'il puisse se retrouver seul, n'est pas nécessaire au repérage des occurrences à polarité négative. En français québécois, le « ne » de négation est rare (Sankoff et Vincent, 1977; Martineau et Mougeon, 2003). Dans la plupart des cas, il s'agit plutôt de la présence d'un item à polarité négative qui permet de les identifier. Les principaux items à polarité négative utilisés pour marquer la négation sont, par exemple, « pas », « plus », « jamais » et « rien », comme le montrent, dans l'ordre, les exemples (50) à (53). D'autres items à

polarité négative peuvent être utilisés, par exemple « aucun » et « personne », mais ne sont pas représentés dans le CFPQ.

(50) *Je t'inviterai pas chez nous* (M, sous-corpus 10)

(51) *Si tu me fais ça à ma fête M je te parle plus* (D, sous-corpus 3)

(52) *J'en aurai jamais d'autres* (A, sous-corpus 5)

(53) *Ah non ça changera rien* (S, sous-corpus 5)

3.6.2 Distance de la référence temporelle au futur

Parmi les multiples possibilités, les facteurs relatifs à la distance de la référence temporelle au futur qui sont retenus dans la présente étude sont : « dans moins d'une minute », « dans moins d'une heure », « dans moins d'une journée », « dans moins d'une semaine », « dans moins d'un mois », « dans moins d'un an », « dans plus d'un an », « continue » et « indéterminée ». Toutefois, il est à noter que c'est la répartition des données qui détermine si ces nombreuses distinctions peuvent être maintenues et, à l'instar d'autres chercheurs (Blondeau, 2006; Poplack et Turpin, 1999), il faut les classer selon une distance temporelle proximale et non proximale. Pour ce faire, les événements qui auront lieu « dans moins d'une minute », « dans moins d'une heure » et « dans moins d'une journée » sont comptabilisés comme présentant une distance temporelle proximale, alors que les événements qui auront lieu « dans moins d'une semaine », « dans moins d'un mois », « dans moins d'un an » et « dans plus d'un an » sont comptabilisés comme ayant une référence temporelle non proximale (Blondeau, 2006; Poplack et Turpin, 1999).

Par ailleurs, comme il a été mentionné dans la section 2.4 *Cadre théorique pour l'équivalence des formes*, il n'est pas nécessaire qu'une locution adverbiale temporelle soit présente dans chaque énoncé pour en déterminer la distance de la référence temporelle. Il suffit que cette distance soit mentionnée une seule fois pour qu'elle devienne un savoir partagé par les locuteurs. Si, à un moment ou à un autre, un locuteur mentionne cette distance, elle est prise en compte et identifiée comme telle pour toutes les occurrences précédentes et subséquentes qui y font référence.

Il est à noter que la distance temporelle « continue » peut poser problème, en ce sens qu'elle entre en interaction avec la polarité négative. Les occurrences qui se trouvent dans un contexte négatif semblent présenter, en majorité, une distance temporelle « continue ». En effet, une action à venir qui n'aura jamais lieu peut être perçue comme étant porteuse d'une distance temporelle perpétuelle. Les occurrences ayant une distance temporelle « continue » n'ont pas de finalité, contrairement aux occurrences dont la distance temporelle est déterminée ou indéterminée. Étant donné que la distance temporelle « continue » n'amène pas d'informations pertinentes à l'étude, elle est exclue partiellement de l'analyse, c'est-à-dire que les occurrences de ce type sont incluses dans l'ensemble des données analysées, mais exclues lorsqu'il est uniquement question de l'analyse de la contrainte de la distance de la référence temporelle. Le même raisonnement s'applique à la distance temporelle indéterminée.

3.6.3 Locution adverbiale temporelle

Les différentes distinctions qui sont adoptées pour l'analyse sont inspirées de celles de l'étude de Poplack et Turpin (1999), soit l'absence de locution adverbiale temporelle, la présence de locution adverbiale temporelle spécifique et la présence de locution adverbiale temporelle non spécifique.

3.6.4 Contingence

La contingence en « si », en « quand » et en « mais que » sont prises en compte dans l'analyse, tout comme les autres types de contingence, comme ceux décrits à la section 2.5.4 *Contingence*, et sont distingués des évènements qui ne sont pas contingents, c'est-à-dire qui ne dépendent pas de la réalisation préalable d'une condition. Chaque occurrence qui présente une contingence est codée selon la position dans laquelle elle apparaît, soit dans la principale, la subordonnée, l'apodose ou la protase, selon ce qui s'applique à chacun des types de contingence.

3.6.5 Certitude

Pour déterminer si un évènement est certain ou incertain, l'expression « sans aucun doute » est ajoutée à la fin de chaque proposition où une occurrence de l'expression de la référence temporelle au futur a lieu (King et Nadasdi, 2003). Si l'ajout de cette expression ne modifie pas la certitude de la proposition, comme en (54), cette dernière est considérée comme certaine et identifiée comme telle. Si, à l'inverse, l'ajout de cette expression accroît la certitude de la proposition, comme en (55), c'est qu'elle est, au départ, incertaine et elle est identifiée comme telle.

(54) *Il va être papa au mois de novembre* [sans aucun doute] (E, sous-corpus 16)

(55) *Aujourd'hui ben on a trois arrière-petits-enfants j'espère qu'il va en avoir d'autres* [sans aucun doute] (M, sous-corpus 11)

3.6.6 Contexte verbal

Une multitude de verbes différents (167 verbes) sont utilisés pour exprimer une référence temporelle au futur. Ceux-ci sont divisés selon le type de verbe auquel ils appartiennent (de parole, de mouvement). Le tableau 3.4 présente leur répartition.

Tableau 3.4 Répartition des verbes selon leur type

Type de verbe	Verbe
Parole	Appeler, conter, crier, demander, dire, nommer, obstiner, parler, proposer, raconter, rappeler, redemander, reparler
Mouvement	Accompagner, aller, arriver, déménager, déplacer, descendre, embarquer, monter, partir, ramener, reculer, redescendre, rentrer, rester, retourner, revenir, sortir, traverser, venir
Les plus représentés	Avoir, être, faire
Autres	Accepter, accompagner, acheter, aider, aimer, allumer, aménager, amuser, analyser, appartenir, apporter, apprendre, arrêter, arriver, attaquer, attendre, attirer, augmenter, <i>backer</i> , baptiser, battre, bloquer, boucler, brûler, censurer, changer, chercher, cocher, commencer, comprendre, conduire, construire, continuer, corriger, coucher, couper, coûter, crocheter, débarquer, débourrer, défaire, dépenser, déshabiller, devenir, diminuer, distraire, donner, dormir, doubler, échapper, écouter, éduquer, emmener, empailler, envoyer, essayer, fermer, finir, fondre, gager, gagner, garder, généraliser, inviter, jardiner, jeter, jeûner, jouer, lâcher, laisser, laver, lire, louer, manger, manquer, marier, mettre, modérer, montrer, mourir, neiger, organiser, ouvrir, paraître, passer, payer, penser, perdre, <i>pitcher</i> , pognier, poser, pouvoir, prendre, préparer, ramasser, rappeler, rechanger, rechercher, recommencer, redonner, regarder, régler, remballer, remplir, rendre, rentrer, réparer, repartir, reprendre, reproduire, ressentir, rester, retomber, réussir, revenir, revoter, rire, sauver, savoir, <i>slacker</i> , sortir, tailler, tanner, <i>timer</i> , tirer, tomber, toucher, traduire, transcrire, transformer, travailler, trouver, vendre, vider, voir, voter

Les verbes de parole sont ceux qui impliquent l'acte de parole, alors que les verbes de mouvement impliquent un déplacement de l'agent d'un point A vers un point B, tel que représenté par les arguments du verbe. C'est le contexte qui permet de déterminer leur type, ce qui fait en sorte qu'un même verbe peut se retrouver dans plus d'une catégorie. Par exemple, « arriver », en (56), implique bel et bien un déplacement de l'agent, selon le contexte, alors qu'en (57), il n'y a pas de déplacement de l'agent : le locuteur fait une constatation tout en demeurant assis au même endroit, sans se lever de sa chaise. Bien que ce soit le même verbe qui soit employé, le contexte fait en sorte qu'il se retrouve à la fois dans la catégorie des verbes de mouvement et dans la catégorie des autres verbes. Ces verbes, qui ne font pas partie des verbes de parole ou de mouvement, font partie d'une catégorie unique, soit « autres verbes ». Pour certains verbes, par exemple les verbes de cognition (« savoir », « penser », « réfléchir », etc.), comme en (58), leur type est sans équivoque : ils ne font pas partie des verbes de parole ni des verbes de mouvement. Toutefois, ce n'est pas le cas de tous les autres verbes : « tomber », par exemple, pourrait impliquer un déplacement de l'agent d'un point A vers un point B. Cela dit, le contexte permet, encore une fois, de déterminer la catégorie à laquelle le verbe appartient : en (59), « tomber » n'implique pas de déplacement de l'agent. Aussi, les verbes les plus représentés, soit « avoir », « être » et « faire », sont identifiés comme tels.

- (56) [contexte : le locuteur discute de ses plans pour la fin de semaine à venir, soit des différents endroits qu'il visitera et des différents activités qu'il fera]
Après ça dans le milieu de l'après-midi je vas arriver à la shop
 (M, sous-corpus 6)

(57) [contexte : le locuteur regarde derrière la caméra, placée à côté de lui, pour vérifier le cadrage et constate le temps qui s'est écoulé depuis le début de l'enregistrement : il reste quelques minutes avant d'atteindre la marque des 30 minutes]

On arrive à une demi-heure de faite (M, sous-corpus 12)

(58) *On va penser à ça* (S, sous-corpus 12)

(59) *Non mais elle tombe pas sur l'assurance là là elle tombe sur l'assurance-chômage APRÈS elle va tomber sur l'autre assurance* (F, sous-corpus 6)

3.6.7 Effet d'amorce

Pour déterminer de quelle manière l'effet d'amorce est catégorisé, celui-ci est d'abord limitée, à l'instar de l'étude de Roberts (2010), à deux propositions qui précèdent l'occurrence analysée. Ensuite, ce sont les distinctions proposées par Tamminga (2014) qui lui sont appliquées, à savoir que le verbe des deux propositions qui précèdent l'occurrence analysée lui est symétrique ou asymétrique, par rapport à l'expression de la référence temporelle au futur. Aussi, le début et la fin du tour de parole d'un locuteur donné constituent les limites de l'occurrence analysée, en ce sens que le discours des autres locuteurs n'y est pas pris en compte.

Dans l'exemple (60), la première occurrence de « va avoir » n'est pas soumise à un effet d'amorce, étant donné qu'elle se trouve au début du tour de parole du locuteur. Lorsque c'est la deuxième occurrence de « va avoir » qui est analysée, le scénario est différent. L'occurrence de la proposition qui la précède immédiatement, « va partir », est symétrique à celle-ci, non seulement en termes de choix de la variante, mais aussi d'expression de la référence temporelle au futur, et elle est identifiée comme telle. Par contre, le verbe de la proposition avant-précédente, « veut dire », est asymétrique par

rapport à l'occurrence analysée, à la fois en termes de choix de la variante et d'expression de la référence temporelle au futur, et il est identifié comme tel.

(60) *Ben là supposément qu'il va avoir ses traitements toutes les trois semaines fait que ça veut dire quand il va partir il va avoir un traitement [...]*

(F, sous-corpus 6)

Pour mesurer adéquatement l'influence de l'effet d'amorce par l'analyse multivariée, il convient d'adjoindre cette contrainte aux contraintes linguistiques, même si elle n'en est pas tout à fait une. C'est pourquoi, au chapitre IV, les résultats qui la concernent sont présentés avec ceux des contraintes linguistiques.

3.6.8 Âge

La distribution des tranches d'âge de la présente analyse diffère légèrement des tranches d'âge présentées aux tableaux 3.1, 3.2 et 3.3 précédents (section 3.4 *Sous-corpus retenus aux fins de l'analyse*). Cette nouvelle catégorisation est nécessaire afin que chacune d'entre elles soit représentée, ce qui n'est pas le cas selon la distribution des tranches d'âge du CFPQ. Le tableau 3.5 présente la distribution des tranches d'âge et le nombre de locuteurs pour chacune d'entre elles.

Tableau 3.5 Nombre de locuteurs par tranche d'âge

Catégorie d'âge	Nombre de locuteurs
Premier groupe d'âge	
15-19 ans	8
20-24 ans	2
25-29 ans	6
30-34 ans	7
Total	23 locuteurs
Deuxième groupe d'âge	
35-39 ans	2
40-44 ans	4
45-49 ans	5
50-54 ans	4
55-59 ans	4
Total	19 locuteurs
Troisième groupe d'âge	
60-64 ans	4
65-69 ans	4
70-74 ans	4
75-79 ans	1
80-84 ans	4
85 ans et plus	3
Total	20 locuteurs

3.6.9 Sexe

Les locuteurs sont répartis selon qu'ils sont de sexe féminin ou masculin.

3.6.10 Niveau de scolarité

Les niveaux de scolarité représentés dans le CFPQ sont : « primaire », « secondaire », « collégial », « universitaire 1^{er} cycle » et « universitaire 2^e cycle ». La répartition des locuteurs selon leur niveau de scolarité est présentée au tableau 3.6. Il est à noter que ceux ayant un niveau de scolarité inférieur à « universitaire 1^{er} cycle » sont considérés comme étant les moins scolarisés, alors que ceux qui ont un niveau de scolarité égal ou supérieur à « universitaire 1^{er} cycle » sont considérés comme étant les plus scolarisés.

Tableau 3.6 Nombre de locuteurs par niveau de scolarité

Niveau de scolarité	Nombre de locuteurs
Primaire	7
Secondaire	20
Collégial	14
Universitaire 1 ^{er} cycle	14
Universitaire 2 ^e cycle	7

3.6.11 Type d'emploi

Les locuteurs du CFPQ occupent divers emplois. Ils sont répartis selon le secteur d'activité auquel ils appartiennent, soit les secteurs primaire (extraction des ressources), secondaire (transformation des ressources) et tertiaire (services)³⁸. Aussi, les personnes sans emploi et les étudiants se distinguent des travailleurs et sont identifiés comme tels. Le tableau 3.7 présente en détail les différents emplois qu'occupent les locuteurs selon le secteur d'emploi auquel ils se rattachent.

³⁸ Ces distinctions proviennent de la théorie des trois secteurs d'emploi de Clark (1957).

Tableau 3.7 Emplois des locuteurs répartis selon le secteur d'emploi³⁹

Secteur d'emploi	Emploi
Primaire (extraction des ressources)	Opérateur de machinerie (2) Technicien forestier (1)
Secondaire (transformation des ressources)	Assembleur-monteur (1) Cadre technicien (1) Contremaître (1) Entrepreneur en construction (1)
Tertiaire (services)	Architecte (1) Cadre (secteur de l'alimentation) (1) Cadre (secteur hospitalier) (1) Commis de bureau (1) Comptable (1) Conseiller financier (1) Coordonnateur (1) Cuisinier (2) Directeur scolaire (2) Éducateur à l'enfance (1) Enseignant (4) Massothérapeute (2) Fonctionnaire (1) Greffier (1) Hygiéniste dentaire (3) Infirmier (1) Ingénieur (1) Intervenant en toxicomanie (1) Maître-poste (1) Peintre (1) Programmeur multimédia (1) Psychologue (1) Réceptionniste (1) Serveur (2) Technicien en géomatique (1) Vendeur (4)
Étudiant	Étudiant (14)
Sans emploi	Sans emploi (3)

³⁹ Le masculin est utilisé pour alléger le texte.

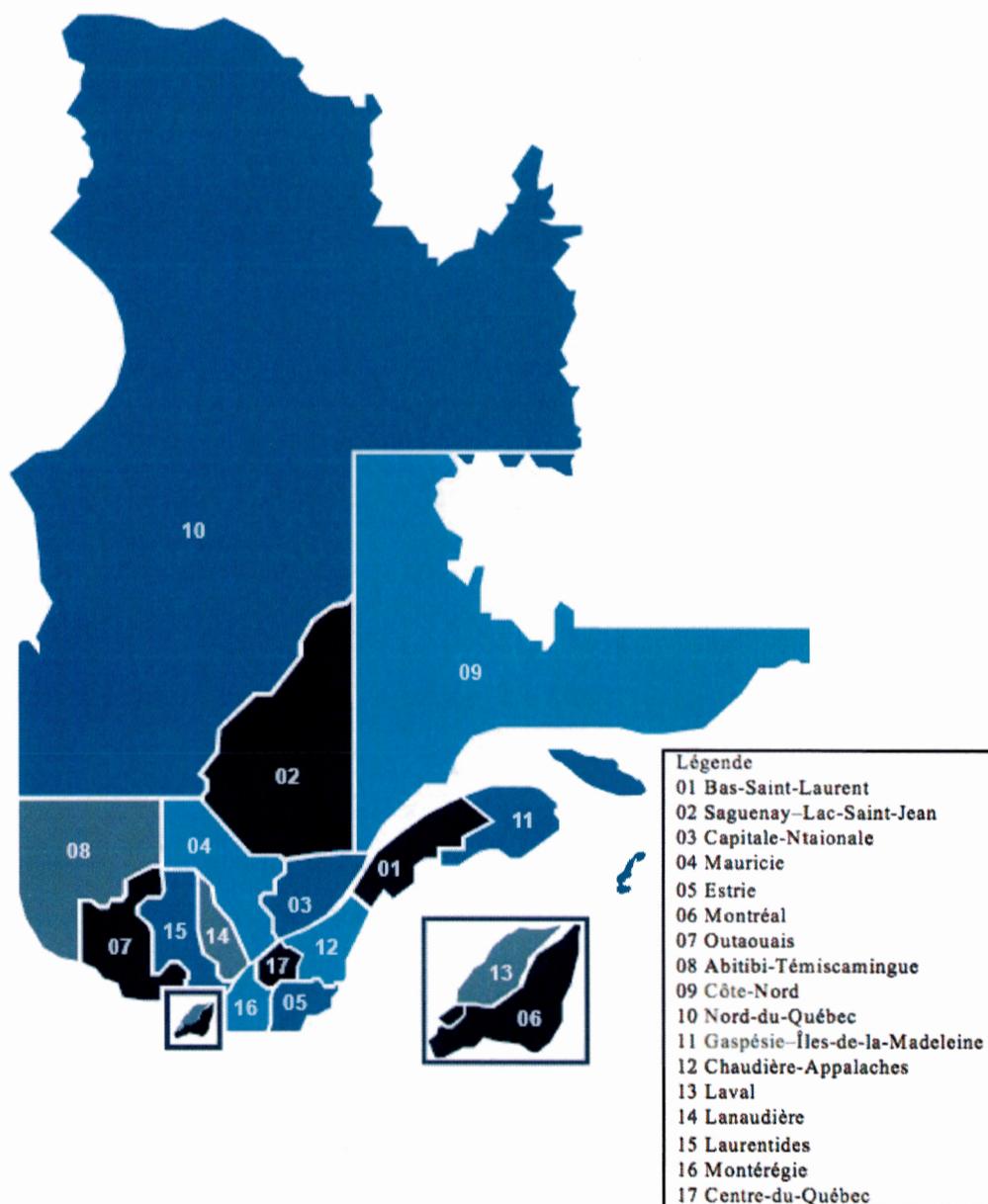
3.6.12 Lieu d'entrevue

Les lieux où les entrevues se déroulent sont indiqués dans la description dont font l'objet chacun des sous-corpus du CFPQ⁴⁰. Ces lieux sont répartis dans cinq régions administratives du Québec⁴¹, dont quatre d'entre elles, l'Estrie (région 05), la Montérégie (région 16), Chaudière-Appalaches (région 12) et le Bas-Saint-Laurent (région 01), se trouvent au sud du fleuve Saint-Laurent, et une, la région de Saguenay-Lac-Saint-Jean (région 02), est située au nord de celui-ci. Ces régions sont présentées à la carte 3.1. Il est certain que l'origine géographique des locuteurs est beaucoup plus pertinente que le lieu de l'entrevue, mais, à défaut de pouvoir obtenir cette information, le lieu de l'entrevue est considéré comme tel. Cette décision est prise en raison des lieux mêmes de ces entrevues : elles ont souvent eu lieu dans la cuisine ou le salon de certains des locuteurs. Lorsqu'elles se déroulent ailleurs, ce sont généralement les locaux de l'Université de Sherbrooke qui sont utilisés.

⁴⁰ Le lecteur peut obtenir une vue d'ensemble de la description des sous-corpus du CFPQ à l'adresse suivante : <https://recherche.flsh.usherbrooke.ca/cfpq/index.php/site/projet>.

⁴¹ Telles que décrites dans le répertoire des municipalités du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), à l'adresse suivante : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites>.

Carte 3.1 Régions administratives du Québec⁴²



⁴² Telles que présentées par le MAMOT, à l'adresse suivante : <http://www.gouv.qc.ca/FR/LeQuebec/Pages/Regions.aspx>.

De manière plus précise, chacune des villes où un enregistrement a eu lieu selon la région administrative à laquelle elle appartient est présentée au tableau 3.8. Le nombre de locuteurs par ville y est aussi indiqué.

Tableau 3.8 Distribution du nombre de locuteurs par ville où les entrevues ont eu lieu selon la région administrative à laquelle elles appartiennent

Région administrative	Ville	Nombre de locuteurs
Bas-Saint-Laurent (région 01)	Rivière-du-Loup	4
Saguenay-Lac-Saint-Jean (région 02)	Chicoutimi	3
Estrie (région 05)	Asbestos	4
	Eastman	3
	Magog	8
	Orford	4
	Sherbrooke	24
Chaudière-Appalaches (région 12)	Lévis	4
	Thetford Mines	4
Montérégie (région 16)	Sainte-Julie	4

3.7 Domaine d'application de la variable dépendante

Toutes les occurrences de FP, FF et PDF qui présentent une référence temporelle au futur de façon non ambiguë sont incluses dans l'analyse.

3.8 Exclusions

Différentes exclusions doivent être appliquées aux données. Celles-ci détaillent explicitement les occurrences qui ne font pas partie du domaine d'application de la variable. Par exemple, Wagner et Sankoff (2011) énoncent une liste d'exclusions particulièrement détaillée. La plupart des exclusions formulées sont tirées de leur étude. Il est à noter que certaines occurrences exclues peuvent l'être pour plus d'une raison et se retrouver dans plus d'une catégorie d'exclusions à la fois.

3.8.1 Absence de référence temporelle au futur

Pour des raisons évidentes, les occurrences de FP, FF et PDF qui ne font pas référence au futur, ou qui le font de manière ambiguë, sont exclues, puisque le domaine d'application retenu est l'expression de la référence temporelle au futur. L'exemple (61) montre une occurrence au FP qui n'exprime pas de référence temporelle au futur ou qui le fait de manière ambiguë. Il n'est pas clair s'il s'agit de l'aspect habituel, où la mère aurait l'habitude de se déplacer tous les jours pour porter A à l'école, ou s'il y a véritablement une référence temporelle au futur, où la mère commencerait à porter A à l'école dans le futur⁴³.

(61) *Ben la mère à A elle va la porter à l'école tous les jours*

(MY, sous-corpus 19)

⁴³ Pour plus d'informations au sujet de l'aspect habituel, le lecteur peut consulter la section 3.8.5 *Aspect habituel*.

3.8.2 Évènement en cours

Les évènements en cours sont aussi exclus, même s'ils font en partie référence au futur. Le fait qu'un évènement soit déjà commencé, même s'il est présenté sous forme de FP, FF ou PDF, indique que la référence temporelle de l'occurrence n'est pas entièrement au futur. Il est possible de détecter ce type d'occurrence grâce aux annotations présentes dans le corpus, comme en (62).

(62) *Il va passer devant l'objectif* (en désignant R qui se lève et qui passe devant la caméra) (S, sous-corpus 12)

3.8.3 Évènement atemporel

Par définition, ces évènements n'ont pas de référence temporelle. Les tautologies, comme « un homme sera toujours un homme », en sont un bon exemple. Certains chercheurs (Wagner et Sankoff, 2011) appellent ces évènements atemporels *timeless truth*, alors que d'autres (Torres Cacoullou et Walker, 2009) les nomment *gnomics*. Peu importe l'appellation, ces énoncés présentent des évènements que le locuteur croit être vrais en toute circonstance et, par conséquent, ceux-ci n'ont pas de référence temporelle. Le fait de donner un exemple ou une hypothèse, comme en (63), est aussi un indicateur que l'occurrence n'est pas porteuse de référence temporelle.

(63) *Exemple il va avoir euh je sais pas moi euh un ours avec le poisson dans la bouche* (A, sous-corpus 14)

3.8.4 Impératif adouci

Les impératifs adoucis sont utilisés à la place d'impératifs pour en atténuer la portée et, à la différence des impératifs « véritables », ils sont accompagnés d'un pronom (Grimm, 2015). Ils doivent être exclus parce qu'il est impossible de déterminer, de manière non ambiguë, s'ils sont porteurs d'une référence temporelle au futur ou non.

La plupart des impératifs adoucis sont présents sous forme de FF, comme en (64), mais se retrouvent aussi sous forme de FP, comme en (65), et de PDF, comme en (66). Par exemple, Poplack et Turpin (1999) trouvent que le pronom « vous » a un effet significatif sur le choix du FF, mais ce résultat vient du fait qu'elles n'excluent pas les impératifs adoucis de leur étude.

(64) *Heille t'amèneras une guenille* (M, sous-corpus 6)

(65) *En partant tu vas aller m'en chercher un chat* (M, sous-corpus 12)

(66) *Tu nous le DIS là si tu veux qu'on change de sujet* (C, sous-corpus 1)

3.8.5 Aspect habituel

Lorsqu'il est question d'aspect habituel, il peut s'agir d'évènements répétés dans le temps, par exemple la description d'une habitude, comme en (67), ou d'une situation que le locuteur croit être vraie en tout temps, comme en (68). Selon Grimm (2015), toutes les variantes de la référence temporelle au futur ont la possibilité d'exprimer l'aspect habituel : il importe alors de distinguer la temporalité de l'aspectualité. Si la référence temporelle au futur fait référence à un évènement qui doit être postérieur au temps d'énonciation, l'aspect habituel fait référence à la manière dont le locuteur

envisage le déroulement de l'évènement (Gardes Tamine, 1990, citée dans Sun, 2012), peu importe si sa réalisation est future ou non. Pour cette raison, seules les occurrences qui expriment une référence temporelle au futur de manière non ambiguë sont retenues pour l'analyse. Aussi, la présence de certaines locutions adverbiales temporelles, comme « de temps en temps », « habituellement », etc., peut indiquer l'aspect habituel (Wagner et Sankoff, 2011, LeBlanc, 2009). Les discussions qui portent sur les goûts et les préférences des locuteurs sont susceptibles de favoriser la présence de ce type d'énoncé.

(67) *De temps en temps je vas chercher une petite affaire là* (A, sous-corpus 5)

(68) *Habituellement ils vont chercher de la peau ils prélèvent de la peau dans le PALAIS pis ils s'en vont faire une greffe* (N, sous-corpus 6)

3.8.6 Expression figée

Les expressions figées, comme en (69), sont exclues parce qu'elles n'admettent généralement pas la variation. Les invitations, comme « vous reviendrez », sont aussi exclues parce qu'elles sont considérées comme des expressions figées en raison de leur caractère invariable (Wagner et Sankoff, 2011).

(69) *C'est une drôle de mentalité arrange ça comme tu voudras*
(R, sous-corpus 4)

3.8.7 Énoncé tronqué

Les énoncés reformulés, tronqués ou incomplets, comme en (70), sont exclus de l'analyse. L'environnement de ces énoncés ne permet pas leur analyse complète, selon tous les groupes de contraintes retenus. Toutefois, les énoncés de ce type dont l'analyse est possible, comme en (71)⁴⁴, sont inclus.

(70) *Non ça va faire euh* (AN, sous-corpus 20)

(71) *Heille pis c'est c'est c'est à soir* (inaud.) Dunnigan (en s'adressant à M)
(S, sous-corpus 2)

3.8.8 Discours rapporté

En ce qui a trait au discours rapporté, tous ne s'entendent pas à ce sujet. Il est exclu par Grimm et Nadasdi (2011), inclus sans distinction par King et Nadasdi (2003) et inclus partiellement par Comeau (2015), c'est-à-dire que seul le discours rapporté à la première personne est retenu, comme en (72), alors que le discours rapporté de tiers, comme en (73), ne l'est pas. C'est cette dernière distinction qui est maintenue dans l'analyse. Les locuteurs sont réputés rapporter leur propre discours fidèlement ou, du moins, avec des formes qui sont propres à leur façon de parler. Les autres formes de discours rapporté, qui rapportent les paroles de tiers, sont plus problématiques. Dans ces cas, il est impossible de déterminer avec certitude si les paroles rapportées sont celles d'un tiers ou du locuteur qui les rapportent. Pour cette raison, le discours rapporté à la troisième personne, comme en (74), est aussi exclu.

⁴⁴ Dans ce cas particulier, une seule variante du PDF, parmi les trois possibles, est retenue dans l'analyse.

(72) *Hier soir je dis euh • le quatre novembre là j'ai un affaire*

(K, sous-corpus 26)

(73) *Fait que là T il dit • on réglera ça à la maison ° (K, sous-corpus 26)⁴⁵*

(74) *On s'était promis l'année passée on a pas pu y aller mais on a dit • l'année prochaine on y VA (S, sous-corpus 23)*

3.8.9 Énoncés de personnes chargées de superviser la rencontre

Les assistants-étudiants et les techniciens qui sont chargés de superviser et enregistrer les rencontres et les discussions peuvent modifier leur façon de parler, sachant qu'ils sont enregistrés et que le sujet à l'étude est le langage oral. Étant donné que l'approche variationniste se penche sur des données naturelles, les énoncés de ces personnes ne sont pas pris en compte dans l'analyse. Évidemment, cela peut aussi être le cas pour les participants. Les 10 premières minutes de chaque entrevue, durant lesquelles les participants sont davantage conscients d'être enregistrés, ne sont pas incluses dans les données. Bien que les locuteurs puissent en être conscients tout au long des entrevues, cela permet tout de même d'éliminer les moments où ils en sont le plus conscients.

3.9 Méthode

La méthode retenue est celle de l'analyse variationniste. Elle permet de tester différentes hypothèses et de mesurer les effets potentiels des contraintes linguistiques, psychologiques et sociales sur le choix des variantes.

⁴⁵ Dans cet exemple, le symbole « ° » signifie la fin d'un discours rapporté, comme il est stipulé dans la convention de transcription du CFPQ.

3.10 Outil

L'outil retenu pour l'étude, Goldvarb, est un logiciel d'analyse multivariée conçu expressément pour l'étude du discours naturel (Sankoff, Tagliamonte et Smith, 2015). Il permet d'examiner les contraintes linguistiques, psychologiques et sociales qui ont un effet potentiel sur le choix des variantes. Grimm (2015) résume bien le fonctionnement de Goldvarb⁴⁶ :

Goldvarb permet d'obtenir trois types de résultats. Le premier est présenté sous forme de poids relatif, qui mesure la probabilité statistique qu'une variante soit choisie selon différentes contraintes. Un poids relatif supérieur à 0,5 indique qu'une contrainte donnée favorise le choix d'une variante, alors qu'un poids relatif inférieur à 0,5 indique le contraire, soit qu'une contrainte donnée défavorise le choix d'une variante. Le deuxième type de résultat concerne l'importance de ces poids relatifs. L'écart présent entre la contrainte qui présente le poids relatif le plus élevé et celle qui présente le poids relatif le plus faible, au sein d'un même groupe de contraintes, permet de quantifier leur effet sur le choix des variantes. Le troisième type de résultat que permet d'obtenir Goldvarb se rapporte à la hiérarchie des différents groupes de contraintes statistiquement significatifs sur le choix des variantes. Autrement dit, l'écart des poids relatifs, du plus grand au plus petit, représente l'ordre dans lequel les groupes de contraintes influencent, de manière significative, le choix des variantes [traduction libre] (Grimm, 2015, p. 48).

À ces observations, il faut ajouter qu'un poids relatif se situe toujours entre 0 et 1 et que plus un écart est élevé, plus la contrainte concernée joue un grand rôle dans le choix des variantes. À l'inverse, si un écart est petit, il indique que la contrainte joue un petit rôle dans le choix des variantes.

⁴⁶ Grimm (2015) synthétise le fonctionnement de Goldvarb à partir de Tagliamonte (2006).

Les données font l'objet de trois analyses multivariées : une pour chaque variante opposée aux deux autres. Ces résultats sont présentés au chapitre IV. Une quatrième analyse est présentée au chapitre V, à propos du changement entre le FP et le FF.

CHAPITRE IV

RÉSULTATS

4.1 Introduction

Le chapitre IV présente les résultats obtenus pour les sous-corpus du CFPQ analysés. Le taux global est établi et les analyses distributionnelles et multivariées des données selon chacune des contraintes linguistiques, psychologiques et sociales sont présentées. Dans la mesure du possible, ces résultats sont mis en contexte par rapport à ceux d'études antérieures en français laurentien.

4.2 Taux global

Le tableau 4.1 présente le taux global obtenu pour chacun des corpus analysés dans les études antérieures consultées sur le futur (en gris) et sur l'expression de la référence temporelle au futur (en blanc). Il est à noter que ces études ne sont pas toutes comparables entre elles, étant donné les différents domaines d'application de la variable étudiée, les échantillons utilisés (nombre et type des locuteurs), les méthodes employées (étude de cohorte en temps réel, étude synchronique en temps apparent), les communautés examinées, etc. Malgré tout, il permet d'observer les grandes tendances existantes en français laurentien.

Tableau 4.1 Distribution des variantes (taux global) dans les études antérieures sur le futur et sur l'expression de la référence temporelle au futur en français laurentien

Auteurs	Corpus ⁴⁷	FP		FF		PDF		Total N
		%	N	%	N	%	N	
19^e siècle								
Poplack et Dion (2009)	Récits du français québécois d'autrefois ⁴⁸	56,0	2630	36,0	1663	9,0	398	4691
20^e siècle								
Emirikian & Sankoff (1985) ⁴⁹	Sankoff-Cedergren (1971)	73,0	1093	27,0	291	-	-	1384
Zimmer (1994) ⁵⁰	Sankoff-Cedergren (1971) ⁵¹	79,0	1093	21,0	291	-	-	1384
	Montréal 1984	83,3	1135	16,7	227	-	-	1362
Blondeau (2006) ⁵²	Sankoff-Cedergren (1971)	86,0	?	14,0	?	-	-	?/1836
	Montréal 1984	77,0	?	23,0	?	-	-	
	Montréal 1995	78,0	?	22,0	?	-	-	
Wagner & Sankoff (2011)	Sankoff-Cedergren (1971), Montréal 1984 ⁵³	74,0	3161	26,0	1085	-	-	4246
Grimm et Nadasdi (2011)	Mougeon et Beniak (1978)	89,0	1097	11,0	135	-	-	1232
Grimm (2015)	Mougeon et Beniak (1978)	81,5	844	11,0	112	8,5	78	1034
Poplack et Turpin (1999)	Ottawa-Hull	73,0	2627	20,0	725	7,0	242	3594
21^e siècle								
Grimm (2015)	Mougeon, Nadasdi et Rehner (2005)	76,0	1993	8,0	196	17,0	441	2630

⁴⁷Les corpus sont placés par ordre chronologique, selon la période dont les données étudiées proviennent, et non selon la date de parution des études.

⁴⁸ L'échantillon de Poplack et Dion (2009) concerne des locuteurs homogènes du 19^e siècle, tous sans éducation.

⁴⁹ Domaine d'application : toutes les formes morphologiques du futur (référence au futur ou pas).

⁵⁰ Domaine d'application : toutes les formes morphologiques du futur (référence au futur ou pas).

⁵¹ Zimmer (1994) précise bien utiliser les 1384 occurrences relevées par Emirikian et Sankoff (1985), mais, pour une raison inconnue, ne rapporte pas les mêmes taux de FP et de FF.

⁵² Les taux de FP et de FF obtenus par Blondeau (2006) ne sont pas les mêmes qu'Emirikian et Sankoff (1985) et Zimmer (1994) parce que l'étude concerne une cohorte, avec un échantillon de locuteurs différents. Malheureusement, l'auteure ne fournit pas de taux global et il est impossible de calculer le nombre d'occurrences de chaque type, étant donné que le total de 1836 occurrences englobe les données des trois corpus étudiés.

⁵³ Les taux présentés sont le résultat de la somme des occurrences des deux corpus.

La figure 4.1 permet de visualiser ces grandes tendances. Il est facile de constater que le FP est dominant, à des taux toujours supérieurs à 70 %, depuis le 20^e siècle. Le taux de FF, quant à lui, fluctue de 8 % à 27 % et est toujours supérieur à celui du PDF. Toutefois, deux exceptions sont présentes dans la figure 4.1 : l'étude de Poplack et Dion (2009), sur le corpus *Récits du français d'autrefois*, et celle de Grimm (2015), sur le corpus Mougeon, Nadasdi et Rehner (2005). Dans le cas de la première étude, le taux élevé de FF (36 %) semble tenir du fait que les données proviennent du 19^e siècle, où le FF est plus utilisé qu'aux 20^e et 21^e siècles. Néanmoins, cela n'empêche pas le FF, dans ce corpus, d'être au moins deux fois plus représenté que le PDF. En ce qui a trait à la deuxième étude, c'est le taux de PDF, au moins deux fois plus élevé que le taux de FF, qui est surprenant. C'est ce constat qui sert de point d'ancrage à l'analyse : le PDF est de plus en plus présent, dans les études qui l'incluent, et ce, au détriment du FF, les taux de FP étant généralement semblables (à l'exception de l'étude de Poplack et Dion, 2009), soit de 73 % à 81,5 %.

La distribution des variantes provenant du CFPQ est aussi présentée au bas de la figure 4.1. Le taux d'utilisation du PDF, soit de 21,4 %, y est près de deux fois plus élevé que celui du FF, de 11,3 %, comme dans l'étude de Grimm (2015), où les taux de PDF et de FF sont, respectivement, de 17 % et 8 %. Le taux d'utilisation du FP de 67,3 % semble plus bas que celui de l'étude de Grimm (2015), sur le corpus Mougeon et Beniak (1978). Il correspond davantage à celui de l'étude de Poplack et Turpin (1999), soit de 73 %, sur le français d'Ottawa-Hull, bien que celui du CFPQ soit légèrement plus bas.

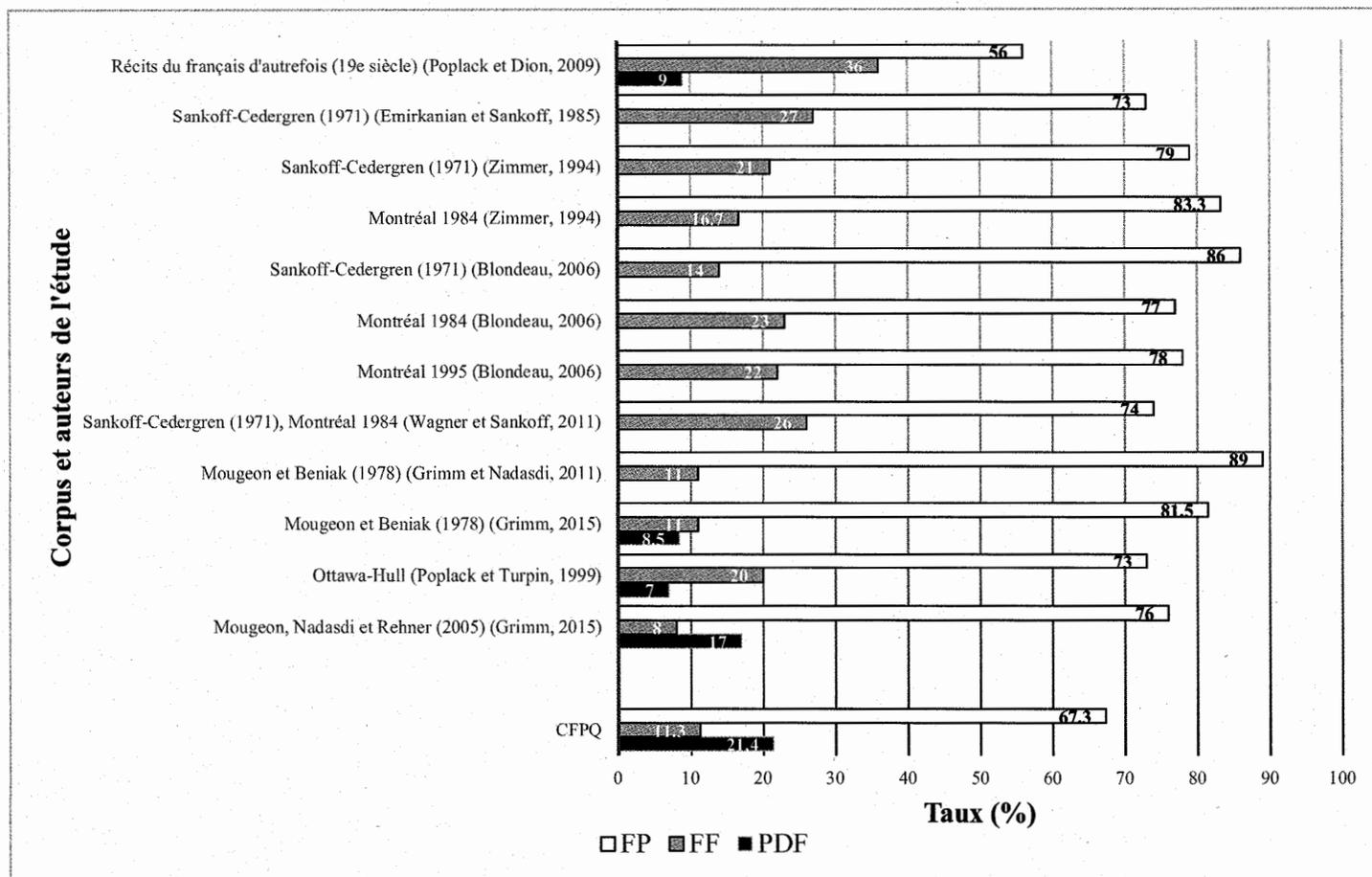


Figure 4.1 Distribution des variantes (taux global) dans les études antérieures sur le futur et sur l'expression de la référence temporelle au futur en français laurentien selon le corpus auxquelles les données appartiennent

Le taux d'utilisation du PDF semble avoir progressé, entre autres dans les contextes négatifs. Son taux d'utilisation, deux fois plus élevé que celui du FF, dans les données du CFPQ, semble confirmer cette progression. Toutefois, ce n'est pas au détriment du FF, comme les données le suggèrent, mais au détriment du FP, ce qui est inattendu. Le taux d'utilisation du FF de 11,3 % correspond aux taux obtenus dans le corpus Mougeon et Beniak (1978), à la fois par Grimm et Nadasdi (2011) et Grimm (2015), ainsi que dans le corpus Mougeon, Nadasdi et Rehner (2005), par Grimm (2015).

Les données du CFPQ, dont le taux global est présenté au tableau 4.2, semblent correspondre à celles de l'étude de Grimm (2015), sur le corpus Mougeon, Nadasdi et Rehner (2005), en ce sens que le taux de PDF y est près de deux fois plus élevé que celui du FF. Toutefois, ce taux élevé de PDF, par rapport aux études antérieures, ne semble pas uniquement venir de la diminution du FF, mais aussi de celle du FP.

Tableau 4.2 Taux global (distribution des variantes)

	FP	FF	PDF	Total N
%	67,3	11,3	21,4	
Total N	583	98	185	866

4.3 Analyse distributionnelle des données selon les contraintes linguistiques et psychologiques

L'analyse distributionnelle présente les taux d'utilisation des variantes selon chaque contrainte linguistique retenue aux fins de l'analyse. Elle permet de mettre en relation les hypothèses émises lors de la revue des études antérieures avec les données du CFPQ.

4.3.1 Polarité

Comme il a déjà été mentionné, la présence de la particule négative « ne » n'est pas nécessaire au repérage des énoncés à polarité négative. C'est plutôt la présence d'un item à polarité négative qui permet d'identifier ce type d'énoncé. En effet, la particule négative « ne » est absente des 89 énoncés à polarité négative retenus. Parmi ces 89 énoncés, la majorité d'entre eux contiennent l'item à polarité négative « pas » (75 occurrences), suivi par les items à polarité négative « plus » (7 occurrences), « jamais » (6 occurrences) et « rien » (1 occurrence), comme le montre le tableau 4.3.

Tableau 4.3 Distribution des variantes parmi les 89 énoncés à polarité négative selon l'item à polarité négative présent dans l'énoncé

Item à polarité négative	FP		FF		PDF		Total N
	%	N	%	N	%	N	
Pas	5,3	4	73,3	55	21,3	16	75
Plus	-	-	71,4	5	28,6	2	7
Jamais	16,7	1	83,3	5	-	-	6
Rien	-	-	100,0	1	-	-	1
Total N		5		66		18	89

Le FF étant plus souvent enregistré dans les contextes négatifs que les deux autres variantes, il apparaît normal que les quatre items à polarité négative attestés dans les données soient représentés pour celui-ci. Avec seulement cinq énoncés à polarité négative, au FP, il n'est pas étonnant que seuls les items à polarité négative « pas » et « jamais » soient représentés pour cette variante. En ce qui concerne les 18 occurrences au PDF, ce sont seulement « pas » et « plus » qui sont représentés.

Le tableau 4.4 présente les taux rapportés dans les études antérieures sur le futur et l'expression de la référence temporelle au futur par rapport à la polarité. Bien entendu, les taux qui y sont présentés ne sont pas tout à fait comparables à ceux de la présente étude, étant donné les raisons mentionnées précédemment (section 4.2 *Taux global*). Toutefois, ils permettent de dégager les grandes tendances présentes en français laurentien par rapport à la polarité.

Tableau 4.4 Distribution des variantes selon la polarité dans les études antérieures sur le futur et sur l'expression de la référence temporelle au futur en français laurentien⁵⁴

Auteurs	Corpus	FP		FF		PDF		Total N	
		%	N	%	N	%	N		
19^e siècle									
Poplack et Dion (2009)	Récits du français d'autrefois	Aff	?	?	31,6	1211	?	?	3834
		Neg	?	?	98,7	451	?	?	457
20^e siècle									
Entrevues individuelles dans le cadre de l'étude	Deshaies et Laforge (1981)	Aff	99,5	?	0,5	?	-	-	?
		Neg	3,1	13	96,9	400	-	-	413
Emirkanian & Sankoff (1985) Ne testent pas la polarité.									
Zimmer (1994)	Sankoff-Cedergren (1971)	Aff	91,0	1093	9,0	108	-	-	1201
		Neg	0	0	100	183	-	-	183
	Montréal 1984	Aff	94,8	1121	5,2	62	-	-	1183
		Neg	7,8	14	92,2	165	-	-	179
Blondeau (2006) Teste la polarité, mais ne fournit pas les taux.									
Wagner & Sankoff (2011)	Sankoff-Cedergren (1971), Montréal 1984 ⁵⁵	Aff	86,4	3159	13,6	499	-	-	3658
		Neg	0,3	2	99,7	586	-	-	588
Grimm et Nadasdi (2011)	Mougeon et Beniak (1978)	Aff	95,1	1070	4,9	55	-	-	1125
		Neg	25,2	27	74,8	80	-	-	107
Poplack et Turpin (1999) ⁵⁶	Ottawa-Hull	Aff	?	?	9,3	269	?	?	2886
		Neg	?	?	96,8	456	?	?	471
21^e siècle									
Grimm (2015)	Mougeon, Nadasdi et Rehner (2005) (Hawkesbury)	Aff	84,0	747	1,0	12	15,0	134	893
		Neg	21,0	28	79,0	104	0	0	132

⁵⁴ Les mêmes mises en garde émises pour le tableau 4.1 s'appliquent au tableau 4.4.

⁵⁵ Les taux présentés sont le résultat de la somme des occurrences des deux corpus.

⁵⁶ Données telles que présentées dans Poplack et Dion (2009).

Selon le tableau 4.4, le FP n'apparaît que très peu dans les contextes négatifs, à des taux inférieurs à 8 %, en français québécois (Deshaies et Laforge, 1981; Zimmer, 1994; Wagner et Sankoff, 2011). Cependant, les données concernées, dans ces études, ne sont pas récentes et c'est pourquoi il est postulé que les données du CFPQ correspondent davantage à celles de l'Ontario, plus particulièrement celles de Hawkesbury, en 2005 (Grimm, 2015).

Le tableau 4.5 présente la distribution des données du CFPQ selon la polarité de l'énoncé. Il est clair que cette contrainte exerce un effet notable sur le choix de deux variantes, le FP et le FF. Plus particulièrement, le contexte négatif, à un taux de 5,6 %, n'est pas favorable au FP, tandis que le contexte affirmatif, à un taux de 4,1 %, n'est pas favorable au FF. Conjugués à ces faibles taux, les taux élevés de FP, dans les énoncés à polarité affirmative (74,4 %), et de FF, dans les énoncés à polarité négative (74,2 %), suggèrent que, lorsqu'il est question de polarité, le FP et le FF soient retranchés chacun dans leur camp.

Tableau 4.5 Distribution des variantes selon la polarité de l'énoncé

Polarité	FP		FF		PDF		Total N
	%	N	%	N	%	N	
Affirmative	74,4	578	4,1	32	21,5	167	777
Négative	5,6	5	74,2	66	20,2	18	89
Total N							866

Une seule étude inclut le PDF et en présente les taux selon la polarité : celle de Grimm (2015), pour Hawkesbury, une ville majoritairement francophone de l'Est ontarien, située près de la frontière québécoise. Dans cette étude, un taux d'utilisation de 15 % est enregistré pour le PDF, en contexte affirmatif, mais aucune occurrence de cette variante n'est enregistrée dans le contexte négatif. Les résultats du CFPQ diffèrent des résultats de Grimm (2015) et viennent infirmer l'hypothèse selon laquelle ils

seraient semblables à ceux de Hawkesbury, en 2005. Le PDF apparaît à des taux presque identiques dans les contextes affirmatifs et négatifs, dans le CFPQ. Le fait que le PDF se soit introduit en contexte négatif tend à confirmer la progression générale du PDF, postulée à partir du taux global des études antérieures.

Étant donné l'inclusion du PDF dans la présente analyse statistique, comme le font une minorité d'études antérieures, soit celles de Poplack et Turpin (1999) et de Grimm (2015), les taux présentés au tableau 4.5 ne correspondent pas à ce qui est obtenu dans le passé (tableau 4.4). D'abord, les résultats infirment l'hypothèse selon laquelle ils correspondent à ceux de Hawkesbury, en 2005, où 21 % des occurrences en contexte négatif sont au FP (Grimm, 2015). Elles ne sont que de 5,6 % pour le CFPQ. Plus encore, le PDF, absent des contextes négatifs, chez Grimm (2015), est représenté à 20,2 %, dans ce contexte, chez les locuteurs du CFPQ. La progression éventuelle du PDF, à la fois par rapport au taux global (tableau 4.2), mais surtout dans les contextes négatifs, apparaît être la source de la différence entre les résultats de la présente analyse et de ceux obtenus dans le passé. Par rapport à cette variante, les taux de 21,5 % d'utilisation, dans les énoncés à polarité affirmative, et de 20,2 %, dans les énoncés à polarité négative, oscillent autour du taux global (tableau 4.2). Il semble que cette variante ne soit pas soumise à l'influence de la polarité, sa distribution étant semblable dans les deux contextes. Abstraction faite du PDF, les taux d'utilisation, pour le FP et le FF, correspondent davantage à ceux obtenus en français montréalais, au siècle dernier (Deshaies et Laforge, 1981; Zimmer, 1994).

4.3.2 Distance de la référence temporelle

La distance de la référence temporelle a déjà eu une influence significative sur le choix du FF (Poplack et Dion, 2009). Plus particulièrement, un événement dont la réalisation

aura lieu dans plus d'une journée (distance temporelle distale) favorise le FF, dans l'étude de Poplack et Dion (2009), sur des données du 19^e siècle. Poplack et Turpin (1999), dans leur étude sur le français d'Ottawa-Hull, déterminent que cette même distance défavorise le FF, alors que Grimm (2015) conclut que cette variante n'est pas soumise à l'influence de cette contrainte. Selon ses résultats sur Hawkesbury en 2005, Grimm (2015) établit plutôt qu'une distance temporelle proximale favorise le PDF, alors qu'elle défavorise le FP. Pour ces deux variantes, une distance temporelle distale n'a pas d'implication dans le choix de l'une ou l'autre.

En ce qui concerne les données du CFPQ, dont la distribution des variantes selon la distance de la référence temporelle est présentée au tableau 4.6, ce n'est pas une distance temporelle proximale ou distale qui semble exercer une influence sur le FF, les taux d'utilisation étant toujours inférieurs au taux global (tableau 4.2), mais bien une distance temporelle continue. Il apparaît que seul ce contexte semble être favorable au FF (taux d'utilisation de 46,4 %), mais, comme il a déjà été mentionné, les distances de la référence temporelle continue et indéterminée ne sont pas pertinentes à l'analyse de cette contrainte.

Tableau 4.6 Distribution des variantes selon la distance de la référence temporelle de l'énoncé

Distance temporelle	FP		FF		PDF		Total N
	%	N	%	N	%	N	
Proximale							
Moins d'une minute	76,9	80	5,8	6	17,3	18	104
Moins d'une heure	66,7	8	8,3	1	25,0	3	12
Moins d'une journée	43,5	20	2,2	1	54,3	25	46
Total	66,7	108	4,9	8	28,4	46	162
Distale							
Moins d'une semaine	42,9	21	4,1	2	53,1	26	49
Moins d'un mois	36,4	16	6,8	3	56,8	25	44
Moins d'un an	58,8	100	7,1	12	34,1	58	170
Plus d'un an	81,5	53	9,2	6	9,2	6	65
Total	57,9	190	7,0	23	35,1	115	328
Autre							
Continue	50,0	28	46,4	26	3,6	2	56
Indéterminée	80,3	257	12,8	41	6,9	22	320
Total N							866

Par rapport au FP, la disparité entre les taux, à la fois au sein de la distance temporelle proximale et distale, ne laisse présumer de rien. Il apparaît étonnant que le FP ait un taux de réalisation élevé de 81,5 % pour les événements qui auront lieu dans plus d'un an, alors que cette même variante présente de bien plus faibles taux de réalisation pour ceux qui auront lieu dans moins d'une semaine (42,9 %), d'un mois (36,4 %) et d'un an (58,8 %), toutes des distances temporelles distales. Aussi, si une distance de la référence temporelle proximale ne semble pas influencer le choix du FP, une distance de la référence distale semble plutôt le défavoriser.

Le PDF, quant à lui, semble être favorisé par les événements dont la réalisation est distale, à l'exception des événements qui auront lieu dans plus d'un an (taux

d'utilisation de 9,2 %). Plus encore, si, pour cette variante, les événements qui auront lieu dans moins d'une journée (54,3 %) sont considérés comme des événements distaux, son taux d'utilisation ressemblant davantage à ceux-ci, le total du taux d'utilisation est plus élevé encore.

4.3.3 Locution adverbiale temporelle

Plusieurs études testent l'effet de la présence ou de l'absence de locution adverbiale temporelle sur le choix des variantes. Si Wagner et Sankoff (2011), de même que Grimm et Nadasdi (2011) ne réussissent pas à inclure cette contrainte dans leur analyse en raison de la distribution de leurs données, Poplack et Turpin (1999), Blondeau (2006), Poplack et Dion (2009) et Grimm (2015) y parviennent.

Poplack et Dion (2009), dans leur étude sur des données du 19^e siècle, déterminent que la présence de locution adverbiale temporelle, à cette époque, favorise le FF (poids relatif de ,65 avec un écart de 17). Poplack et Turpin (1999) concluent que c'est encore le cas, dans leur étude sur le français d'Ottawa-Hull, mais dans une moindre mesure (poids relatif de ,59 avec un écart de 10)⁵⁷. En ce qui concerne l'étude de Grimm (2015) sur les données de Hawkesbury, en 2005, il apparaît que cette contrainte n'a pas d'influence sur le choix du FF pour cette communauté. Plutôt, la présence de locution adverbiale temporelle spécifique favorise grandement le PDF (poids relatif de ,81) et défavorise tout autant le FP (poids relatif de ,21). À l'inverse, la présence de locution adverbiale temporelle non spécifique favorise le FP (poids relatifs de ,54) et défavorise le PDF (poids relatif de ,48). Bien que cet effet soit statistiquement significatif, il est

⁵⁷ Résultats tels que présentés dans Poplack et Dion (2009), qui reprennent les résultats de Poplack et Turpin (1999).

4.3.4 Contingence

Dans le passé, la contingence a été testée pour le français de Montréal. Wagner et Sankoff (2011), pour les corpus Sankoff-Cerdergren (1971) et Montréal 1984 combinés, de même que Blondeau (2006), pour le corpus Montréal 1995, déterminent que la contingence a une influence significative sur le choix des variantes, lorsqu'il est question du FP et du FF uniquement. Plus particulièrement, Wagner et Sankoff (2011) et Blondeau (2006) établissent que les événements contingents favorisent le FF, alors que les événements non contingents le défavorisent.

Il est à noter que Wagner et Sankoff (2011) distinguent les contingences en « si » et en « quand » des autres types de contingence, alors que Blondeau (2006), si elle distingue aussi la contingence en « si », teste la présence des « circonstancielles de temps », où la contingence en « quand » est amalgamée à d'autres types de contingence (par exemple en « mais que »). Même si ces études ne sont pas tout à fait comparables, leurs résultats sont tout de même semblables. Néanmoins, il semble que la contingence a une influence plus grande en 1971 et 1984 (écart de 44 identiques pour les deux corpus, dont les données concernent une même cohorte) qu'en 1995 (écart de 23).

Pour les locuteurs du CFPQ, il apparaît que les taux d'utilisation du FP, lorsqu'il est question de la contingence en « si » (78,6 %), en « quand » (72,5 %) et en « mais que » (87,5 %), sont tous plus élevés que le taux global (tableau 4.2). La contingence en « quand » semble aussi favoriser le FF, avec un taux d'utilisation (22,5 %) deux fois plus élevé que le taux global (tableau 4.2), alors que le PDF n'a que très peu de chance de se retrouver dans ce contexte (5 %). Il semble même que, pour cette variante, aucun type de contingence ne semble la favoriser. Aussi, aucune occurrence au FF n'est enregistrée pour la contingence en « mais que ».

Tableau 4.8 Distribution des variantes selon le type de contingence de l'énoncé et la position de l'occurrence (occ.)

Type de contingence	FP		FF		PDF		Total N
	%	N	%	N	%	N	
En « si »							
Occ. dans la principale	87,5	7	-	-	12,5	1	8
Occ. dans l'apodose	76,5	26	11,8	4	11,8	4	34
Total	78,6	33	9,5	4	11,9	5	42
En « quand »							
Occ. dans la principale	80,0	4	20,0	1	-	-	5
Occ. dans la subordonnée	42,9	3	42,9	3	14,3	1	7
Occ. dans la protase	80,0	12	13,3	2	6,7	1	15
Occ. dans l'apodose	76,9	10	23,1	3	-	-	13
Total	72,5	29	22,5	9	5,0	2	40
En « mais que »							
Occ. dans la principale	100,0	3	-	-	-	-	3
Occ. dans l'apodose	80,0	4	-	-	20,0	1	5
Total	87,5	7	-	-	12,5	1	8
Autre							
Autre type de contingence	61,5	8	15,4	2	23,1	3	13
Total contingence	74,8	77	14,6	15	10,7	11	103
Absence							
Absence de contingence	66,3	506	10,9	83	22,8	174	763
Total N							866

Il est à noter qu'il n'est pas possible d'inclure cette contrainte dans l'analyse multivariée en raison d'une interaction entre le type de contingence et la distance temporelle. Plus particulièrement, il n'y a pas suffisamment d'occurrences qui présentent à la fois une contingence et une distance temporelle proximale. La distribution des variantes selon la contingence est présentée à titre informatif.

4.3.5 Contexte verbal

Aucune étude antérieure sur l'expression de la référence temporelle au futur, en français laurentien, ne teste l'influence du contexte verbal (verbe de type mouvement et parole) sur le choix des variantes. L'hypothèse de l'effet de cette contrainte est émise à partir de l'étude de Sankoff et Thibault (2011) sur « m'as », en français québécois. Les chercheuses déterminent que « m'as » est soumis à l'influence des verbes de parole, lorsqu'ils sont opposés aux autres types de verbes. Si cette étude concerne bien le français québécois et l'expression de la référence temporelle au futur, le domaine d'application de la variable est circonscrit aux formes du FP à la première personne du singulier, unique contexte où « m'as » peut être réalisé. Étant donné que « m'as » appartient au FP, il est supposé que cette variante soit aussi favorisée par les verbes de parole. Toutefois, selon la distribution des données présentée au tableau 4.9, cela ne semble pas être le cas, puisque le taux d'utilisation du FP (68 %) est semblable au taux global (tableau 4.2), dans ce contexte. En raison du faible nombre d'occurrences de verbes de parole, ces derniers ne peuvent être testés par l'analyse multivariée.

Tableau 4.9 Distribution des variantes selon le contexte verbal (type de verbe) de l'énoncé

Type de verbe	FP		FF		PDF		Total N
	%	N	%	N	%	N	
Parole	68,0	51	14,7	11	17,3	13	75
Mouvement	53,4	71	6,0	8	40,6	54	133
Autre	70,1	461	12,0	79	17,9	118	658
Total N							866

Lorsqu'il est question des verbes de mouvement, dont l'inclusion est controversée lorsqu'il s'agit du verbe « aller », pour les raisons mentionnées précédemment (section 3.6.6 *Contexte verbal*), il semble que ce soit le PDF qui soit favorisé par ceux-

ci, alors qu'ils défavorisent le FP et le FF. Selon Grimm (2015), deux conditions doivent être réunies pour que le PDF soit bien représenté dans les données : 1) pendant l'entrevue, les locuteurs discutent de plans préétablis, et 2) ces plans sont exprimés au moyen d'un verbe de mouvement. Le taux d'utilisation élevé de 40,6 % de PDF employé avec un verbe de mouvement va tout à fait en ce sens.

Les autres types de verbes, dont les taux d'utilisation sont semblables au taux global (tableau 4.2), ne semblent pas exercer d'influence sur le choix des variantes, probablement en raison de la grande diversité de verbes qui font partie de cette catégorie.

4.3.6 Certitude

À partir des résultats de l'étude de Poplack et Turpin (1999) sur l'imminence (dont la définition correspond davantage à celle de la certitude), il est supposé que les événements certains favorisent le PDF. Dans leur étude sur le français d'Ottawa-Hull, c'est la première contrainte en importance sur le choix du PDF. Toutefois, selon la distribution des données présentée au tableau 4.10, cette variante ne semble pas être soumise à l'influence de cette contrainte, contrairement à ce que Poplack et Turpin (1999) déterminent. Il apparaît qu'il en est de même pour le FP, tout comme pour le FF, pour lesquels les taux d'utilisation sont près du taux global (tableau 4.2). C'est probablement parce qu'ajouter l'expression « sans aucun doute » à la fin de chaque proposition dans laquelle une occurrence de la variable apparaît et juger si la certitude de cette proposition s'en voit modifiée ne peut être que très subjectif.

4.3.8 Effet d'amorce par rapport à la proposition avant-précédente

Par rapport à la proposition avant-précédente, dont la distribution des données est présentée au tableau 4.12, il semble encore une fois que, lorsqu'une occurrence au PDF est prononcée, la probabilité qu'une occurrence aussi au PDF y soit prononcée est élevée. Le taux élevé de 45 % de symétrie, comme le faible taux de 10,1 % d'asymétrie, pour le PDF, suggère que l'influence de l'effet d'amorce sur cette variante est non négligeable. La symétrie semble persister, pour le PDF, à la fois dans la proposition précédente (tableau 4.11) et dans la proposition avant-précédente (tableau 4.12). Cela suggère que, dans une séquence de trois propositions, si le verbe de la première proposition est au PDF, il y a de fortes chances que le PDF persiste dans les deux propositions qui suivent.

Tableau 4.12 Distribution des variantes selon l'effet d'amorce par rapport à la proposition avant-précédente

Effet d'amorce	FP		FF		PDF		Total N
	%	N	%	N	%	N	
Symétrique	48,3	29	6,7	4	45,0	27	60
Asymétrique	78,8	149	11,1	21	10,1	19	189
Absence	65,6	405	11,8	73	22,5	139	617
Total N							866

Quant au FF, s'il ne semble pas du tout soumis à un effet d'amorce, dans ce contexte, comme dans le précédent, le FP, lui, présente des taux qui vont dans le même sens que ceux du tableau 4.11. C'est encore l'asymétrie qui paraît être favorisée pour cette dernière variante. Autrement formulé, si une occurrence au FP apparaît, il y a de fortes chances que les occurrences précédentes (tableau 4.11) et avant-précédentes (tableau 4.12) à celle qui est analysée ne soient pas au FP.

4.4 Analyse multivariée des données selon les contraintes linguistiques

L'analyse multivariée des contraintes linguistiques (à l'exception de la contingence, qui ne peut être testée en raison de la distribution des données) combinées à la contrainte psychologique, l'effet d'amorce, est présentée au tableau 4.13. Chaque variante fait l'objet d'une analyse Goldvarb en étant opposée aux deux autres, pour un total de trois analyses séparées. Celles-ci confirment que la polarité, l'effet d'amorce, le contexte verbal, la présence ou l'absence de locution adverbiale temporelle et la distance de la référence temporelle exercent une influence significative sur le choix des variantes, alors que la certitude n'en exerce pas.

Tableau 4.13 Analyse multivariée des contraintes linguistiques et psychologiques qui favorisent l'utilisation des variantes⁵⁸

	FP (vs FF et PDF)			FF (vs FP et PDF)			PDF (vs FP et FF)		
Total N	583/866			98/866			185/866		
Moyenne ajustée	,69			,03			,17		
Log Likelihood	-400,876			-173,900			-356,195		
	Poids relatifs	%	N	Poids relatifs	%	N	Poids relatifs	%	N
Polarité									
Affirmative	,62	74,4	578/777	,39	4,1	32/777	[,49]	21,5	167/777
Négative	,01	5,6	5/89	,98	74,2	66/89	[,59]	20,2	18/89
<i>Écart</i>	61			59					
Effet d'amorce (par rapport à la proposition précédente)									
Symétrique	,29	52,3	67/128	[,55]	8,6	11/128	,73	39,1	50/128
Asymétrique	,59	77,9	233/299	[,48]	12,0	36/299	,40	10,0	30/299
<i>Écart</i>	30						33		
Contexte verbal (type de verbe)									
Mouvement	,30	53,4	71/133	[,33]	6,0	8/133	,76	40,6	54/133
Autre	,54	69,8	512/733	[,53]	12,3	90/733	,45	17,9	131/733
<i>Écart</i>	24						31		
Effet d'amorce (par rapport à la proposition avant-précédente)									
Symétrique	,34	48,3	29/60	[,36]	6,7	4/60	,73	45,0	27/60
Asymétrique	,55	78,8	149/189	[,55]	11,1	21/189	,42	10,1	19/189
<i>Écart</i>	21						31		
Locution adverbiale temporelle									
Présence	,36	56,1	97/173	[60]	8,1	14/173	,64	35,8	62/173
Absence	,54	70,1	486/693	[,48]	12,1	84/693	,47	17,7	123/693
<i>Écart</i>	18						17		
Distance de la référence temporelle									
Proximale	,53	66,7	108/162	,41	4,9	8/162	,49	28,4	46/162
Distale	,48	57,9	190/328	,55	7,0	23/328	,51	35,1	115/328
<i>Écart</i>	5			14			2		
Certitude									
Certain	[,51]	66,7	468/702	[,51]	12,0	84/702	[,49]	21,4	150/702
Incertain	[,47]	70,1	115/164	[,47]	8,5	14/164	[,54]	21,3	35/164

⁵⁸ Les crochets « [] » signifient « non significatif ».

Lorsqu'il est question de la polarité, dans le passé, cette contrainte exerçait (Poplack et Turpin, 1999; Poplack et Dion, 2009; Wagner et Sankoff, 2011; Grimm, 2015) et exerce, encore aujourd'hui, une influence notable sur le choix du FP et du FF, mais pas sur celui du PDF. Comme dans l'étude de Poplack et Turpin (1999), sur le français d'Ottawa-Hull, cette dernière variante n'est pas soumise à l'influence de la polarité. Le contexte négatif est toujours quasi catégorique sur le choix du FF (poids relatif de ,98), malgré une possible progression du PDF, dans ce contexte. Les écarts de 59, pour le FP, et de 61, pour le FF, correspondent tout à fait à ceux obtenus dans le passé, à la fois pour le français québécois et ontarien, autant au 19^e, qu'au 20^e et 21^e siècle (Poplack et Turpin, 1999; Blondeau, 2006; Poplack et Dion, 2009; Grimm, 2015). Ils indiquent que la polarité exerce encore sensiblement la même influence, en français laurentien, et ce, depuis un bon moment déjà.

En ce qui concerne l'analyse de l'effet d'amorce sur le choix des variantes de l'expression de la référence temporelle au futur, cette contrainte a déjà été testée sur la variable, mais jamais en français québécois. Roberts (2010) teste l'influence de cette contrainte sur la variable, mais les données de son étude portent sur le français hexagonal. Il est à noter qu'une occurrence qui débute un tour de parole n'est pas pertinente à l'analyse de l'effet d'amorce. Ce sont plutôt les occurrences suivantes qui sont retenues. Évidemment, les occurrences qui en suivent une seule autre (427 occurrences) sont beaucoup plus nombreuses que celles qui en suivent deux autres ou plus (249 occurrences). Également, il va de soi que s'il y a absence de proposition précédente, il en va de même pour la proposition avant-précédente.

Si l'analyse multivariée détermine que l'effet d'amorce n'est pas significatif quant au choix du FF, il l'est pour le FP et le PDF. Pour le PDF, l'effet d'amorce est sensiblement le même, qu'il s'agisse de la proposition précédente (écart de 33) ou de la proposition avant-précédente (écart de 31), et ce, malgré que le premier groupe

contienne presque le double d'occurrences que le second. Pour le FP, l'effet d'amorce par rapport à la proposition précédente (écart de 30) exerce un poids plus grand que lorsqu'il est question de la proposition avant-précédente (écart de 21).

L'effet d'amorce, qu'il s'agisse de la proposition précédente ou de la proposition avant-précédente, a un effet plus grand sur le PDF que sur le FP. L'analyse multivariée confirme ce que l'analyse distributionnelle laisse entendre, soit que lorsqu'une occurrence au PDF est prononcée, la probabilité que les deux occurrences suivantes soient aussi au PDF est élevée. Le fait que les occurrences asymétriques par rapport à celle qui est analysée soient défavorisées, quand c'est le PDF qui est observé, renforce l'effet d'amorce auquel cette variante est soumise.

À l'inverse, lorsqu'il s'agit du FP, la probabilité que l'occurrence qui précède celle qui est analysée soit asymétrique est élevée, ce qui indique que le FP n'est pas soumis à un effet d'amorce. Il est plutôt soumis à l'effet contraire : la probabilité qu'une occurrence au FP en suive une autre au FP est faible.

Par rapport à l'occurrence de la proposition avant-précédente, il est intéressant de constater qu'il y a persistance de la symétrie pour le PDF (poids relatifs de ,73 identique à celui de la proposition précédente). Il aurait été intéressant d'inclure une troisième proposition qui précède l'occurrence analysée pour vérifier si la symétrie y est aussi maintenue. Toutefois, il est supposé qu'il y ait peu d'occurrences dans ce type de contexte, étant donné qu'il y en a près de deux fois moins qui ont une proposition avant-précédente ou plus (249 occurrences) qu'avec une seule proposition précédente (427 occurrences).

Relativement au contexte verbal, lorsque les verbes de mouvement sont opposés aux autres types de verbes, l'analyse multivariée indique qu'ils exercent une influence significative sur le choix du FP et davantage sur celui du PDF, mais pas sur celui du FF. Le poids relatif de ,76, pour le PDF réalisé avec un verbe de mouvement, indique que cette variante est bien favorisée par ceux-ci. À l'inverse, le poids relatif de ,30, pour le FP, signifie qu'ils défavorisent cette variante.

L'écart de 31, pour le PDF, indique que le contexte verbal a autant d'influence sur cette variante que l'effet d'amorce par rapport à la proposition avant-précédente, qui présente aussi un écart de 31. Cet effet, bien qu'il soit moindre que celui exercé par la polarité sur le FP et le FF, est non négligeable. Étant donné que la présente étude est la première à tester l'effet de cette contrainte sur l'expression de la référence temporelle au futur, en français québécois, il est nécessaire de répéter l'analyse de celle-ci dans d'autres variétés de français laurentien et à d'autres moments pour vérifier que cela n'est pas le résultat des particularités du corpus analysé.

En ce qui a trait aux locutions adverbiales temporelles, leur effet apparaît variable d'une communauté à l'autre, d'une époque à l'autre. L'étude de Poplack et Dion (2009) a déterminé que la présence d'une locution adverbiale temporelle exerce une influence significative sur le choix du FF, au 19^e siècle. En revanche, Blondeau (2006), sur le français montréalais en 1971, 1984 et 1995, conclut que la présence d'une locution adverbiale temporelle, qu'elle soit spécifique ou non spécifique, n'a aucune influence sur le choix de cette variante.

Poplack et Turpin (1999), de leur côté, en français d'Ottawa-Hull, établissent que'elles ont un effet sur les trois variantes. Plus particulièrement, la présence de locution adverbiale temporelle spécifique ne favorise que le PDF, alors que, lorsqu'elles sont non spécifiques, le PDF est aussi favorisé (poids relatif de ,58), mais beaucoup moins

que le FF (poids relatif de ,81). Seule l'absence de locution adverbiale temporelle favorise le FP. Les résultats de Grimm (2015) pour Hawkesbury, en 2005, sont légèrement différents de ceux obtenus par Poplack et Turpin (1999), en ce sens que, si le FP et le PDF sont bien soumis à l'influence de cette contrainte, ce n'est pas le cas du FF. Relativement au poids des contraintes, dans les études mentionnées précédemment, les locutions adverbiales temporelles ont un effet plus grand dans l'étude de Grimm (2015), avec un écart de 40, pour le FP, et de 43, pour le PDF, que dans l'étude de Poplack et Turpin (1999), qui présentent des écarts de 37, pour le FP, de 45 pour le FF, et de 32 pour le PDF. Il semble que le français d'Ottawa-Hull corresponde au français ontarien, lorsqu'il est question de cette contrainte, les écarts étant semblables dans les deux études.

Les résultats présentés au tableau 4.13 sont différents de ceux obtenus par Poplack et Turpin (1999), ainsi que par Grimm (2015), pour Hawkesbury, en 2005, en ce sens que les locutions adverbiales temporelles exercent une influence moindre, avec un écart de 18, pour le FP, et de 17, pour le PDF. Comme dans l'étude de Grimm (2015), mais contrairement à celle de Poplack et Turpin (1999), le FF n'est pas soumis à leur influence.

Par rapport à l'absence de locution adverbiale temporelle, elle favorise le FP, chez les locuteurs du CFPQ, comme chez ceux des études de Poplack et Turpin (1999), de même que Grimm (2015). Toutefois, les comparaisons ne peuvent aller plus loin, étant donné que, dans la présente étude, les locutions adverbiales temporelles spécifiques et non spécifiques sont réunies dans une même catégorie, la distribution des données ne permettant pas de tester les deux types de locutions. Dans ces conditions, l'analyse multivariée détermine que la présence de locution adverbiale temporelle, qu'elle soit spécifique ou non spécifique, favorise le PDF. Ce résultat correspond à ce qui est attendu, en ce sens que cette variante a besoin d'une locution adverbiale temporelle, à

un moment ou à un autre, pour pouvoir la distinguer de son homonyme, le présent de l'indicatif, ce qui n'est pas le cas des deux autres variantes. Par conséquent, il est logique que la présence de celles-ci favorise le PDF.

Quant à la distance de la référence temporelle, c'est généralement la contrainte qui a le moins de poids, lorsqu'elle en a, dans les études antérieures consultées qui la testent (Poplack et Turpin, 1999; Poplack et Dion, 2009; Grimm, 2015) et c'est aussi le cas dans la présente étude. L'analyse multivariée détermine que cette contrainte a davantage de poids sur le FF (écart de 14), que sur le FP (écart de 5) et le PDF (écart de 2).

Au 19^e siècle, la distance proximale (moins de 24 heures) n'influence pas le choix du FF, alors que la distance distale (plus de 24 heures) le favorise (Poplack et Dion, 2009). Ce n'est pas le cas dans l'étude de Poplack et Turpin (1999), où le FF est légèrement favorisé par la distance proximale (poids relatif de ,52) et légèrement défavorisé par la distance distale (poids relatif de ,48). Dans cette étude, le FP est aussi favorisé par la distance proximale (poids relatif de ,56), alors que la distance distale favorise le PDF (poids relatif de ,57). Quant aux données de Hawkesbury, en 2005, cette contrainte n'a pas d'influence significative sur le choix du FF (Grimm, 2015). La distance proximale favorise légèrement le PDF (poids relatif de ,54) et la distance distale ne favorise aucune variante (poids relatifs de ,50 pour le FP et le PDF).

Dans l'étude de Poplack et Turpin (1999), c'est sur le choix du FP et du PDF (écart de 13 pour les deux variantes) que la contrainte exerce le plus de poids, alors que, pour le FP, elle en exerce peu (écart de 4). L'effet est encore plus minime dans l'étude de Grimm (2015), où les écarts sont de 3, pour le FP, et de 4, pour le PDF. Ces résultats correspondent à ceux de la présente étude, pour ces deux variantes. Toutefois, si elle n'a pas d'effet significatif sur le choix du FF, dans l'étude de Grimm (2015), elle en a

dans la présente étude (écart de 14), et ce, davantage que pour le FP (écart de 5) et le PDF (écart de 2).

Comme c'est sur le choix du FF que la contrainte a le plus de poids (écart de 14), ce résultat correspond davantage à l'écart calculé (écart de 10) dans l'étude de Poplack et Dion (2009), en français québécois, pour laquelle seuls les poids relatifs du FF sont présentés, qu'à ceux calculés pour le français ontarien et d'Ottawa-Hull.

4.5 Analyse distributionnelle des données selon les contraintes sociales

L'analyse distributionnelle présente les taux d'utilisation des variantes selon chaque contrainte sociale retenue aux fins de l'analyse. Elle permet de mettre en relation les hypothèses émises lors de la revue des études antérieures avec les données du CFPQ.

4.5.1 Sexe

En français laurentien, plusieurs études confirment que le sexe n'est pas une contrainte qui régit le choix des variantes (Poplack et Turpin, 1999; Wagner et Sankoff, 2011; Grimm, 2015). Une exception existe : l'étude de Grimm et Nadasdi (2011), en français ontarien. Toutefois, la répartition des locuteurs selon le sexe (14 locutrices et 24 locuteurs, tous des adolescents) peut être à l'origine de ce résultat, comme le précisent d'ailleurs les auteurs (Grimm et Nadasdi, 2011).

En ce qui concerne les locuteurs du CFPQ qui sont retenus pour l'étude, ce sont 32 femmes et 30 hommes qui ont prononcé les 866 occurrences analysées. Le

tableau 4.14 présente la distribution des données selon le sexe des locuteurs. Les taux d'utilisation des trois variantes sont semblables au taux global (tableau 4.2) et ne suggèrent pas d'influence sur le choix de celles-ci.

Tableau 4.14 Distribution des variantes selon le sexe des locuteurs

Sexe	FP		FF		PDF		Total N
	%	N	%	N	%	N	
Femme	63,3	307	13,2	64	23,5	114	485
Homme	72,4	276	8,9	34	18,6	71	381
Total N							866

4.5.2 Âge

Le tableau 4.15 présente la distribution des variantes selon l'âge des locuteurs, lorsque ceux-ci sont regroupés en trois groupes d'âge. Les 15-34 ans sont ceux qui semblent utiliser davantage le FF que les autres groupes d'âge. Ce taux élevé est peut-être la conséquence de l'entrée sur le marché du travail de ces locuteurs (Blondeau, 2006). Autre constat, le taux de FF, élevé chez les plus jeunes, l'est beaucoup moins chez les 35-59 ans et remonte légèrement chez les plus âgés. En ce qui a trait au FP, étonnamment, ce sont les plus âgés qui en font une plus grande utilisation, alors que les plus jeunes sont ceux qui l'utilisent le moins. Le PDF, quant à lui, est utilisé dans des proportions similaires chez les 15-34 ans et les 35-59 ans, alors que les 60 ans et plus semblent défavoriser cette variante.

Tableau 4.15 Distribution des variantes selon l'âge des locuteurs (trois groupes d'âge)

Âge	FP		FF		PDF		Total N
	%	N	%	N	%	N	
15-34 ans	60,6	160	15,5	41	23,9	63	264
35-59 ans	67,5	231	8,5	29	24,0	82	342
60-95 ans	73,8	192	10,8	28	15,4	40	260
Total N							866

Le tableau 4.16 montre plus en détail la répartition des données selon l'âge des locuteurs. Il semble que les données du CFPQ aillent dans le même sens que l'hypothèse de l'entrée sur le marché du travail de Blondeau (2006). Les 15-19 ans et les 20-24 ans, réputés être aux études, ne sont pas ceux qui utilisent le plus le FF. Ce sont plutôt les 25-29 ans et les 30-34 ans, tranches d'âge qui correspondent davantage à l'entrée sur le marché du travail, qui en font la plus grande utilisation.

Tableau 4.16 Distribution des variantes selon l'âge des locuteurs (toutes les tranches d'âge)

Catégorie d'âge	FP		FF		PDF		Total N
	%	N	%	N	%	N	
Premier groupe d'âge							
15-19 ans	56,6	64	9,7	11	33,6	38	113
20-24 ans	66,7	16	8,3	2	25,0	6	24
25-29 ans	52,0	26	18,0	9	30,0	15	50
30-34 ans	70,1	54	24,7	19	5,2	4	77
Deuxième groupe d'âge							
35-39 ans	68,4	13	10,5	2	21,1	4	19
40-44 ans	66,0	62	2,1	2	31,9	30	94
45-49 ans	67,7	90	10,5	14	21,8	29	133
50-54 ans	60,5	26	11,6	5	27,9	12	43
55-59 ans	75,5	40	11,3	6	13,2	7	53
Troisième groupe d'âge							
60-64 ans	79,2	84	12,3	13	8,5	9	106
65-69 ans	67,7	21	16,1	5	16,1	5	31
70-74 ans	69,2	36	1,9	1	28,8	15	52
75-79 ans	100,0	2	-	-	-	-	2
80-84 ans	72,0	36	14,0	7	14,0	7	50
85 ans et plus	68,4	13	10,5	2	21,1	4	19
Total N							866

Les taux de FF de 2,1 % pour les 40-44 ans et de 1,9 % pour les 70-74 ans sont plutôt étonnants. La répartition des données peut être à l'origine de ceux-ci, étant donné le total de seulement 52 occurrences pour les 70-74 ans, mais cela n'explique pas le faible taux enregistré pour les 40-44 ans (94 occurrences). Tout de même, cette répartition peut aussi être à l'origine du taux élevé de 16,1 % de FF parmi les 65-69 ans (5 occurrences). En ce qui concerne les autres catégories d'âge, les taux de FF y sont similaires au taux global (tableau 4.2).

Pour le FP, les taux d'utilisation, au tableau 4.16, correspondent pour la plupart à ceux du tableau 4.15, c'est-à-dire que les plus jeunes sont ceux qui en font le moins l'utilisation, alors que les plus âgés sont ceux qui l'utilisent le plus. Les taux des locuteurs du deuxième groupe d'âge sont plutôt similaires au taux global, à l'exception des 55-59 ans, dont le taux de 75,5 % correspond davantage aux taux du troisième groupe d'âge. Il est à noter que le taux de 100 % obtenu chez les 75-79 ans s'explique par le nombre d'occurrences dans cette catégorie (2 occurrences). Autrement, malgré la répartition imparfaite des données dans quelques-unes des catégories (24 occurrences chez les 20-24 ans, 19 chez les 25-29 ans et les 85 ans et plus et 31 chez les 65-69 ans), les taux, pour celles-ci, y oscillent autour du taux global (tableau 4.2).

Contrairement à ce que l'étude de Poplack et Turpin (1999) laisse entendre, soit que le PDF n'est influencé par aucune contrainte sociale, il semble qu'il soit bel et bien soumis à l'influence de l'âge. Si les locuteurs du premier et du deuxième groupe d'âge présentent des taux similaires, au tableau 4.15, la situation est différente lorsque les données sont observées plus en profondeur. Au tableau 4.16, les 15-29 ans présentent des taux élevés de PDF (entre 25 % et 33,6 %), alors que ce taux chute drastiquement à 5,2 % chez les 30-34 ans. Par ailleurs, si les 30-34 ans avaient fait partie du deuxième groupe d'âge, le taux d'utilisation du PDF, chez les plus jeunes, aurait été plus élevé. Cela aurait aussi fait en sorte que le taux de PDF, au sein du deuxième groupe d'âge, serait moins élevé que celui du premier groupe d'âge, ce qui correspond davantage à ce qui est attendu, soit que les plus jeunes utilisent davantage le PDF que les autres, alors que les plus âgés l'utilisent le moins. Également, les locuteurs du deuxième groupe d'âge en font une moins grande utilisation que les plus jeunes, mais davantage que les plus âgés.

4.5.3 Niveau de scolarité

Poplack et Turpin (1999) déterminent que le niveau de scolarité ne joue pas de rôle dans le choix des variantes, dans leur corpus d'Ottawa-Hull. Ce sont les seules qui testent l'influence du niveau de scolarité sur la variable, en français laurentien. Les autres chercheurs ont plutôt opté pour la classe sociale (Emirkanian et Sankoff, 1985; Grimm et Nadasdi, 2011; Wagner et Sankoff, 2011; Grimm, 2015), mais cette information n'est pas disponible pour les locuteurs du CFPQ.

Le tableau 4.17 présente la distribution des variantes selon le niveau de scolarité. À l'inverse de l'étude de Poplack et Turpin (1999), cette contrainte influence le choix du FP et du PDF, mais pas celui du FF, malgré le faible taux de 4,6 % de ce dernier chez les locuteurs ayant un niveau d'éducation primaire. Le faible nombre d'occurrences (3 occurrences) par rapport aux autres niveaux de scolarité peut être à l'origine de ce taux. En ce qui a trait aux deux autres variantes, les locuteurs ayant un niveau de scolarité inférieur ou égal au collégial semblent défavoriser légèrement le FP et préférer le PDF, alors que ceux ayant un ou plusieurs diplômes universitaires préfèrent le premier et délaissent le second.

Tableau 4.17 Distribution des variantes selon le niveau de scolarité des locuteurs

Niveau de scolarité	FP		FF		PDF		Total N
	%	N	%	N	%	N	
Scolarité faible							
Primaire	67,7	44	4,6	3	27,7	18	65
Secondaire	64,1	193	12,3	37	23,6	71	301
Collégial	64,7	145	10,7	24	24,6	55	224
Scolarité élevée							
Universitaire 1 ^{er} cycle	73,0	165	11,9	27	15,0	34	226
Universitaire 2 ^e cycle	72,0	36	14,0	7	14,0	7	50
Total N							866

4.5.4 Secteur d'emploi

La répartition des données selon le secteur d'emploi, au tableau 4.18, est présentée à titre informatif seulement, et ce, en raison de nombreuses interactions avec les autres groupes de contraintes, qui ne permettent pas d'analyser cette contrainte. Par exemple, il n'y a pas de locuteurs du deuxième groupe d'âge qui sont sans emploi ou étudiant et le FF n'est pas représenté chez ces derniers. Toutefois, il semble que les étudiants et les locuteurs qui travaillent dans le secteur secondaire (transformation des ressources), jeunes comme âgés, préfèrent le PDF. Ces derniers locuteurs, ainsi que ceux qui sont sans emploi, utilisent moins le FF que les locuteurs des autres secteurs d'emploi.

Tableau 4.18 Distribution des variantes selon le type d'emploi des locuteurs

Type d'emploi	FP		FF		PDF		Total N
	%	N	%	N	%	N	
Secteur primaire	72,3	47	10,8	7	16,9	11	65
Secteur secondaire	61,1	44	5,6	4	33,3	24	72
Secteur tertiaire	71,0	375	12,5	66	16,5	87	528
Étudiant	56,7	101	11,2	20	32,0	57	178
Sans emploi	69,6	16	4,3	1	26,1	6	23
Total N							866

4.5.5 Lieu d'entrevue

Tout comme pour le secteur d'emploi des locuteurs, la distribution des données selon le lieu d'entrevue, au tableau 4.19, ne rend pas possible son analyse. Elles sont présentées à titre informatif seulement. Par exemple, il n'y a pas de locuteurs du premier ni du troisième groupe d'âge, à la fois dans Chaudière-Appalaches et dans le Bas-Saint-Laurent. Aussi, le PDF n'est pas représenté chez les locuteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean. D'ailleurs, très peu d'énoncés ont été prononcés chez ces derniers (17 occurrences), ainsi que chez les locuteurs de la Montérégie (39 occurrences).

Tableau 4.19 Distribution des variantes selon le lieu d'entrevue (région administrative et ville)

Région administrative	FP		FF		PDF		Total N
	%	N	%	N	%	N	
Estrie							
Asbestos	78,2	68	8,0	7	13,8	12	87
Eastman	71,7	33	19,6	9	8,7	4	46
Magog	81,4	105	13,2	17	5,4	7	129
Orford	59,4	19	21,9	7	18,8	6	32
Sherbrooke	59,9	163	9,9	27	30,1	82	272
Total	68,6	388	11,8	67	19,6	111	566
Chaudière-Appalaches							
Lévis	67,2	78	4,3	5	28,4	33	116
Thetford Mines	52,0	13	12,0	3	36,0	9	25
Total	64,5	91	5,7	8	29,8	42	141
Montérégie							
Sainte-Julie	66,7	26	23,1	9	10,3	4	39
Bas-Saint-Laurent							
Rivière-du-Loup	62,1	64	10,7	11	27,2	28	103
Saguenay-Lac-Saint-Jean							
Chicoutimi	82,4	14	17,6	3	-	-	17
Total N							866

Par rapport aux données, le taux élevé de 82,4 % de FP, au Saguenay-Lac-Saint-Jean (Chicoutimi), est à prendre à la légère, étant donné qu'il y a seulement 17 occurrences qui ont été prononcées par les locuteurs de cette région. Le même bémol doit s'appliquer au taux élevé de FF des locuteurs de cette même région, ainsi que de la Montérégie. Seules les données pour l'Estrie sont en nombre suffisant, et celles-ci correspondent au taux global (tableau 4.2).

Les données qui concernent l'Estrie, lorsqu'elles sont observées plus en détail, révèlent une histoire différente selon la ville représentée. D'ailleurs, aucune des villes de l'Estrie ne présente un taux semblable au taux global (tableau 4.2), et ce, pour toutes les variantes. À Sherbrooke, par exemple, le taux d'utilisation du PDF est élevé, par rapport au taux global (tableau 4.2), et ce au détriment du FP, plutôt que du FF. À Orford, c'est le FF qui présente un taux d'utilisation élevé, par rapport au taux global (tableau 4.2), et ce, au détriment du FP, plutôt que du PDF. À Asbestos, il semble que le FP soit préféré aux deux autres variantes, alors qu'à Eastman, les locuteurs semblent plutôt éviter le PDF. À Magog, ils évitent aussi le PDF, mais préfèrent le FP au FF.

En ce qui concerne Chaudière-Appalaches, à Lévis, les locuteurs semblent défavoriser le FF au profit du PDF, alors qu'à Thetford Mines, c'est le FP qui est défavorisé au profit du PDF. À Sainte-Julie, en Montérégie, c'est le PDF qui est défavorisé au profit du FF et à Rivière-du-Loup, dans le Bas-Saint-Laurent, aucune occurrence au PDF n'a été enregistrée.

4.6 Analyse multivariée des données selon les contraintes sociales

L'analyse multivariée des contraintes sociales, présentée au tableau 4.20, confirme que l'âge et le niveau de scolarité des locuteurs ont un effet significatif sur le choix des variantes, alors que le sexe n'en a pas. D'abord, l'âge a un effet plus grand que le niveau de scolarité, et ce, davantage sur le FF (écart de 17) que sur le FP (écart de 13) et le PDF (écart de 14). Les 34 ans et moins favorisent le FF, alors que les 35-59 ans et les 60 ans et plus le défavorisent. Les plus jeunes favorisent aussi le PDF, mais dans une moindre mesure que le FF. À l'inverse, ils défavorisent le FP. En ce qui concerne les 35-59 ans, s'ils ne démontrent pas de préférence pour le FP ou le PDF, il est clair qu'ils défavorisent le FF. Quant aux 60 ans et plus, ils préfèrent utiliser le FP et éviter le PDF.

Tableau 4.20 Analyse multivariée des contraintes sociales qui favorisent l'utilisation des variantes

	FP (vs FF+PDF)			FF (vs FP+PDF)			PDF (vs FP+FF)		
Total N	583/866			98/866			185/866		
Moyenne ajustée	,68			,11			,21		
Log likelihood	-537,032			-302,119			-439,642		
	Poids relatifs	%	N	Poids relatifs	%	N	Poids relatifs	%	N
Âge									
34 ans et moins	,43	60,6	160/264	,60	15,5	41/264	,55	23,9	63/264
35-59 ans	,50	67,5	231/342	,43	8,5	29/342	,53	24,0	82/342
60 ans et plus	,56	73,8	192/260	,49	10,8	28/260	,41	15,4	40/260
Écart	13			17			14		
Scolarité									
Scolarité -	,47	64,7	382/590	[,49]	10,8	64/590	,55	24,4	144/590
Scolarité +	,57	72,8	201/276	[,52]	12,3	34/276	,40	14,9	41/276
Écart	10						15		
Sexe									
Femme	[,47]	63,3	307/485	[,54]	13,2	64/485	[,52]	23,5	114/485
Homme	[,54]	72,4	276/381	[,45]	8,9	34/381	[,48]	18,6	71/381

En français laurentien, il est établi que les locuteurs les plus jeunes favorisent le FP et que les plus âgés favorisent le FF (Poplack et Turpin, 1999; Wagner et Sankoff, 2011). Les résultats obtenus dans la présente étude ne correspondent pas à ceux obtenus par le passé. Ce sont les plus jeunes qui favorisent le FF, alors que les plus âgés favorisent le FP. Cela suggère que le changement soit toujours en cours.

En ce qui concerne le niveau de scolarité des locuteurs, c'est le choix du FP qu'il favorise, pour les locuteurs ayant un niveau de scolarité élevé, alors que ceux ayant un faible niveau de scolarité favorisent plutôt le PDF. Cette contrainte n'a pas d'effet sur le choix du FF.

Ces résultats vont à l'encontre de ceux de l'étude de Poplack et Turpin (1999), les seules à tester le niveau de scolarité. Étant donné que leur étude concerne le français

d'Ottawa-Hull, plus particulièrement le français à la fois ontarien et québécois, d'autres études sont nécessaires pour déterminer si le résultat obtenu pour les locuteurs du CFPQ est valable pour eux uniquement, ou s'il est représentatif du français québécois. En réalité, peut-être l'est-il pour le français québécois, et non pour le français ontarien, et ce, même si les deux variétés font partie du français laurentien.

Lorsqu'il est question du sexe, toutes les études qui testent son effet sur la variable rapportent que cette contrainte n'est pas impliquée de manière significative dans le choix des variantes (Poplack et Turpin, 1999; Wagner et Sankoff, 2011; Grimm 2015) et c'est aussi le cas dans la présente étude.

CHAPITRE V

DISCUSSION

5.1 Introduction

Le chapitre V présente une discussion des résultats selon les problématiques identifiées au chapitre I. Ensuite, les questions de recherches, aussi émises au chapitre I, sont reprises une à une pour mettre en contexte les résultats obtenus au chapitre IV.

5.2 Discussion des résultats selon les problématiques identifiées

Les trois problématiques identifiées au chapitre II font l'objet d'une discussion. Celle-ci permet de revenir sur les résultats du chapitre IV et de les situer par rapport à ces problématiques.

5.2.1 Inclusion tardive du PDF

L'inclusion du PDF dans la présente étude fournit des données pour cette variante trop peu étudiée. Lorsque celui-ci est inclus dans les études antérieures, il est moins représenté que le FF (Poplack et Turpin, 1999; Poplack et Dion, 2009; Grimm, 2015), ce qui n'est pas le cas chez les locuteurs des sous-corpus du CFPQ retenus pour l'analyse. Plus encore, le taux d'utilisation du PDF y est près de deux fois plus élevé

que celui du FF. Cela peut signifier deux choses : 1) ce constat est le résultat des particularités du CFPQ, ou 2) le PDF surclasse le FF, en termes de taux d'utilisation, au 21^e siècle, en français québécois. Il est aussi possible que la conjugaison de ces deux réalités soit à l'origine du taux d'utilisation élevé du PDF. Une seconde étude, voire davantage, avec des données récentes, en français québécois, est nécessaire pour corroborer les résultats obtenus.

À défaut d'avoir d'autres études en français québécois sous la main, il existe au moins une autre étude vers laquelle se tourner : celle de Grimm (2015), en français ontarien. Ces deux variétés de français faisant partie de la famille du français laurentien, les conclusions de Grimm (2015) à l'égard du PDF semblent pouvoir s'appliquer à la présente étude. En comparant ses résultats de 1978 à ceux de 2005, celui-ci affirme que :

Lorsqu'il est question du PDF, elle est la seule variante à avoir augmenté au fil du temps, passant de 8,5 % à 17 %. Il semble que, en apparence, du moins, la diminution conjointe de 8,5 % du FP et du FF s'est faite au profit du PDF, lequel présente un taux d'utilisation deux fois supérieur en 2005, par rapport à 1978. Une augmentation de cette ampleur suggère un changement au sein des communautés franco-ontariennes et, par extension, possiblement aussi en français laurentien [traduction libre] (Grimm, 2015, p. 248).

Bien que la présente étude ne soit pas longitudinale, comme celle de Grimm (2015), et qu'il est impossible de dire si le PDF est plus ou moins représenté, avant le 21^e siècle, en français québécois, cela peut tout de même expliquer le taux élevé de cette variante. Il se pourrait, toutefois, que celui-ci soit attribuable à des propriétés inhérentes au discours lors des entrevues (Grimm, 2015)⁵⁹. qui doivent être réunies pour que les PDF

⁵⁹ Voir la section 4.3.5 *Contexte verbal* pour davantage d'informations sur les conditions qui doivent être réunies pour que le PDF soit bien représenté dans les données.

soit bien représenté dans le corpus. Il est clair que d'autres études sont nécessaires pour confirmer cette perception. Si elle est avérée en français ontarien et en français québécois, cela peut signifier qu'elle est généralisée en français laurentien.

Par rapport au changement linguistique, si l'âge en est le principal indicateur, il semble que les différences d'utilisation des variantes, entre générations de locuteurs, au sein du CFPQ, signifient qu'il soit toujours en cours. Plus encore, l'âge, statistiquement significatif sur le choix des trois variantes, peut indiquer, du moins, lorsqu'il est question d'interprétation en temps apparent, que le changement en soit rendu à une nouvelle étape : contrairement à l'étude de Poplack et Turpin (1999), où l'âge n'est pas impliqué dans le choix du PDF, il l'est dans la présente étude. Plus encore, le fait que les plus jeunes utilisent davantage le FF et le favorisent, alors qu'ils utilisent moins le FP et le défavorisent, tandis que les plus âgés font l'inverse, entre en contradiction avec les études antérieures consultées, à la fois en français québécois (Emirikian et Sankoff, 1985; Zimmer, 1994) et en français d'Ottawa-Hull (Poplack et Turpin, 1999). Ce sont ces contradictions qui mènent à croire que le changement atteigne une nouvelle étape. Par contre, le PDF n'étant généralement pas inclus dans les discussions sur le changement, il est impossible de déterminer avec certitude si le changement atteint bel et bien une nouvelle étape. Encore une fois, d'autres études doivent inclure le PDF, en français québécois, pour vérifier ce constat. Autrement, il est possible de tester uniquement le FP et le FF, sans le PDF, pour vérifier si cette perception de changement s'applique aussi lorsqu'il est question de ces deux variantes uniquement.

5.2.2 Déclin du FF au profit du FP

Au-delà de l'augmentation du PDF, la discussion sur le changement doit porter sur le FP et le FF uniquement. Comme le mentionne Grimm (2015, p. 260), « pour confirmer

s'il y a changement [...], l'objet à l'étude doit être l'alternance entre le FP et le FF [traduction libre] ». Abstraction faite du PDF, lorsque les données sont analysées à nouveau, la distribution de ces variantes est légèrement différente. Le tableau 5.1 montre la distribution du FP et du FF, sans le PDF.

Tableau 5.1 Taux global (distribution des variantes sans le PDF)

	FP	FF	Total N
%	85,6	14,4	
Total N	583	98	681

Lorsque le FP et le FF font l'objet d'une analyse multivariée sans le PDF, l'âge est toujours une contrainte qui a un effet significatif sur le choix des variantes, comme le montre le tableau 5.2, mais ce n'est plus le cas du niveau de scolarité. Ce sont toujours les 34 ans et moins qui favorisent le FF. L'étude de Wagner et Sankoff (2011), en français montréalais, peut amener une explication : au moyen de deux études synchroniques, une en 1971 et l'autre en 1984, mises en relation et interprétées de manière longitudinale (suivi de cohorte), elles établissent que le taux d'utilisation du FF augmente avec l'âge, chez certains locuteurs, mais que cela n'est pas suffisant pour contrer la tendance générale, qui veut que le FF soit en déclin. Le fait que les locuteurs du CFPQ de 35-59 ans et ceux de 60 ans et plus défavorisent le FF ne va pas à l'encontre du constat de Wagner et Sankoff (2011).

Tableau 5.2 Analyse multivariée des contraintes sociales qui favorisent l'utilisation du FP et du FF, sans le PDF

	FP			FF		
Moyenne ajustée	,86			,14		
Log likelihood	-276,464			-276,464		
Total N	681			681		
	Poids relatifs	%	N	Poids relatifs	%	N
Âge						
34 ans et moins	,39	79,6	160	,61	20,4	41
35-59 ans	,56	88,8	231	,44	11,2	29
60 ans et plus	,52	87,3	192	,47	12,7	28
<i>Écart</i>	<i>17</i>			<i>17</i>		
Scolarité						
	[]			[]		
Sexe						
	[]			[]		

Blondeau (2006) effectue la même analyse (suivi de cohorte), sur les mêmes données de 1971 et 1984, mais y ajoute des données de 1995. Ses résultats confirment ceux de Wagner et Sankoff (2011). Par ailleurs, Blondeau (2006) postule que c'est en raison de leur entrée sur le marché de l'emploi que le taux d'utilisation du FF augmente, chez les plus jeunes. Cela peut expliquer le fait que seuls les 34 ans et moins, tranche d'âge correspondant bien à l'entrée sur le marché du travail, favorisent le FF. Le fait que les 35-59 ans et les 60 ans et plus favorisent le FP indique que la tendance générale soit toujours que le FP remplace de plus en plus le FF, au point où les locuteurs de 35-59 ans et de 60 ans et plus ne le favorisent plus.

La présente étude n'est pas du type « suivi de cohorte », contrairement à celles de Blondeau (2006) et celle de Wagner et Sankoff (2011). Les résultats qui y sont obtenus sont interprétés en temps apparent et, comme l'écrit Blondeau (2006, p. 92), ils doivent être repris par une étude longitudinale pour les confirmer : « Tout plaide en faveur de

la nécessité de vérifier par des études en temps réel les hypothèses antérieures tirées du modèle du temps apparent. »

Ainsi, il est impossible de déterminer si le taux d'utilisation du FF augmente avec l'âge, chez les locuteurs du CFPQ, mais il semble que seuls les jeunes en fassent la rétention, ce qui est complètement inattendu. Dans les études antérieures en français québécois, au chapitre II, il est déterminé qu'ils utilisent davantage le FP que les plus âgés, au siècle dernier (Emirikian et Sankoff, 1985; Zimmer, 1994; Blondeau, 2006; Wagner et Sankoff, 2011) et c'est le même constat en français d'Ottawa-Hull (Poplack et Turpin, 1999). Encore une fois, d'autres études récentes sont nécessaires, en français québécois, pour déterminer si ce résultat s'applique uniquement aux locuteurs du CFPQ ou s'il peut être généralisé à cette variété de français, au 21^e siècle.

5.2.3 Polarité et FP et FF

Au chapitre II, il a été établi que le contexte négatif, au 20^e siècle, en français québécois, était celui du FF par excellence, à des taux qui se situent entre 92,2 % et 100 % (Deshaies et Laforge, 1981; Emirikian et Sankoff, 1985; Zimmer, 1994; Blondeau, 2006; Wagner et Sankoff, 2011). Dans ce même contexte, au 21^e siècle, en français ontarien (Hawkesbury), le taux d'utilisation du FP est plus élevé qu'en français québécois, ce qui fait en sorte que le taux d'utilisation de 79 % du FF soit plus bas, dans cette variété de français (Grimm, 2015). Suivant ce constat, il est postulé que le contexte négatif, en français québécois, au 21^e siècle, soit désormais plus propice au FP. Toutefois, les résultats présentés au chapitre IV infirment cette hypothèse : le contexte négatif, au 21^e siècle, chez les locuteurs du CFPQ, est toujours quasi catégorique sur le choix du FF.

La distribution des variantes selon la polarité, lorsque le PDF ne fait pas partie de l'analyse, présentée au tableau 5.3, est similaire à celle de Zimmer (1994), en gris, pour les données de 1984, à Montréal, comme le montre le tableau 5.4. En comparant les données du CFPQ avec celles de Zimmer (1994), il semble que la distribution des variantes ait peu changé. Cela infirme l'hypothèse selon laquelle elle ressemble à celle des variantes en français ontarien (Grimm, 2015).

Tableau 5.3 Distribution du FP et du FF, sans le PDF, selon la polarité de l'énoncé

Polarité	FP		FF		Total N
	%	N	%	N	
Affirmative	94,8	578	5,2	32	610
Négative	7,0	5	93,0	66	71
Total N					681

Tableau 5.4 Distribution des variantes selon la polarité dans les études antérieures sur le futur et sur l'expression de la référence temporelle au futur en français québécois, au 20^e siècle⁶⁰

Auteurs	Corpus		FP		FF		Total N
			%	N	%	N	
Entrevues individuelles dans le cadre de l'étude	Deshaies et Laforge (1981)	Aff	99,5	?	0,5	?	?
		Neg	3,1	13	96,9	400	413
Zimmer (1994)	Sankoff-Cedergren (1971)	Aff	91,0	1093	9,0	108	1201
		Neg	0	0	100	183	183
	Montréal 1984	Aff	94,8	1121	5,2	62	1183
		Neg	7,8	14	92,2	165	179
Wagner & Sankoff (2011)	Sankoff-Cedergren (1971), Montréal 1984 ⁶¹	Aff	86,4	3159	13,6	499	3658
		Neg	0,3	2	99,7	586	588

⁶⁰ Les mêmes mises en garde émises pour le tableau 4.1 s'appliquent au tableau 5.4.

⁶¹ Les taux présentés sont le résultat de la somme des occurrences des deux corpus.

5.3 Discussion des résultats selon les questions de recherche

Les analyses distributionnelles et multivariées permettent de répondre aux questions formulées au chapitre I.

- 1) Quel est le comportement des variantes quant à l'expression de la référence temporelle au futur, en français québécois, lorsque le PDF est inclus dans l'analyse variationniste?

Le tableau 4.2 Taux global (distribution des variantes), au chapitre IV, permet de voir la distribution des trois variantes dans une même analyse. Le tableau 5.5 reprend cette distribution. Le taux d'utilisation du PDF, chez les locuteurs du CFPQ, est près de deux fois plus élevé que celui du FF.

Tableau 5.5 Taux global (distribution des variantes)

	FP	FF	PDF	Total N
%	67,3	11,3	21,4	
Total N	583	98	185	866

Aucune autre analyse statistique, en français québécois, n'inclut cette variante. Seules trois autres études, en français ontarien et d'Ottawa-Hull, réussissent à inclure le PDF (Poplack et Turpin, 1999; Poplack et Dion, 2009; Grimm, 2015). En comparant le taux global de la présente étude avec celui des études antérieures, seule l'étude de Grimm (2015) sur les données de Hawkesbury, en 2005, présente un taux de PDF deux fois plus élevé que celui du FF semblable à celui obtenu pour le CFPQ. En ce qui concerne le PDF, il semble que le taux global obtenu pour les locuteurs du CFPQ

corresponde à la tendance ontarienne, au 21^e siècle, plutôt qu'à la tendance montréalaise du siècle dernier.

a) Quelles sont les contraintes qui régissent le choix du PDF, en français québécois?

Le tableau 4.13, au chapitre IV, permet d'établir que l'effet d'amorce, le contexte verbal, les locutions adverbiales temporelles et la distance de la référence temporelle exercent une influence significative sur le choix du PDF, alors que la polarité et la certitude n'en exercent pas.

Plus particulièrement, le PDF est sensible à l'effet d'amorce, lorsqu'il y a symétrie entre les propositions analysées, tant par rapport à la proposition précédente (poids relatif de ,73) qu'avant-précédente (poids relatifs de ,73). À l'inverse, lorsqu'il y a asymétrie entre les propositions analysées, le PDF est défavorisé, tant par rapport à la proposition précédente (poids relatif de ,40) qu'avant-précédente (poids relatifs de ,42). Le PDF est aussi favorisé par les verbes de mouvement (poids relatifs de ,76). Ce résultat correspond aux conditions qui doivent être réunies pour que le PDF soit bien représenté dans les données, c'est-à-dire que les locuteurs, lorsqu'ils discutent de leurs plans préétablis, le font au moyen d'un verbe de mouvement (Grimm, 2015). La présence de locution adverbiale temporelle (poids relatif de ,64) favorise aussi cette variante et cela n'est pas surprenant non plus, étant donné la structure même du PDF, variante pour laquelle il est obligatoire de préciser l'évènement (E), à un moment ou à un autre. La distance temporelle distale (poids relatifs de ,51) favorise aussi le choix du PDF, mais dans une moindre mesure que le FF (poids relatifs de ,55).

Le tableau 4.20, au chapitre IV, permet d'établir que l'âge et le niveau de scolarité jouent aussi un rôle dans le choix du PDF. Plus particulièrement, les 34 ans et moins

(poids relatif de ,55) et les 35-59 ans (poids relatif de ,53) favorisent cette variante, alors que les 60 ans et plus la défavorisent (poids relatif de ,41). Par rapport au niveau de scolarité, ce sont les moins éduqués (niveau collégial ou inférieur) qui la favorisent (poids relatif de ,55), alors que les plus éduqués la défavorisent (poids relatif de ,40).

- b) Quel est le rôle des contraintes qui régissent le choix du PDF, lorsque le FP, le FF et le PDF sont analysés dans une même analyse, en français québécois?

Selon les résultats présentés au tableau 4.13, l'effet d'amorce par rapport à la proposition précédente (écart de 33) joue le rôle le plus grand, en ce qui concerne le choix du PDF. L'effet d'amorce par rapport à la proposition avant-précédente (écart de 31) joue un rôle tout aussi grand que celui du contexte verbal (écart de 31). Dans une moindre mesure, les locutions adverbiales temporelles (écart de 17) et la distance de la référence temporelle (écart de 2) tiennent aussi un rôle dans le choix du PDF.

Le tableau 4.20 permet aussi d'établir que c'est le niveau de scolarité (écart de 15) qui joue le plus grand rôle dans le choix du PDF, de même que l'âge (écart de 14), qui joue un rôle presque aussi grand.

- 2) Quelles sont les contraintes linguistiques, sociales et psychologiques qui régissent le choix de la variante chez les locuteurs du CFPQ?

Parmi les contraintes testées, la polarité est un incontournable, tout comme la distance de la référence temporelle. La polarité exerce une influence à la fois sur le FP et le FF, mais pas sur le PDF. La distance temporelle, elle, est la seule à influencer le choix des trois variantes. L'effet d'amorce et les locutions adverbiales temporelles jouent aussi

un rôle dans le choix du FP et du PDF, mais pas dans celui du FF. La certitude, quant à elle, ne joue pas de rôle dans le choix des variantes.

- a) Quelles sont les contraintes, autres que celles habituellement testées et qui n'ont pas fait l'objet d'une étude jusqu'à présent, qui pourraient influencer le choix de la variante, en français québécois?

L'effet d'amorce n'a jamais été testé sur la variable, en français québécois. Seul Roberts (2010, 2014), dans ses études sur les français hexagonal et martiniquais, teste l'effet d'amorce sur l'expression de la référence temporelle au futur. Chez les locuteurs du CFPQ, l'effet d'amorce, tant dans la proposition précédente qu'avant-précédente, lorsqu'il y a symétrie entre les propositions analysées, joue un grand rôle dans le choix du PDF. D'autres études sont nécessaires pour confirmer si cet effet est généralisé, en français québécois, voire laurentien, ou s'il n'a lieu que chez les locuteurs du CFPQ.

- b) Dans quelles proportions les contraintes exercent-elles une influence sur le choix de la variante?

Selon les résultats présentés au tableau 4.13, c'est la polarité qui joue le plus grand rôle dans le choix du FP (écart de 61) et du FF (écart de 59). À l'instar des études antérieures en français québécois (Deshaies et Laforge, 1981; Emirkanian et Sankoff, 1985; Zimmer, 1994; Blondeau, 2006; Wagner et Sankoff, 2011), le contexte affirmatif favorise le FP (poids relatif de ,62), mais le FF y trouve encore sa place, malgré qu'il y soit défavorisé (poids relatif de ,39). En ce qui concerne le contexte négatif, il est toujours quasi exclusif sur le choix du FF (poids relatif de ,98), c'est-à-dire qu'il exclut presque totalement le FP (poids relatif de ,01) et, bien que le PDF y soit représenté, il n'est pas soumis à l'influence de la polarité.

La seule autre contrainte qui a un effet sur le choix du FF est la distance de la référence temporelle. Son effet est plus grand sur le choix du FF (écart de 14), que sur le choix des autres variantes (écart de 5 pour le FP et de 2 pour le PDF).

Comme pour le PDF, l'effet d'amorce, tant par rapport à la proposition précédente qu'avant-précédente, joue un rôle dans le choix du FP, mais c'est lorsqu'il y a asymétrie entre les propositions analysées qu'il est favorisé. Cela indique que, quand il y a une occurrence de FP, il y a peu de chance que les suivantes soient aussi au FP. En ce qui concerne le contexte verbal (écart de 24), les verbes de mouvement défavorisent le FP, alors qu'il est favorisé par les autres types de verbes. Cela n'est pas étonnant, étant donné que le FP est la variante qui présente le taux d'utilisation le plus élevé. Elle est la variante « par défaut » et il apparaît normal qu'elle soit favorisée par les autres (et nombreux) types de verbes. Par rapport aux locutions adverbiales temporelles (écart de 5), c'est leur absence qui favorise le FP et cela n'est pas étonnant non plus, étant donné la structure du FP, qui n'a pas besoin d'une locution adverbiale temporelle pour préciser l'évènement (E).

Selon le tableau 4.20, l'âge joue un rôle dans le choix des trois variantes. Ce rôle est plus grand lorsqu'il est question du FF (écart de 17) que du PDF (écart de 14) et du FP (écart de 13). Les 34 ans et moins favorisent le FF (poids relatif de ,60) et le PDF (poids relatif de ,55) et défavorisent le FP. Les 35-59 ans favorisent le PDF (poids relatif de ,53), défavorisent le FF (poids relatif de ,43). Le FP, chez ces locuteurs, n'est pas favorisé ni défavorisé par l'âge (poids relatifs de ,50). Il semble que cette variante soit neutre au sein de ce groupe d'âge. Les 60 ans et plus, eux, favorisent le FP (poids relatif de ,56) et défavorisent le FF (poids relatif de ,43) et le PDF (poids relatifs de ,41).

Le niveau de scolarité, lui, influence le choix du FP (écart de 10) et du PDF (écart de 15), mais pas celui du FF. Les moins scolarisés favorisent le PDF (poids relatif de ,55)

et défavorisent le FP (poids relatif de ,47), alors que c'est l'inverse chez les plus scolarisés (poids relatif de ,40 pour le PDF et de ,57 pour le FP).

- c) Quelles sont les similitudes et les distinctions qui existent entre les données du CFPQ et celles d'autres corpus de français québécois?

Poplack et Dion (2009), qui analysent des données qui proviennent du 19^e siècle, sont les seules, en français québécois, à inclure le PDF dans leur étude. En ce qui concerne cette variante, elles obtiennent un taux d'utilisation (9 %) du PDF quatre fois moins élevé que celui du FF (36 %), ce qui n'est pas du tout le cas dans la présente étude, où le taux d'utilisation du PDF (21,4 %) est près de deux fois plus élevé que celui du FF (11,3 %).

Autrement, les autres études antérieures, en français québécois, ne sont pas du même type que la présente analyse, c'est-à-dire qu'elles sont de type suivi de cohorte (Blondeau, 2006; Wagner et Sankoff, 2011) ou, encore, ne présentent pas d'analyses multivariées, seulement des analyses distributionnelles (Deshaies et Laforge, 1981; Emirkanian et Sankoff, 1985; Zimmer, 1994). Aussi, ces études concernent toutes des données en français montréalais⁶² du 20^e siècle et se concentrent sur le FP et le FF uniquement (Deshaies et Laforge, 1981; Emirkanian et Sankoff, 1985; Zimmer, 1994; Blondeau, 2006; Wagner et Sankoff, 2011). Lorsqu'elles sont comparées à la présente étude, il est impossible de dire si les résultats obtenus proviennent de différences entre variétés de français ou de différences d'évolution dans le temps, puisque les locuteurs du CFPQ ne proviennent pas des mêmes régions et les données ne sont pas du même siècle.

⁶² À l'exception de l'étude de Deshaies et Laforge (1981) qui concerne des données de la ville de Québec.

Tout de même, dans ces études (Deshaies et Laforge, 1981; Emirkanian et Sankoff, 1985; Zimmer, 1994; Blondeau, 2006; Wagner et Sankoff, 2011), peu importe le type d'analyse appliqué aux données, le contexte négatif est quasi exclusif sur le choix du FF et c'est aussi le cas chez les locuteurs du CFPQ.

- d) Quelles sont les similitudes et les distinctions qui existent entre les données du CFPQ et celles d'autres corpus de français laurentien, mais non québécois?

Lorsqu'il est question du taux global (tableau 4.2), les résultats de la présente étude correspondent à ceux obtenus par Grimm (2015) à Hawkesbury, en 2005, en ce sens que les taux d'utilisation du PDF y sont deux fois plus élevés que ceux du FF. Les autres études qui incluent le PDF, celles de Poplack et Turpin (1999), en français d'Ottawa-Hull et Grimm (2015), sur les données du corpus Mougeon et Beniak (1978), présentent des taux d'utilisation du FF toujours plus élevé que celui du PDF.

Toutefois, lorsque les données sont observées plus en détail, par exemple selon la polarité de l'énoncé, elles ne correspondent plus aux résultats obtenus par Grimm (2015) en français ontarien, plus précisément à Hawkesbury, en 2005. Ce dernier ne rapporte aucune occurrence de PDF dans les contextes négatifs, alors que la présente étude rapporte des taux élevés de PDF à la fois dans les contextes affirmatifs (21,5 %) et négatifs (20,2 %). Il est possible que ces résultats proviennent de différences entre variétés de français. D'autres études qui incluent le PDF doivent être menées, en français québécois, pour confirmer si ces résultats sont propres aux locuteurs du CFPQ ou s'ils peuvent être généralisés en français québécois.

3) Quels sont les contextes qui favorisent l'utilisation du FF, pour les locuteurs du CFPQ?

Seuls les contextes négatifs et la distance de la référence temporelle distale sont favorables au FF, chez les locuteurs du CFPQ. C'est aussi le cas dans l'étude de Poplack et Turpin (1999), sur le français d'Ottawa-Hull. Toutefois, dans cette étude, l'absence de locution adverbiale temporelle est aussi favorable à cette variante, ce qui n'est pas le cas dans la présente étude. Cela peut signifier que le FF perd de plus en plus de terrain et qu'il peut finir par être retranché dans son contexte de prédilection, le contexte négatif, ou, encore, que ce résultat vient de différences entre les variétés de français. D'autres études, en français québécois et laurentien, sont nécessaires pour confirmer les résultats obtenus dans la présente étude.

a) La polarité est-elle toujours une contrainte quasi catégorique sur le choix de la variante?

La polarité est toujours une contrainte quasi catégorique sur le choix du FF, mais uniquement lorsqu'il est question du contexte négatif. Ce contexte exclut presque totalement le FP. Le contexte affirmatif défavorise le FF, mais cela n'empêche pas cette variante d'être représentée dans ce contexte. Le FP est bien plus défavorisé dans les contextes négatifs que ne peut l'être le FF dans les contextes affirmatifs, chez les locuteurs du CFPQ.

CONCLUSION

La présente étude montre que le PDF est bien représenté, chez les locuteurs du CFPQ, même plus que le FF. Il est possible que ce soit la diminution non seulement du FF, mais aussi du FP, qui contribue à ce taux élevé de PDF. Lorsqu'il est question du taux global des variantes, il correspond à celui de Hawkesbury, en 2005, en ce sens que le taux d'utilisation du PDF y est aussi près de deux fois plus élevé que celui du FF.

Lorsque les données sont observées plus en détail, le PDF se retrouve à la fois dans les contextes affirmatifs et négatifs, presque à parts égales, ce qui ne correspond pas aux résultats obtenus en français de Hawkesbury, en 2005 (Grimm, 2015), où aucune occurrence au PDF n'est enregistrée dans le contexte négatif.

Aussi, le fait que la polarité n'influence pas le choix du PDF semble contribuer au retranchement du FP, dans les contextes affirmatifs, et du FF, dans les contextes négatifs. En ce sens, le contexte négatif est toujours la chasse gardée du FF, contexte qui exclut presque totalement le FP. À l'inverse, le contexte affirmatif favorise toujours le FP, mais dans des proportions moindres, et le FF y occupe toujours une petite place. Plus encore, lorsque le PDF est exclu de l'analyse, les taux d'utilisation du FP et du FF, selon la polarité, des locuteurs du CFPQ sont très similaires à ceux obtenus en 1984 par Zimmer (1994). Les résultats montrent aussi que l'effet d'amorce, jusqu'ici non testée sur la variable, en français québécois, favorise le PDF. La distance temporelle distale influence toujours le choix du FF.

Les résultats du présent mémoire font l'objet d'une interprétation en temps apparent, ce qui signifie que le changement est déduit à partir des différences générationnelles entre les locuteurs du CFPQ. Lorsqu'il est question des trois variantes à l'étude, leur

distribution selon l'âge suggère que le PDF, favorisé par les 34 ans et moins, soit en augmentation. Cette même tranche d'âge est la seule à favoriser le FF, ce qui est complètement inattendu, étant donné que ces locuteurs sont réputés utiliser davantage le FP. Il se peut que ce soit l'entrée sur le marché de l'emploi, qui correspond généralement à cette tranche d'âge, qui fait en sorte que les plus jeunes favorisent le FF. De la même manière, les 60 ans et plus favorisent le FP, dans la présente étude, alors qu'ils sont réputés favoriser le FF.

Lorsqu'il n'est question que du FP et du FF, selon l'âge, comme le montre le tableau 5.2, il semble qu'il y ait un changement en cours. Les plus jeunes favorisent toujours le FF, alors que les 35-59 ans et les 60 ans et plus le défavorisent, ce qui est aussi inattendu. Il semble que la tendance générale soit accentuée et que le FP soit dominant chez les locuteurs de 35 ans et plus. Le fait que les 34 ans et moins favorisent le FF n'est pas suffisant pour contrer la tendance communautaire. En fait, c'est comme si le *retrograde change* identifié par Wagner et Sankoff (2011) en interprétation en temps réel, avec des données montréalaises de 1971 et 1984, était maintenant visible dans les données du CFPQ. Se pourrait-il que l'interprétation en temps réel permette de voir des tendances qui ne seront visibles que plus tard, lorsque bien installées, en interprétation en temps apparent? Seules d'autres études sur la variable peuvent permettre de répondre à cette question.

Les résultats présentés au chapitre IV, mis en relation avec les études antérieures sur la variable, permettent d'atteindre tous les objectifs énoncés au chapitre I :

- 1) Déterminer le comportement des variantes, lorsque le PDF est inclus dans l'analyse, en français québécois, plus précisément pour les locuteurs du CFPQ;
- 2) Déterminer les contraintes linguistiques, psychologiques et sociales qui régissent le choix de la variante, au 21^e siècle, en français québécois;

- 3) Déterminer le rôle, le poids et la hiérarchie des contraintes linguistiques, psychologiques et sociales qui régissent le choix de la variante, au 21^e siècle, en français québécois;
- 4) Comparer les résultats obtenus avec ceux d'autres communautés de français laurentien, mais non québécois, au 21^e siècle.

D'autres études sur la variable doivent être menées, en français québécois, afin, par exemple, de confirmer la présence du PDF, l'influence de l'effet d'amorce et la distribution des variantes selon l'âge, qui ne correspond à aucune autre étude antérieure, tout comme le niveau de scolarité des locuteurs.

LISTE DES RÉFÉRENCES

- Bayley, G. (2003). Real Time and Apparent Time. *The Handbook of Language Variation and Change*. Blackwell, 312-332.
- Bellahsène, L. (2007). L'Expression de la conjecture : le cas du futur en français. Dans D. Bouchard, I. Evrard et E. Vocaj (dir.), *Représentation du sens linguistique* (p. 253-266). Bruxelles : Éditions Duculot.
- Blondeau, H. (2006). La trajectoire de l'emploi du futur chez une cohorte de Montréalais francophones entre 1971 et 1995. *Revue de l'Université de Moncton*, 37(2), 73-98.
- Blondeau, H., Dion, N. et Ziliak Michel, Z. (2014). Future Temporal Reference in the Bilingual Repertoire of Anglo-Montrealers : a Twin Variable. *International Journal of Bilingualism*, 18(6), 674-692.
- Bouchard, D. (1993). Primitifs, métaphore et grammaire : les divers emplois de « venir » et « aller ». *Langue Française*, 100, 49-66.
- Chiasson-Léger, M. (2017). *Étude sociolinguistique du français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick*. (Thèse de doctorat). Université d'Ottawa.
- Clark, C. (1957). *The Conditions of Economic Progress* (3^e éd.). London, Macmillan.
- Comeau, P. (2015). Vestiges from the Grammaticalization Path : the Expression of Future Temporal Reference in Acadian French. *Journal of French Language Studies*, 25(3), 339-365.
- Deshaies, D. et Laforge, È. (1981). Le futur simple et le futur proche dans le français parlé dans la ville de Québec. *Langues et linguistique*, 7, 21-37.
- Emirikian, L. et Sankoff, D. (1985). Le futur simple et le futur périphrastique dans le français parlé. *Morphosyntaxe des langues romanes* (Marseille), 4, Jeanne Laffitte, 395-407.
- Fintel, K. v. (2011). Conditionals. *Handbooks of Linguistics and Communication Science*, De Gruyter Mouton, 1-35.

- Grimm, R. (2010). A Real-Time Study of Future Temporal Reference in Spoken Ontarian French. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 16(2), 83-92.
- Grimm, R. (2015). *Grammatical Variation and Change in Spoken Ontario French : the Subjunctive Mood and the Expression of Future Temporal Reference*. (Thèse de doctorat). Toronto : Université York.
- Grimm, R. et Nadasdi, T. (2011). The Future of Ontario French. *Journal of French Language Studies*, 21(2), 173-189.
- Hallion Bres, S. (2004). Quelques aspects de la morphosyntaxe du verbe en franco-manitobain. *Cahiers franco-canadiens de l'ouest*, 16(8), 79-97.
- Helland, H. P. (1995). Futur simple et futur périphrastique : du sens aux emplois. *Revue romane*, 30(1), 1-26.
- Italia, M. (2011). *Variation et variétés morphosyntaxiques du français parlé au Gabon*. (Thèse de doctorat). Paris : Université Aix-Marseille I.
- King, R. et Nadasdi, T. (2003). Back to the Future in Acadian French. *Journal of French Language Studies*, 13(3), 323-337.
- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. (A. Kihm, trad.). Paris : Les Éditions de Minuit.
- Labov, W. (1978). Where Does the Sociolinguistic Variable Stop? A Response to Beatriz Lavandera. *Working Papers in Sociolinguistics*, 44, 1-23.
- Labov, W. (1990). The Intersection of Sex and Social Class in the Course of Linguistic Change. *Language Variation and Change*, 2, 205-254.
- Lavandera, B. (1978). Where Does the Sociolinguistic Variable Stop? *Language in Society*, 7(2), 171-182.
- LeBlanc, C. (2009). Expression verbale de l'habituel présent en français parlé. *Le français d'ici : Études linguistiques et sociolinguistiques sur la variation du français au Québec et en Ontario*, Éditions du GREF, 91-125.
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). (2010). *Répertoire des municipalités*. Récupéré le 28 janvier 2017 de <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites>.

- Martineau, F. et Mougeon, R. (2003). A sociolinguistic Study of the Origins of ne Deletion in European and Quebec French. *Language*, 79(1), 118-152.
- Mougeon, R. et Beniak, É. (1991). *Linguistic Consequences of Language Contact and Restriction : The Case of French in Ontario*. Oxford : Clarendon Press.
- Poplack, S. et Dion, N. (2009). Prescription vs. Praxis : the Evolution of Future Temporal Reference in French. *Language*, 85(3), 557-587.
- Poplack, S. et Turpin, D. (1999). Does the Futur Have a Future in (Canadian) French? *Probus*, 11(1), 133-164.
- Poplack, S. (2015). Norme prescriptive, norme communautaire et variation diaphasique. *Variations diastémiques et leurs interdépendances dans les langues romanes*, Strasbourg : Éditions de linguistique et de philologie, 293-319.
- Reichenbach, H. (1947). *Elements of Symbolic Logic*. Macmillan : London, New York.
- Roberts, N. (2010). *A Variationist Study of Future Temporal Reference in Hexagonal French*. (Mémoire de maîtrise). Université Newcastle.
- Roberts, N. (2014). *A Sociolinguistic Study of Grammatical Variation in Martinique French*. (Thèse de doctorat). Université de Newcastle.
- Romaine, S. (1981). On the Problem of Syntactic Variation : A Reply to Beatriz Lavandera and William Labov. *Working Papers in Sociolinguistic*, 82, 1-38.
- Sankoff, D. et Sankoff, G. (1973). Sample Survey Methods and Computer-Assisted Analysis in the Study of Grammatical Variation. *Canadian Languages in Their Social Context*. Edmonton : Linguistic Research, 7-64.
- Sankoff, D. (1988). Sociolinguistics and Syntactic Variation. *Linguistics : The Cambridge Survey*. Cambridge : Cambridge University Press, 140-161.
- Sankoff, D., Tagliamonte, S., et Smith, E. (2015) *Goldvarb Yosemite : a Variable Rule Application for Macintosh*. Department of Linguistics, University of Toronto.
- Sankoff, G. et Thibault, P. (1977). L'alternance entre les auxiliaires « avoir » et « être » en français parlé à Montréal. *Langue française*, 34, 81-108.

- Sankoff, G. et Thibault, P. (2011). Sur les traces de m'as en français québécois de 1971 à 2001. *Le français en contact, hommages à Raymond Mougeon, Les Voies du français*, Presses de l'Université Laval, 331-354.
- Sankoff, G. et Vincent, D. (1977). L'emploi productif du ne dans le français parlé à Montréal. *Le français moderne*, 45, 243-54.
- Sankoff, G., Wagner, S. E. et Jensen, L. (2012). The Long Tail of Language Change : Québécois French Futures in Real Time. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 18(2), 107-116.
- Stalnaker, R. (1973). Presuppositions. *Journal of Philosophical Logic*, 2(4), 447-457.
- Sun, H. (2012). *La temporalité et l'aspectualité en français et en chinois (étude contrastive)*. (Mémoire de maîtrise). Université Stendhal.
- Tagliamonte, S. (2006). *Analysing Sociolinguistic Variation*, Cambridge University Press.
- Tamminga, M. J. (2014). *Persistence in the Production of Linguistic Variation*. (Thèse de doctorat). Université de Pennsylvanie.
- Thibault, P. et Vincent, D. (1990). *Un corpus de français parlé*. Montréal : Recherches Sociolinguistiques.
- Torres Cacoullou, R. et Walker, J. A. (2009). The Present of the English Future : Grammatical Variation and Collocations in Discourse. *Language*, 85(2), 321-354.
- Vincent, D., Laforest, M. et Martel, G. (1995). Le corpus de Montréal 1995 : Adaptation de la méthode d'enquête sociolinguistique pour l'analyse conversationnelle. *Dialangue*, 6, 29-46.
- Wagner, S. E. et Sankoff, G. (2011). Age Grading in the Montréal French Inflected Future. *Language Variation and Change*, 23, 275-313.
- Weinreich, U., Labov, W. et Herzog, M. (1968). Empirical Foundations for a Theory of Language Change. *Directions for Historical Linguistics*. Austin : University of Texas Press, 95-195.
- Zimmer, D. (1994). « Ça va tu marcher, ça marchera tu pas, je le sais pas » Le futur simple et le futur périphrastique dans le français parlé à Montréal. *Langues et linguistique*, 20, 213-226.